

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIAL ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCE
HUMAINES ET SOCIALES



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL
FOR HUMAN, SOCIAL AND
SDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL TRAINING AND
RESEARCH UNIT FOR HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

GEOGRAPHY DEPARTMENT

**SUJET : FEMMES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES DANS LA
COMMUNE DE NDIKINIMEKI**

Marginalité, Stratégies de Développement et Mondialisation

Par :

EDITH BALIHIKI BASSILEKINE

Matricule : 16C845

Licenciée en Géographie physique

Sous la direction de

**Moïse MOUPOU
PROFESSEUR**

Juin 2023



DEDICACE

À Mes chers :

- ❖ KUITCHE HENRI
- ❖ NJAMBE CHARLY FILS

Avertissement

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référence lors de l'utilisation de ce document. « Par ailleurs, le centre de recherche et de formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Education de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

Cette production scientifique est le dénouement de plusieurs années de travail acharné en cycle de Master. Son contenu est un tout constitué d'une substance personnelle, d'un encadrement scientifique rigoureux et des soutiens multiformes. C'est donc le lieu ici d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui se situent dans l'un ou l'autre niveau d'intervention.

Nos remerciements à notre Maître, le Professeur MOUPOU MOISE pour son orientation, son encadrement scientifique inconditionnel, pour sa disponibilité, sa patience et sa rigueur qui ont permis la réalisation de ce travail.

A nos enseignants et toutes les autorités du Département de géographie qui nous ont offert un cadre agréable à l'apprentissage.

Nous remercions le Dr Wuchu Cornelius, les Doctorants Lambou Florient, Ndam, Kenmogne Emmanuel, Molemba Alix qui ont été d'une aide particulière.

Notre déférence à notre équipe de collecte de données sur le terrain à : Ekani martin, Ntang Martial, Nyobe Jean Emilien, Audrey, Youssouf, ainsi que tous ceux qui nous ont accompagné matériellement et financièrement pour la collecte des données sur le terrain.

Un merci particulier à mon grand frère Obihong Patrick Noé pour les orientations et les documents fournis qui ont aidé à la réalisation de ce travail

Notre considération va à l'endroit de nos camarades avec qui nous avons souvent échangé sur nos différents sujets de recherche notamment à, Eboh Franck Romarie, Ekani Martin, Tiomela Noubissi Ornella et Tina Jean Bertrand.

Nous exprimons avec enthousiasme nos remerciements aux personnes ressources rencontrées sur le terrain à l'instar du : Sous-préfet et son Adjointe Mme Itambi, du Délégué du MINADER du poste de Ndikiniméki, du Maire Bassoubel Missek Patrice, les chefs des villages Nomena, Nebolen, Ndokohok New Bell, Ndokohok Village pour leurs collaborations et leurs disponibilités.

Nous adressons notre reconnaissance à toutes les femmes et filles de Ndikiniméki et particulièrement celles des villages enquêtés pour le temps qu'elles nous ont accordé et ont répondu présentes à notre interview.

Nos sincères remerciements à Charly Njambe Fils mon fiancé pour son soutien unique et ses encouragements incessants, notre respect pour les sacrifices déployés dans la réalisation de notre travail. Il a su insuffler en nous le goût des études et surtout nous a fait confiance.

Ma gratitude à mon mentor Kuitche Henri pour son soutien matériel et financier ainsi que ses conseils pratiques qui ont été une lumière dans tout mon parcours scolaire. Le goût de l'effort qu'il a suscité en nous de par sa rigueur, l'amour du travail et de la responsabilité.

Nos remerciements à l'égard de mon essentiel, ma précieuse offre du ciel, à qui je dois ma vie, ma réussite et tout mon respect mon cher papa j'ai nommé Balihiki Missek Michel.

Nos sincères remerciements à mes frères et sœurs pour leur soutien moral inconditionnel tels que : Enganimoul Xavier Maurice, Ongmissikaya Flore Carole, Sabiketi Balihiki Iness, Ilik Balihiki Martine Dhaline, Ongbassomben Balihiki Christelle, Eloken Balihiki Géosalide.

Nous remercions nos amis pour leur soutien, amour, leurs conseils qui nous ont aidé pour la recherche et la collecte des données je nomme : Bele Ongmokan Fanine, Bayokolak Alain Georges.

A tous ceux et celles qui m'ont encouragé et aidé de près ou de loin dans la réalisation de ce travail, par leurs conseils sur le plan technique, économique et moral, leurs encouragements et leurs compétences ainsi que leur amour. Il me serait difficile de tous les citer. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance.

RESUMÉ

De nos jours, l'agriculture est la principale source de devises et de croissance dans plusieurs pays du monde et au Cameroun en particulier. En 2004 la part de l'agriculture représentait 44% du PIB au Cameroun. Cette activité va favoriser l'autonomisation de plusieurs agriculteurs et les femmes en particulier en améliorant non seulement leurs conditions de vie, mais aussi, des performances agricoles multiformes. Les facteurs du développement agricole peuvent constituer une opportunité d'amélioration des moyens d'existence pour les femmes et l'ensemble des populations en situation de besoin financière, alimentaire etc. Pourtant, depuis des décennies à Ndikiniméki, la situation de la femme et la place qu'elle occupe dans ce processus est primordiale. Ce travail se propose d'étudier les enjeux et défis rencontrés par la femme dans le développement agricole à Ndikiniméki. Pour y parvenir, nous avons utilisé la méthode hypothético-déductive, qui passe par la démonstration et dont le point de départ est une hypothèse appuyée par l'approche participative. Les données ont été collectées à l'aide des questionnaires d'enquête administrés auprès de 220 exploitantes agricoles, ainsi que des guides d'entretien auprès de 43 personnes ressources et acteurs locaux (les femmes agricultrices, les autorités, les chefs de villages,) réparties dans les 06 postes agricoles (Nomena, Ndokobakoumek, Nebolen, Ndokobassaben, Ndikoko I et Ndokowanen) de la zone d'étude. Les résultats montrent que, le rôle de la femme dans le développement agricole à Ndikiniméki est entravé par des enjeux et défis liés aux pratiques agricoles. Ce qui nous a permis d'analyser et d'identifier les facteurs du développement agricole, les enjeux socio-économiques, culturels et environnementaux, des conséquences ainsi que les stratégies pour une meilleure optimisation des pratiques agricoles à Ndikiniméki. Plusieurs points majeurs ont été relevés dans cette zone tels que : la mauvaise politique de gestion des terres cultivables par les autochtones, l'enclavement presque universel des zones cultivables. Il est aussi à noter que le développement agricole à Ndikiniméki a subi de multiples transformations tant au niveau des pratiques culturelles, spatio-techniques qu'au niveau des perceptions des agricultrices. Et ses différents facteurs agricoles ont été mises en place grâce aux conditions biophysiques favorables de la zone. C'est dans cette optique que nous avons relevé que les agricultrices, les consommateurs, les institutions paraétatiques et non étatiques sont les principaux acteurs de la remédiation du développement agricole des femmes en général et à Ndikiniméki.

Mots clés : Ndikiniméki, femme, développement agricole, enjeux, défis.

ABSTRACT

Today, agriculture is the main source of foreign exchange and growth of many countries and Cameroon in particular. In 1978, when oil production started, the share of agriculture represented 44% of the GDP In 2004. This activity has empowered many farmers and women in particular by improving not only their living conditions, but also multi-faceted agricultural performance. The factors of agricultural development can be an opportunity to improve the livelihoods of women and the general population in financial and food need. However, for decades in Ndikiniméki, the situation of women and their place in this process has been paramount. This study aims to examine the issues and challenges faced by women in agricultural development in Ndikiniméki. To achieve this, we used the hypothetical-deductive method, which involves demonstration and who's starting point are hypotheses supported by the participatory approach. Data was collected with the help of questionnaires administered to 220 women farmers, as well as interviews conducted with 43 resource persons and local actors (farmers, administrative authorities, village chiefs,) spread over the 06 farming stations (Nomena, Ndokobakoumek, Nebolen, Ndokobassaben, Ndikoko I and Ndokowanen) in the study area. The results show that women's role in agricultural development in Ndikiniméki is hampered by issues and challenges related to agricultural practices. This allowed us to analyse and identify the factors of agricultural development, the socio-economic, cultural and environmental issues, the consequences as well as the strategies for a better optimisation of agricultural practices in Ndikiniméki. Several major points were noted in this area such as: the poor management policy of the cultivable land by the natives, the almost universal isolation of the cultivable areas. It should also be noted that agricultural development in Ndikiniméki has undergone multiple transformations in terms of cultivation practices, space and technology, and the perceptions of women. The different agricultural factors have been put in place thanks to the favourable biophysical conditions of the area. It is in this perspective that we have noted that farmers, consumers, parasternal and non-state institutions are the main actors in solving the problem of women's agricultural development in general and in Ndikiniméki.

Key words: Ndikiniméki, women, agricultural development, issues, challenges.

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| DEDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS | iii |
| RESUMÉ..... | v |
| ABSTRACT | vi |
| SOMMAIRE | vii |
| LISTE D'ABREVIATION | viii |
| LISTE DES FIGURES..... | ix |
| LISTE DES TABLEAUX..... | x |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 1 |
| CHAPITRE I : FEMMES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE..... | 45 |
| CHAPITRE II : ENJEUX ET DÉFIS DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES À NDIKINIMÉKI..... | 60 |
| CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES FEMMES A NDIKINIMEKI | 83 |
| CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE PAR LES FEMMES À NDIKINIMÉKI | 99 |
| CONCLUSION GENERALE..... | 113 |
| BIBLIOGRAPHIE | 115 |
| ANNEXES..... | 122 |
| TABLE DES MATIERES | 133 |

LISTE D'ABREVIATION

| | |
|--------------------|--|
| BAD | : Banque Africaine de Développement |
| BM | : Banque Mondiale |
| ONU FEMME | : Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| ONU HABITAT | : Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains |
| FAO | : Organisation pour l'alimentation et l'Agriculture |
| INC | : Institut Nationale de Cartographie |
| ASMAP | : Association des Sociétés Minières et agropastorales |
| AMAP | : Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne |
| PNVRA | : Programme National de recherche et Vulgarisation agricoles |
| PSSA | : Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire |
| RGPH | : Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| PAM | : Programme alimentaire mondial |
| GIC | : Groupe d'Initiative Commune |
| PADER | : programme d'Appui au Développement |
| MINADER | : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| MINDCAF | : Ministère du Cadastre et des Affaires Foncières |
| PPTE | : Pays Pauvres très Endettés |

LISTE DES FIGURES

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Localisation de la commune de Ndikininéki | 5 |
| Figure 2 : carte de l'occupation du sol de la commune de Ndikininéki | 6 |
| Figure 3 : Courbe ombrothermique de l'arrondissement de Ndikininéki..... | 9 |
| Figure 4 : Types de sols à Ndikininéki..... | 13 |
| Figure 5 : Végétation de la zone de Ndikininéki..... | 15 |
| Figure 6 : Hydrographie de Ndikininéki | 17 |
| Figure 7 : Cartes des pentes de Ndikininéki..... | 18 |
| Figure 8 : Carte du relief de Ndikininéki | 19 |
| Figure 9 : Démarche systémique | 38 |
| Figure 10 : Proportion de la main d'œuvre associative..... | 49 |
| Figure 11 : Types d'outils utilisés à Ndikininéki | 51 |
| Figure 12 : Différentes langues parlées à Ndikininéki | 52 |
| Figure 13 : Différentes cultures observées dans la commune de Ndikininéki particulièrement dans les zones enquêtées | 67 |
| Figure 14 : Différents modes d'acquisition des terres par les femmes de Ndikininéki..... | 69 |
| Figure 15 : systèmes de production agricole | 69 |
| Figure 16 : Nombres de champs posséder par chaque femme en moyenne | 70 |
| Figure 17 : Niveau d'instruction des femmes de Ndikininéki..... | 74 |
| Figure 18 : Tranche d'âge des femmes de Ndikininéki..... | 75 |
| Figure 19 : Taille des parcelles en hectare | 77 |
| Figure 20 : Estimations des rendements annuels en termes de sacs | 77 |
| Figure 21 : Marchés où sont vendus les produits agricoles..... | 79 |
| Figure 22 : Types de techniques de culture | 86 |
| Figure 23 : Outils culturaux utilisés par les femmes de Ndikininéki | 93 |
| Figure 24 : évaluations des rendements annuels en termes de sacs à Ndikininéki..... | 94 |
| Figure 25 : Types de sac utilisés pour les produits agricoles | 95 |
| Figure 26 : Rendement en termes d'argent..... | 97 |
| Figure 27 : Appréciation faites par les femmes sur les rendements agricoles..... | 97 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| Tableau 1 : Liste des différents villages de la commune et leurs Chefs-lieux | 7 |
| Tableau 2 : précipitations de l'arrondissement de Ndikinioméki (moyenne sur 23 ans) | 8 |
| Tableau 3 : CADRE SYNOPTIQUE DE LA RECHERCHE | 24 |
| Tableau 4 : Arbre conceptuel | 32 |
| Tableau 5 : Quartiers et ménages à enquêter | 44 |
| Tableau 6 : Organisation des différents revenus des femmes agricultrice | 47 |
| Tableau 7 : Type de main d'œuvre | 48 |
| Tableau 8 : Les facteurs de la production agricole | 66 |
| Tableau 9 : Types d'intrants utilisés à Ndikinioméki | 71 |
| Tableau 10 : Méthodes d'évacuation des produits agricoles | 79 |
| Tableau 11 : Différents modes d'acquisition des terres par les femmes à Ndikinioméki | 89 |
| Tableau 12 : Nombres de dossiers d'immatriculation des terres recensés par le Mindcaf du Mbam et Inoubou 2012-2017 | 102 |
| Tableau 13 : Occupations des femmes à Ndikinioméki | 103 |

LISTE DES PHOTOS ET PLANCHES

PHOTOS

| | |
|--|----|
| Photo 1 : Le billonnage | 53 |
| Photo 2 : Parcelle défrichée..... | 55 |
| Photo 3 : Parcelle brûlée..... | 56 |
| Photo 4 : Parcelle labourée prête à être ensemencée..... | 58 |
| Photo 5 : Excitant agricole | 73 |
| Photo 6 : Un champ de monoculture..... | 86 |
| Photo 7 : Champ de polyculture..... | 87 |

PLANCHES

| | |
|---|-----|
| Planche 1 : Chambre de stockage (A) (B)..... | 80 |
| Planche 2 : Transformation des produits issus exploitation agricole par les femmes..... | 81 |
| Planche 3 : | 96 |
| Planche 4 : Agricultrices travaillant sur des parcelles héritées par leurs maris | 101 |

INTRODUCTION GENERALE

Le dernier recensement de la population de 2005, affirme en démontrant que 51,1% de la population est constituée de femmes et dont 70% sont impliquées dans les pratiques agricoles et contribuent ainsi au développement socio-économique.

La femme et développement agricole dans les Pays les Moins Avancés (PMA) est l'un des thèmes d'actualité les plus débattus dans le monde. Nombreux écrits ont montré théoriquement le rôle que joue l'agriculture dans l'émergence économique des pays en développement. L'analyse de l'importance du développement agricole dans la réduction de la pauvreté dans ces pays fait l'objet de plusieurs études. Ces différentes études ont montré que dans les pays en développement l'agriculture est considérée comme le pilier de l'économie et le secteur productif le plus important considérant la part qu'elle occupe dans le PIB, M. HALIROU (2010). La terre a toujours été reconnue comme une source principale de richesse, de statut social et de pouvoir. Elle fournit le logement, la nourriture et les activités économiques. Elle est la principale source d'emploi dans les zones rurales et les milieux urbains les moins développés et constitue une ressource de plus en plus rare dans les zones urbaines. Dans ces pays «3 pauvres sur 4 » vivent en milieu rural, M. HALIROU (2010). La plupart d'entre eux dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour leur survie. Cependant, l'accès et la sécurité des droits fonciers sont un élément essentiel de tout concept de développement agricole FAO, (2003). L'inégalité des droits fonciers, qui découle de différence de statut, de la religion, des normes coutumières et locales, désavantage les femmes, pérennise la pauvreté et accentue les inégalités entre les sexes. Les femmes représentent seulement 15% des propriétaires fonciers en Afrique FAO, (2011). Les femmes africaines jouent un rôle central dans le secteur agricole du continent. En tant qu'épine dorsale du secteur, elles représentent 52 % de la population totale dans ce secteur et elles sont responsables d'environ 50 % du travail agricole dans les fermes de l'Afrique subsaharienne. Elles produisent également de 60 à 80 % de l'alimentation du continent. Cela peut sembler paradoxal, mais les femmes africaines représentent toujours une possibilité non exploitée dans le secteur agricole, le niveau et la qualité de leur participation ne procurent pas d'avantages en termes de développement socio-économique. Les femmes, que l'on décrit en tant qu'agricultrices, propriétaires de bétail et entrepreneures au sein de ce secteur,

disposent systématiquement d'un accès limité aux ressources productives. De ce fait, l'accès à la terre est lié de façon importante au pouvoir décisionnel (familial, culturel, communautaire et national). En effet, la manière dont elles entrent en possession des terres, alloués, dons, achats, transférés... demeure une préoccupation fondamentale dans le développement socio-économique et des activités y associées.

Au Cameroun, l'agriculture constitue la principale activité économique et occupe une grande partie des populations actives et plus particulièrement les femmes. Comme dans plusieurs pays du monde et en Afrique en particulier, les femmes sont discriminées à cause des activités qu'elles font dans la société et plus particulièrement celles vivantes des activités agricoles. Pour la société africaine, la femme est appelée aux travaux domestiques et à l'éducation des enfants, L. Mba (1949). La femme occupant un rôle essentiel dans le développement agricole fait face au problème foncier qui est au cœur du débat au Cameroun depuis le lancement de la réforme annoncé par le Président de la République au comice agro-pastoral le 17 janvier 2011. Plus encore celui de l'accès de la femme à la terre, car comme disent les adeptes des droits de la femme, celles-ci pourraient ne plus vouloir ou pouvoir investir sur des terres dont elles ne sont pas propriétaires. De plus, selon certains défenseurs des droits des femmes, « La quasi-totalité des femmes n'ont pas accès aux droits fonciers formels. Cette exclusion fragilise la capacité des femmes à investir dans l'exploitation de leurs terres » d'où la nécessité de clarifier la situation d'accès des femmes à la terre. Les études réalisées par le PAM (2011) ont révélé qu'au Cameroun, les femmes fournissent plus de 80% de la production agricole sur des parcelles familiales appartenant à leur mari ou louées. Ces produits sont utilisés pour satisfaire les besoins familiaux et pour les marchés locaux. La disponibilité du foncier est ainsi une condition essentielle pour répondre à leurs besoins productifs.

Le développement agricole dans le centre du Cameroun, particulièrement dans la localité de Ndikiniméki est très étendu des activités agricoles qui s'y déroulent sont très diversifiées ; les tubercules (manioc, patate, macabo, ignames...), les légumineuses, les céréales, les cultures maraichères... Essang et Moustier, (1994) ; Moustier, (1997). En dehors de la diversification des cultures, on observe une intensification de l'élevage avec plus de 1 000 tonnes sur le marché de Ndikiniméki. Du fait de cette diversité de cultures, le développement agricole et sa production agricole est en plein essor dans les périphéries de la commune de Ndikiniméki afin de nourrir toute cette population grandissante. Les femmes en tant qu'acteur majeur de la production agricole, sont confrontées à une multitude de barrières qui rendent leurs accès total et libre à la terre si ardue. Il

paraît donc urgent d'ouvrir une lucarne sur les différentes voies qui permettront d'inscrire le problème d'enjeux et défis du développement agricole par les femmes comme phénomène à canaliser.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET

L'avenir de l'Afrique réside dans l'agriculture durable et l'efficacité économique. L'Afrique dispose d'un capital naturel considérable et a la possibilité de faire des sauts technologiques, FAO, (2008). L'Afrique possède une grande variété de zones agro-écologiques, qui vont des forêts ombrophiles marquées par deux saisons des pluies à une végétation relativement clairsemée, sèche et aride, arrosée une fois l'an. Si cette diversité constitue un énorme atout, elle représente tout de même un grand défi pour le développement agricole de l'Afrique, BAD (2015).

Au Cameroun, les femmes occupent une place importante dans le développement de l'agriculture et contribuent à 80% à l'économie nationale, ONU Femmes, (2021). En cela ces femmes rencontrent des difficultés tant sur l'acquisition des terres que dans les méthodes de conservation, de stockage et de commercialisation de leurs produits tant à l'échelle nationale qu'internationale. Les femmes sont en effet une composante très importante de la population au Cameroun. Selon le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, elles représentent 50,6% de la population ; 50% d'entre-elles résident en zone rurale. Au plan économique, elles contribuent pour plus de 55,8% à la production agroalimentaire nationale de subsistance nécessaire à la vie des communautés INS, (2010). Les études réalisées par le PAM, (2011) ont révélé qu'au Cameroun, les femmes fournissent plus de 80% de la production agricole sur des parcelles familiales ou louées.

Plus loin, dans la commune de Ndikiniméki, les observations de terrain font état de ce que la femme, mamelle nourricière, socle du développement socio-économique reste au centre des pratiques agricoles. Mais celle-ci rencontre des difficultés au niveau de l'extension de ces activités agricoles, de l'acquisition des terres dans la mesure où celle-ci n'hérite pas des terres, elle les acquiert par don, par achat, ou par location. Face à cette situation, Kossoumna, (2019) faisait déjà remarquer que les pratiques agricoles des femmes sont encore sur des petites superficies d'où un rendement réduit. La plupart des femmes qui se lancent dans les pratiques agricoles sont des ménagères en majorité et une minorité érigée dans les associations. Pour développer et étendre leurs superficies agricoles, celles-ci s'organisent en associations, en tontines, GIC, et bien plus dans

le but de s'approprier d'importantes parcelles de de terres afin de développer certaines pratiques agricoles.

II. DELIMITATION DU SUJET

II.1 délimitation spatiale

L'arrondissement de Ndikiniméki est créé en 1957 par l'arrêté n°237 du 07juillet 1955. Il est situé entre 4°46' à 54'' de longitude Nord et de 10°49 07'' de longitude Est. L'arrondissement de Ndikiniméki est limité au nord par Makénééné, au sud par l'arrondissement de Ngambe et Yingui, à l'Est par l'arrondissement de Ndom, Bokito, Nitoukou et Nkon Yambetta et à l'Ouest par l'arrondissement de Yingui et couvre une superficie de 2.650 km². La commune de Ndikiniméki située dans la région du centre et département du Mbam et Inoubou. Lors du recensement de 2005, la commune comptait 17462 habitants, dont 8874 pour la ville de Ndikiniméki et compte ainsi 32 villages, deux langues parlées, le Tunen et le Toutomb. Espace géographique cosmopolite regorgeant les Haoussas, les Bamilékéés, les Bamoums...

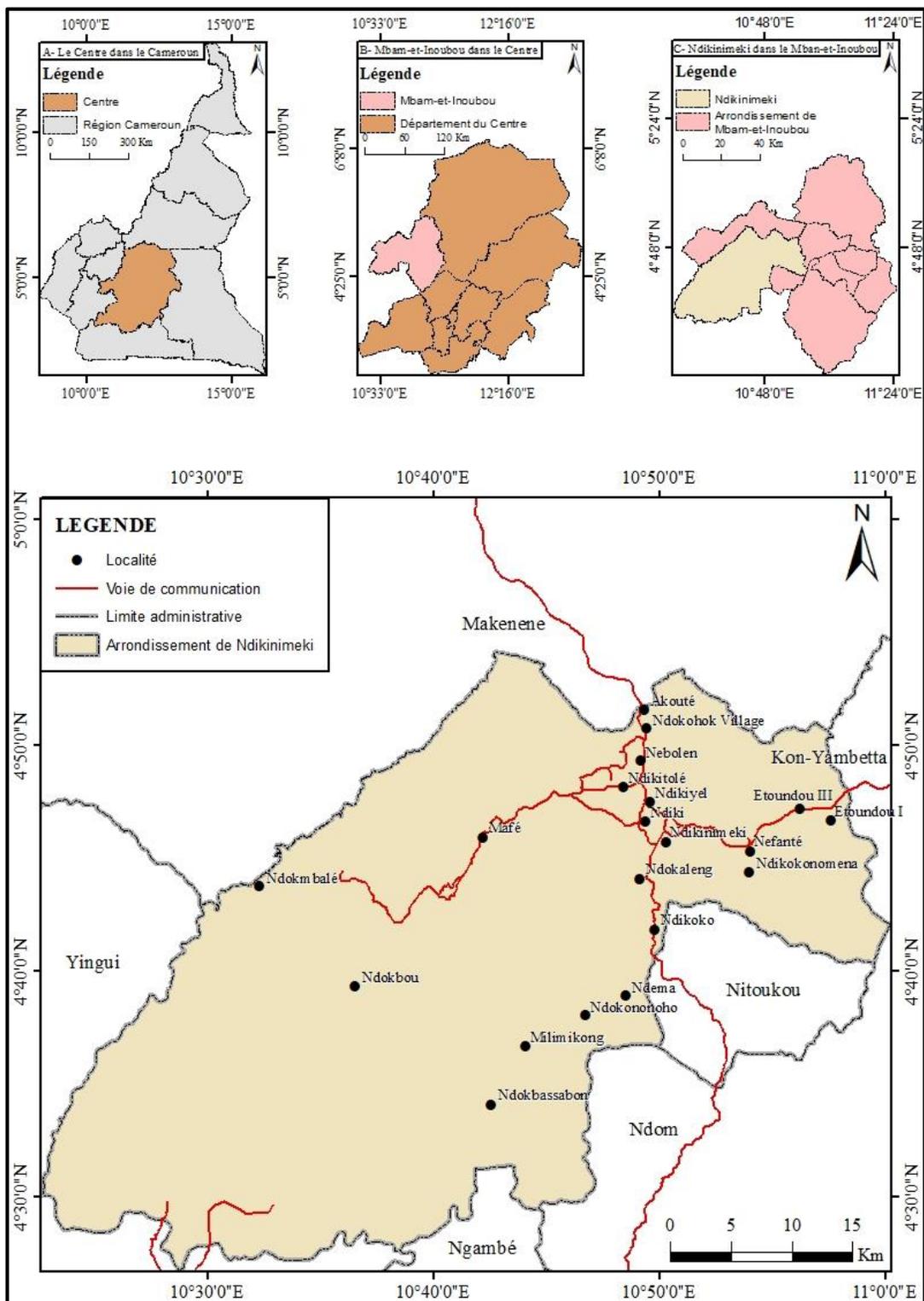
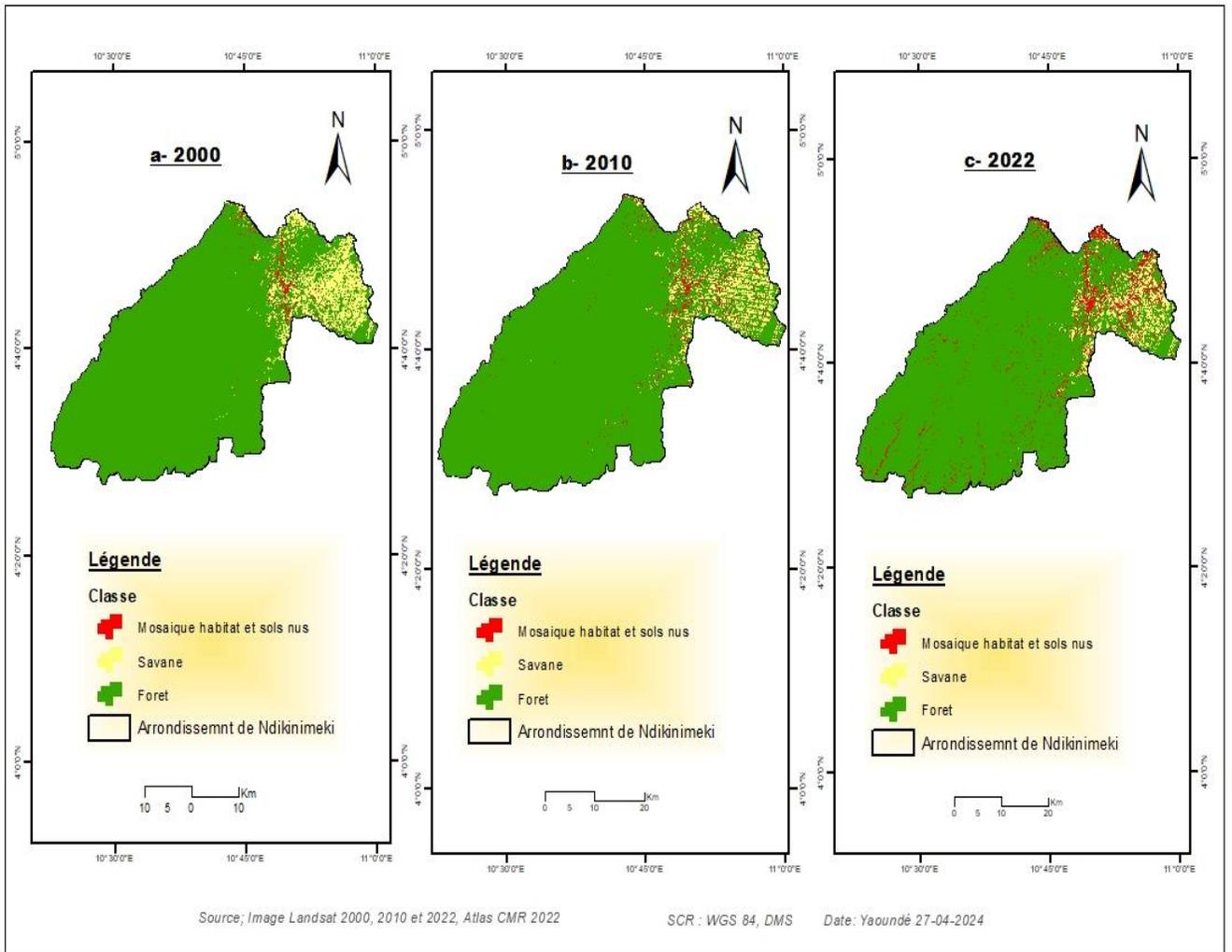


Figure 1 : Localisation de la commune de Ndikiniméki

PRÉSENTATION SOMMAIRE DE NDIKINIMÉKI



Source : image Landsat 2000, 20210 et 2022

Figure 2 : carte de l'occupation du sol de la commune de Ndikiniméki

La Commune de Ndikiniméki est située à 178 km de Yaoundé la capitale politique du Cameroun. Elle y est reliée par une voie bitumée, la route nationale n°4 qui traverse tout le département pour joindre la région de l'Ouest. Cette voie situe Bafia, le chef-lieu du département, à 58 km de la ville de Ndikiniméki. L'interland de la commune est traversé par une route provinciale non bitumée reliant le Mbam et Inoubou à la Sanaga Maritime. La Commune de Ndikiniméki a été créée Arrêté N°237 du 07 Juillet 1955 et a une superficie de 2 650 km². Elle

compte 32 villages et 18 quartiers dans l'espace urbain (soit 50 chefferies de 3e degré) ; Elle compte aussi 04 groupements ou chefferies de 2e degré qui sont les groupements Etoundou, Inoubou nord, Inoubou sud, Ndikoko, répartis selon le **tableau 1** suivant :

Tableau 1 : Liste des différents villages de la commune et leurs Chefs-lieux

| GROUPEMENTS | VILLAGES |
|---------------------|---|
| ETOUNDOU | Boutourou, Etoundou I, Etoundou II, Etoundou III, Nomale, Nefante, Nomena |
| INOUBOU NORD | Akoute, Ndokohok village, Ndokomaï, Ndikitiek Nebolen, Ndikitole, Ndikiyel, ndokbilak, Ndokobou I, Ndokobou II |
| INOUBOU SUD | Ndokobakoumek, ndokobandalemak, ndokobassaben regroupement, ndokobassaben village, ndokon ndokowanen, ndokononoho |
| NDIKOKO | Netof, ndoksomb, ndokobagna, ndikoti I, ndikoti II elond, ndekalend, ndema aviation |

Source : enquête de terrain, juillet 2022

II-2 Le climat

Ndikiniméki est situé dans une zone de transition entre la forêt équatoriale et la savane. Ce qui la place d'emblée dans la zone des climats subéquatoriaux guinéens forestiers. La région est caractérisée par l'abondance des précipitations. La pluviométrie annuelle est de l'ordre de 1455 millimètres¹ et la température moyenne est de 24,9°C, la température minimale est de 23,8°C observée en Aout. Ce climat a quatre saisons qui rythment les activités humaines :

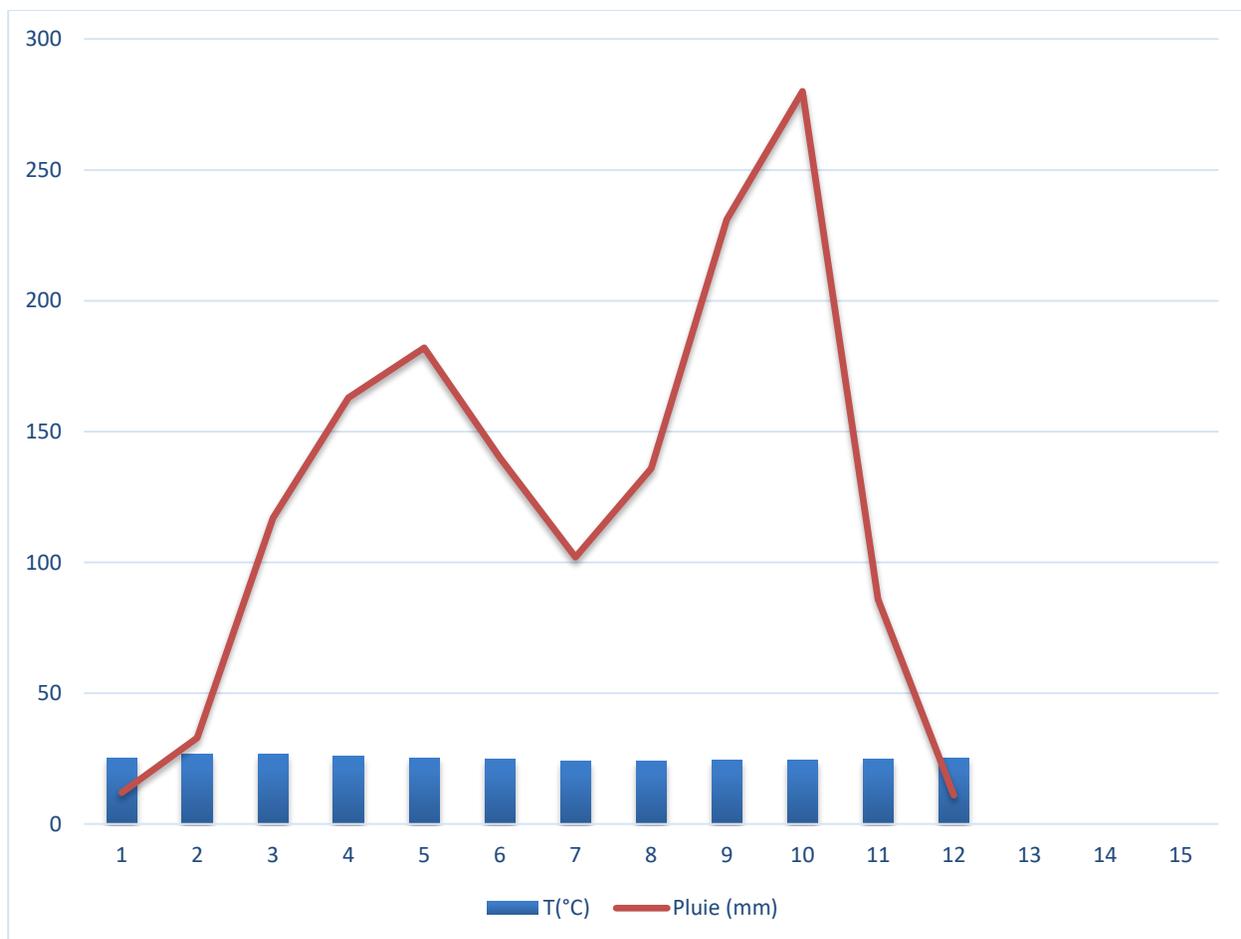
- La grande saison des pluies est la plus longue, elle va de mi-Aout à mi-Novembre : cette période correspond à la mise en veilleuse des activités agricoles. C'est le moment de récolter le cacao, une des principales cultures d'exportations de la région.
- La petite saison de pluie va de mi-Mars à mi-Juin : qui correspond à la période des semailles et de l'entretien des champs.
- La grande saison sèche
- La petite saison sèche.

Le climat de Ndikini méki est caractérisé par une chaleur et une humidité constante, (**tableau 2**). Les mois les plus pluvieux ont respectivement 234 et 280 millimètres de pluies par an. L'humidité relative reste très importante au cours de l'année. Le minimum est enregistré au cours du mois de février, soit un taux d'humidité de 69%. Le mois de janvier et mars connaissent aussi de faible taux, soit 76% pour chacun. Le taux d'humidité des autres mois tourne autour de 80% sauf juillet et aout qui connaissent le maxima avec un taux de 86% pour chacun d'eux. Le caractère humide est affirmé aussi par une moyenne annuelle d'évaporation justement, cela de 934 mm Si on fait le bilan des pluies de 559 mm qui sont conservées en moyenne par an dans la zone (**Tableau 2**). Le climat humide favorise le développement des activités agricoles à cause de l'abondance des précipitations, qui favorisent par ailleurs une altération chimique.

Tableau 2 : précipitations de l'arrondissement de Ndikini méki (moyenne sur 23 ans)

| Mois | janv | fev | Mars | avril | Mai | juin | Juill | aout | sept | oct. | nov | déc | Moy Annuelle |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|------|------|-------|------|------|------|------|------|---------------------|
| T (°C) | 25,3 | 26,6 | 26,5 | 25,9 | 25,4 | 24,7 | 23,9 | 23,9 | 24,4 | 24,5 | 24,9 | 25,3 | 25,1 |
| Pluie (mm) | 12 | 33 | 117 | 163 | 182 | 140 | 102 | 136 | 234 | 280 | 86 | 11 | 1496 |
| H% | 74 | 69 | 74 | 80 | 82 | 84 | 86 | 86 | 85 | 84 | 81 | 79 | 80 |
| Evaporation | 107,1 | 124,3 | 110,6 | 78,9 | 69,5 | 60,6 | 53,8 | 54,4 | 57,7 | 62,8 | 69,2 | 85,4 | 934 |

Source : J.C OLIVY.1986, Fleuves et rivières du Cameroun.



Source: enquête de terrain, juillet 2022

Figure 3 : Courbe ombrothermique de l'arrondissement de NdikiniMéki

Les enquêtes au sein des villages ont révélé une faune abondante et diversifiée qui correspond à celle des écosystèmes de savane et de forêt. Nous rencontrons une diversité de faune aquatique tel que : les queues rouges, les silures, les tilapias, les carpes, les crabes, les tortues de mer, les grenouilles Goliath... Chaque plante a besoin de certaines conditions de température et d'humidité pour pousser. De plus, il y a des facteurs climatiques qui empêchent la pratique de l'agriculture. Les plantes ne se développent pas dans les lieux où les températures sont très élevées (au-dessus de 45°C), ou bien très basses (en-dessous de 10°C) ou dans les zones où les pluies sont très faibles ou trop fortes.

II-3 Les sols

Le sol est latéritique, le manteau d'altération est peu épais et donne naissance à des sols caillouteux sur les versants. Toutes les formations géologiques appartiennent au socle ancien. La

combinaison des facteurs climatiques, géologiques et géomorphologiques a contribué à la formation des sols ferrallitiques rouges, jaunes et ocre à Ndikinioméki. Ces sols se caractérisent par une grande épaisseur des profils car le climat équatorial et sa pluviométrie constante, associés au couvert végétal forestier favorisant leurs altérations. L'altération ici est chimique, à cause de son humidité, cela est due à l'abondance des précipitations. Nous rencontrons ces types de sols le long des cours d'eaux, où ils forment d'ailleurs des marécages propices à l'agriculture ici, le sol ne s'assèche jamais et par conséquent sont favorables à l'agriculture maraîchère. La topographie plane y favorise des conditions de stagnation saisonnière des eaux, qui sont des conditions très contraignantes pour une grande majorité des espèces ligneuses. Le sol (terre), est créé sans le travail humain. C'est le premier facteur de production agricole ; sa valeur à cet égard est très variable selon la nature du sol, le climat, les possibilités d'irrigation et de fertilisation, etc. (GUY, 1973). Le sol est considéré comme une ressource naturelle fondamentale et, donc le facteur de production principal car il permet l'infiltration de l'eau, contribue au stockage de l'eau et emmagasine les éléments nutritifs pour les plantes favorisant ainsi l'agriculture. Le sol est un facteur important dans le processus de développement agricole, il occupe une place centrale dans la lutte contre la pauvreté pour les populations rurales. Les sols de Ndikinioméki sont principalement constitués des constituants organiques, (débris d'animaux, végétaux) des constituants minéraux (sable, argile), de gaz qui circule dans les intersites et enfin la solution terre formée d'eau et d'ions. Ces sols favorisent le développement de nouvelles techniques agricoles. Les paysannes de la région de Ndikinioméki reconnaissent la fertilité des sols à travers différents indicateurs tels que les herbes qui y poussent sur la surface du sol, la texture et la couleur du sol.

- Selon les paysannes, lorsque poussent du sol des herbes telles que le roi des herbes (*ageratum conyzoides*), le sissongo (*pennisetum purpuseum*) aussi appelé fausse canne à sucre ou canne fourragère...ces sols sont très fertiles et produisant ainsi des bons rendements sans apports des fertilisants;
- La bonne texture du sol selon les paysannes est caractérisée par la présence d'êtres vivants dans le sol tels que les serpents, les vers de terre de couleur noire, les termites. Lorsque l'on pioche un sol et que l'on y retrouve toute cette biodiversité, ce sol est considéré très fertile et n'aura pas besoin d'adjuvants pour un rendement meilleur;

- Les femmes de Ndikinioméki considèrent les sols noirs comme très fertiles favorisant ainsi le développement des pratiques agricoles avec un bon rendement et partant, n'exige pas d'engrais pour leur fertilisation contrairement aux sols rouges qui nécessitent les fertilisants.

Les sols ferrallitiques se trouvent dans le climat tropical humide (**figure 2**). Ces sols sont remplis d'eau de la nappe phréatique jusqu'à la surface. Lorsque les sols sont remplis d'eaux, les arbres ont la possibilité de pousser sans problème. A côté des versants et le long des petites rivières tributaires du fleuve, quand les pentes s'adoucissent, les sols ferrallitiques typiques cèdent la place à une association de sols ferrallitiques et de sols hydro morphes. Ces sols jaunes qui se caractérisent entre autres par leur texture sableuse, un horizon humifère réduit (3 à 10 cm), une sensibilité à l'érosion sur les pentes servent à la pratique des cultures de contre saison.

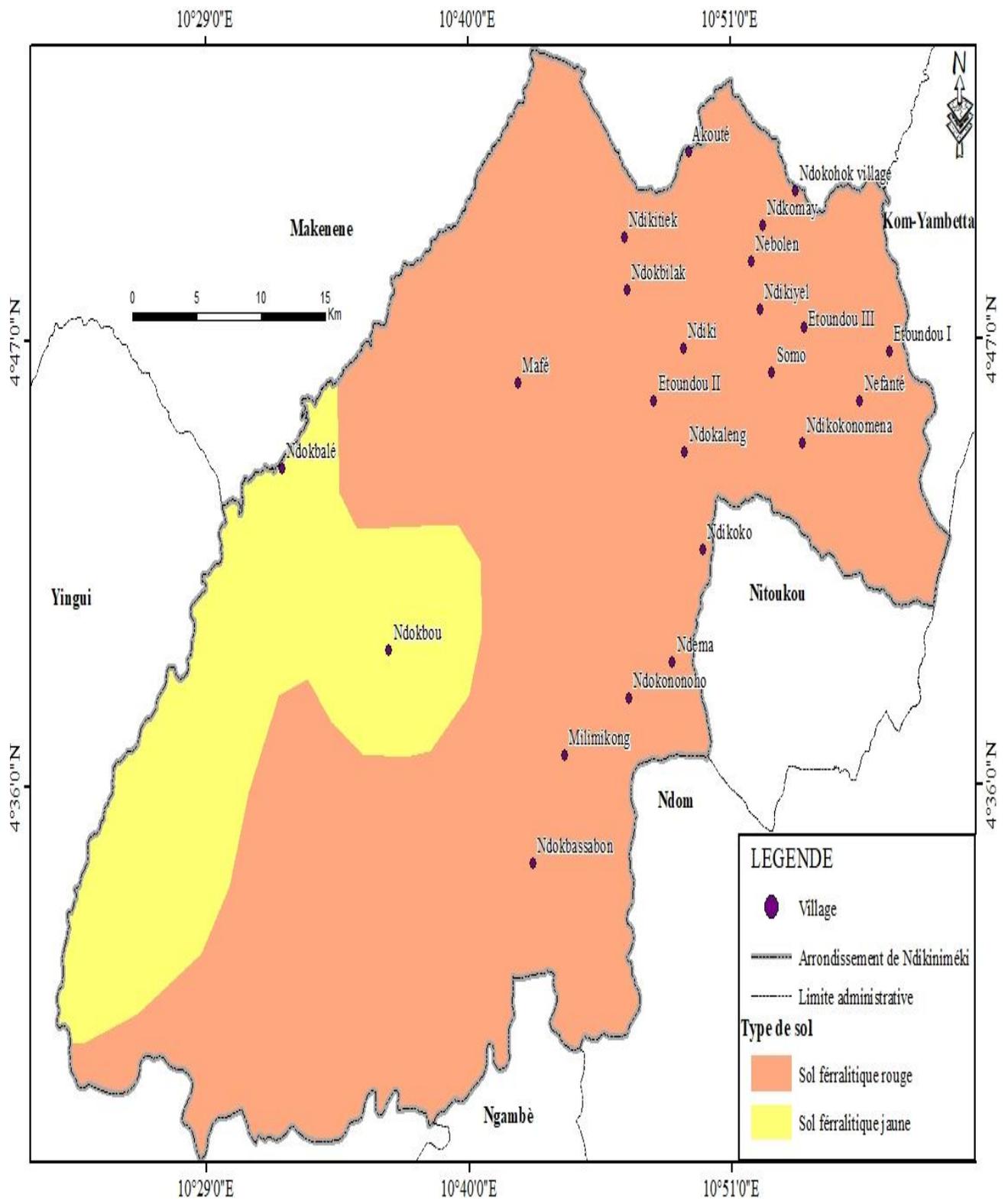
A Ndikinioméki, l'abondance des pluies détermine en outre l'apparition des caractéristiques **physico-chimiques** : capacité d'échange faible, qu'elle soit mesurée sur l'argile ou sur le sol total, en raison des constitutions kaoliniques et des sesquioxydes ; quantité de bases échangeables faible ; degré de saturation variable, mais généralement faible.

- **Valeur agricole** : les sols ferrallitiques à Ndikinioméki ont une valeur agricole élevée, dans tout le territoire, toute la population vit des rendements de ces sols. Ces sols favorisent le développement de l'agriculture étant donné que la majorité des cultures rencontrées sont le maïs, le manioc, l'arachide, les ignames, le palmier à huile, le taro...
- **Contrainte de mise en valeur** : Dans la commune de Ndikinioméki, les principales contraintes sont dues à la faible teneur en matière organique et en éléments minéraux et aux risques de dessèchement (**figure 3**) des horizons des surfaces causés par le climat (pour celles qui cultivent sur les plaines). Chaque plante a besoin d'un terrain avec des caractéristiques adéquates. La taille des grains de terre et la porosité conditionnent la quantité d'oxygène du sol et sa capacité à retenir l'eau. De plus, chaque sol a une composition chimique et biologique qui détermine son degré d'acidité et sa richesse en nutriments minéraux et en matière organique apportant ainsi à la plante les éléments nécessaires pour sa croissance.

C'est ainsi que le tableau nous présente quelques espèces ligneuses rencontrées dans cette commune de Ndikinioméki comme l'iroko, le bubinga, le sapelli, le bibolo, le doussié, l'ayous, le padouk, le sipo...

| Noms communs | Noms vernaculaires |
|---------------------|---------------------------------|
| iroko | <i>Chlorophora excelsa</i> |
| bubinga | <i>Guibourtia tessmanii</i> |
| sapelli | <i>Entadophragma cykindrika</i> |
| bibolo | <i>Lovoa trichiliodes</i> |
| doussié | <i>Azelia bipindensis</i> |
| ayous | <i>Triplochiton scleroxylon</i> |
| padouk | <i>Pterocarpus soyauxii</i> |
| sipo | <i>Entandophragma utile</i> |
| kosipo | <i>Entandophragma candelei</i> |
| fraké | <i>Terminalia superba</i> |
| azobé | <i>Lophira alata</i> |

Tableau 3 : Quelques espèces ligneuses rencontrées dans la commune de Ndikiniméki.



Source : INC, 2023

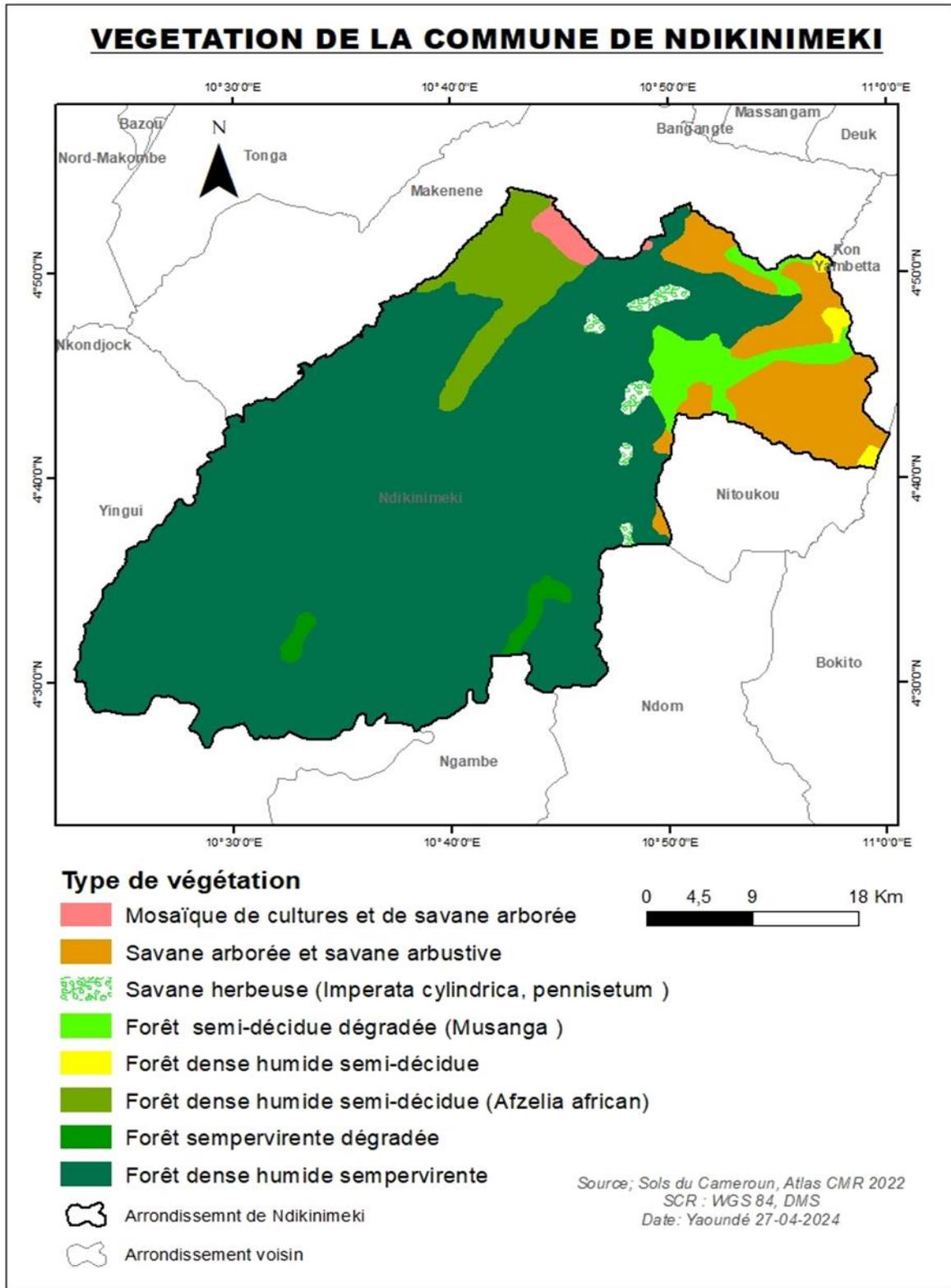
Figure 4 : Types de sols à Ndikiméki

II-4. Végétation

La végétation est l'ensemble des plantes qui poussent en un lieu donné selon leur nature. De la notion de végétation découlent les notions connexes de tapis végétal, de paysage végétal, de type de végétation et de formation végétale. On distingue la végétation naturelle composée de plantes sauvages dites spontanées de la végétation artificialisée composée de plantes cultivées. On considère ce qui pousse sur une surface donnée de sol, ou dans un milieu aquatique. On parle aussi de « couverture végétale » ou de « paysage végétal ». La végétation de Ndikiniméki est représentée d'une part par une forêt secondaire peuplée des grands arbres tels que *Mansonia altissima*, *Sterculia oblonga*, *Celtis zenkeri*, *Celtis tessmanii*, *Ceibapentadra*, *Albizia grandifolia*, *Musanga cecropioides*, *Adansonia digitata*, *Ricinodendron heudelotii*... D'autre part l'on rencontre des jachères (ou se développent les cultures) dominées par *Chromolaena odorata*, *Pennisetum purpureum*, *Costus affer*, *Algeratum sp* et *Imperata cylindrica*...

L'écosystème forestier est fortement perturbé par la création des champs et l'exploitation anarchique des essences commercialisables telles que le Bubinga, l'Iroko, Movingui, Bibolo, Azobé, Padouk, Bubinga... La conséquence est que ces essences diminuent de manière inquiétante dans la Commune de Ndikiniméki. On note également l'exploitation de certaines espèces ligneuses pour la construction et comme bois de chauffage ainsi que la présence de plusieurs plantes utilisées dans la médecine naturelle (*Enantia chloranta*, *Alstonia boonei*, *Guiburtia tesmani*). La végétation joue un rôle majeur de production et de protection des sols et de l'humus, le cycle du carbone et de production d'oxygène. Dans cette zone, on distingue (03) types de végétation (**figure 4**). **La forêt dense sempervirente, la forêt dense semi décidue et les savanes forestières.** Dans ces différentes forêts certaines plantes peuvent être bio-indicatrices dans l'identification des sols fertiles sur lesquels sont développées les cultures vivrières et pérennes qui font également partie de cette végétation diversifiée. Il s'agit de l'arachide (*Arachis hypogea*), maïs (*Zea mais*), gombo (*Hibiscus esculentum*) palmier à huile (*Elaeis guinensis*), le cacao (*Theobroma cacao*), l'avocatier (*Persea americana*), papayer (*Carica papaya*), goyavier (*Psidium guayava*), safoutier (*Dacryodes edulis*) bananier plantain (*Musa sapiensis*), manioc (*Manihot esculenta*).

La végétation sous toutes ses formes fournit un large éventail de produits utiles à l'espèce humaine et au développement de leurs activités agricoles. De ce fait, elle est l'objet d'activités importantes allant de la production de céréales à l'exploitation forestière.

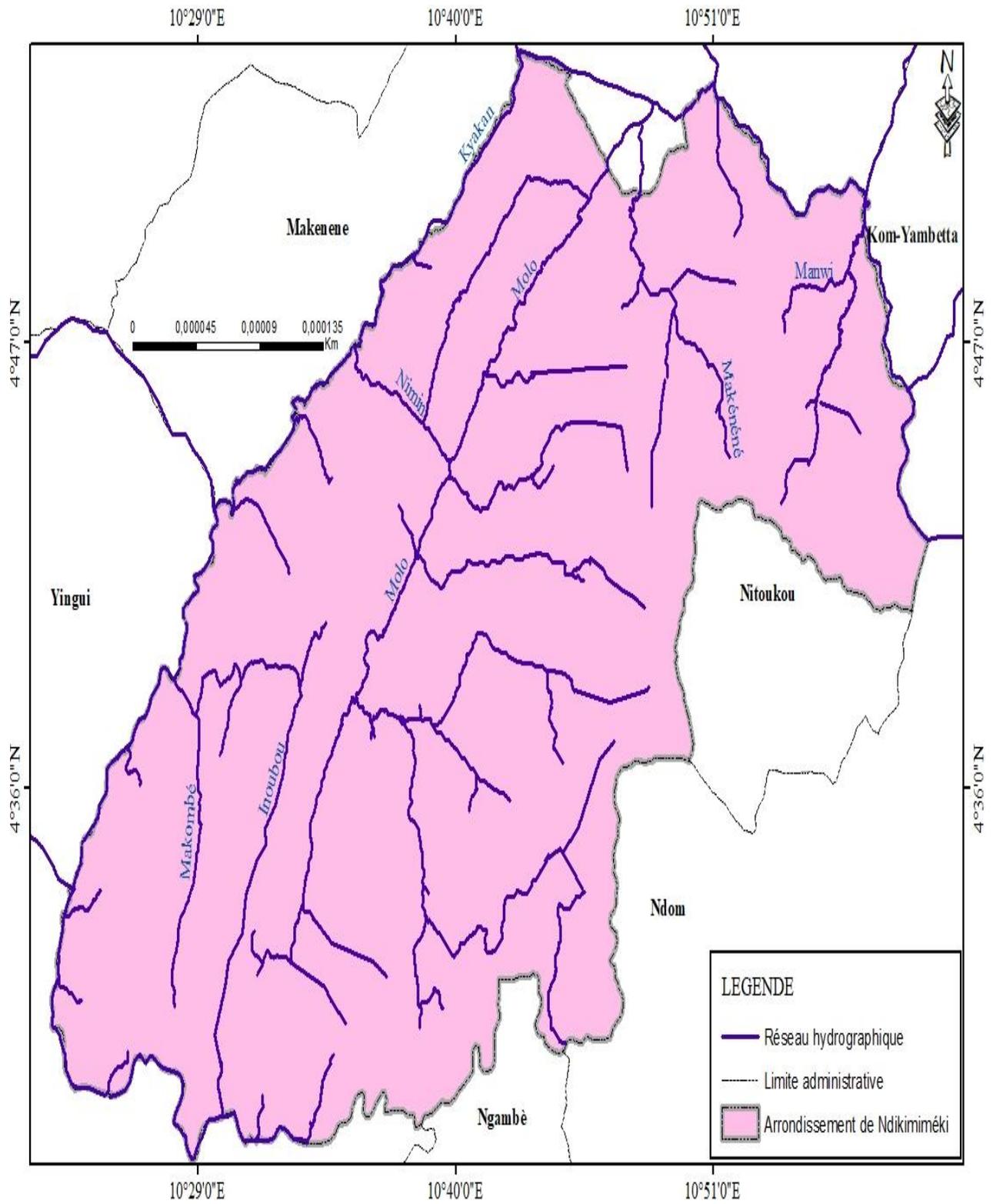


Source : INC, 2023

Figure 5 : Végétation de la zone de Ndikiniméki

II.5 l'hydrographie

Le réseau hydrographique est dense et traversé par plusieurs cours d'eau : Il s'agit des rivières Molo, Inoubou, Bassaben, Biadjang, Nihep, Makombé et Kiakan. L'arrondissement de Ndikinioméki comporte également des sources naturelles d'eau et de marigots qui servent d'approvisionnement en eau à plusieurs plantations et ménages. La plupart des activités agricoles vivrières et même pérennes sont développées le long ou non loin de ces différents cours d'eau dans le but de ravitailler les champs en eau ce qui favorise une activité vivrière intensive voir la carte hydrographique de Ndikinioméki (**figure 5**) la plupart de ces cours d'eau ont des débits qui varient en fonction des saisons, mais ils sont tout de même à l'exemple de la rivière Inoubou, permanente tout au long de l'année.

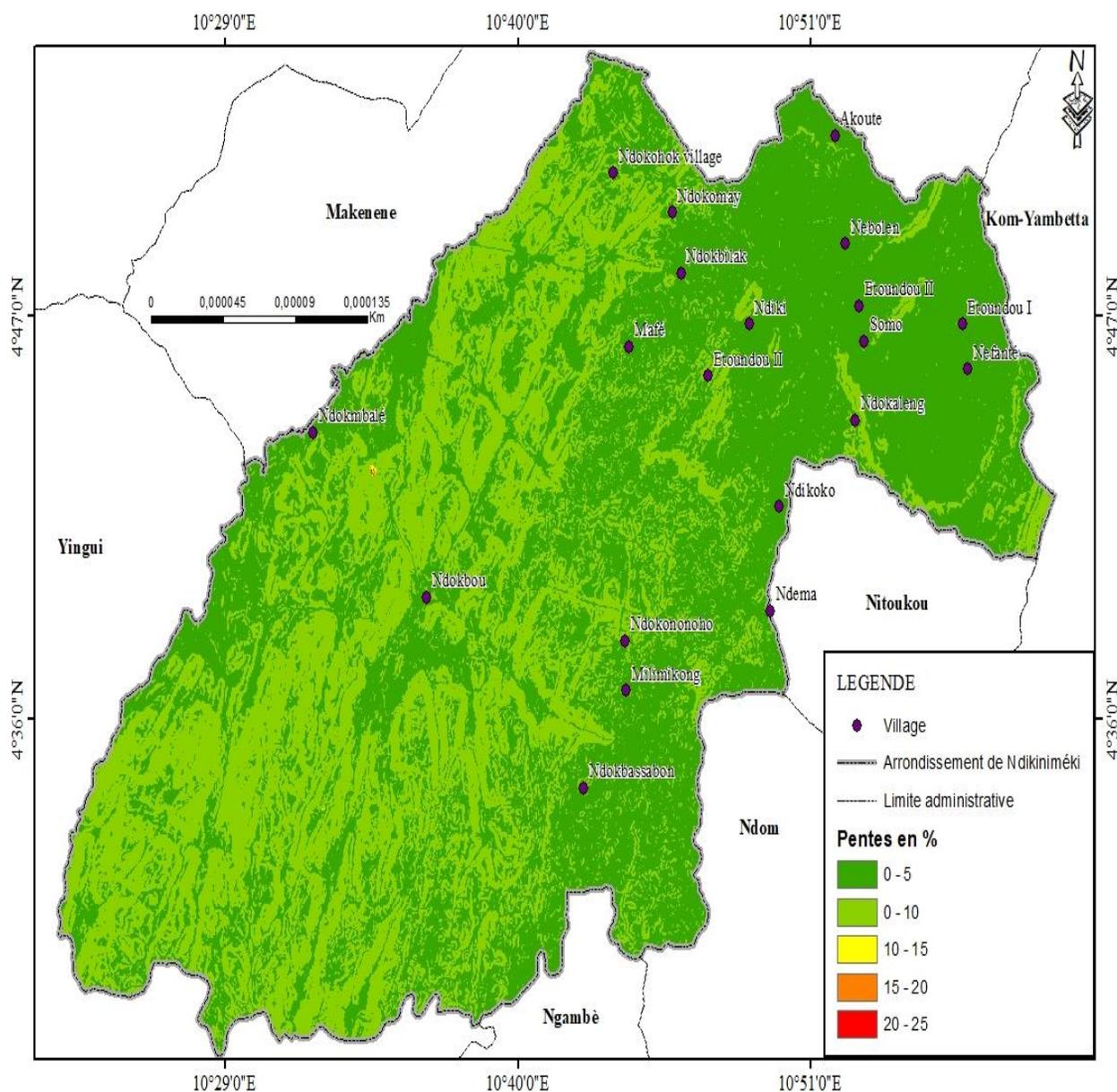


Source : INC, 2023

Figure 6 : Hydrographique de Ndikiniméki

II.6. le relief

L'altitude et la pente du terrain conditionnent l'activité agraire. Les températures baissent à mesure que l'altitude augmente, ce qui limite le développement des espèces à partir d'une certaine altitude. C'est pour cela qu'à Ndikinioméki l'agriculture s'étend généralement dans les vallées et les plaines. La carte des pentes (**figure 6**) nous démontre les plaines et les vallées qui sont propices pour une activité agricole. La commune de Ndikinioméki est située dans une zone ceinturée par une chaîne de montagnes ; d'altitude variant entre 600 et 1000 m.



Source : INC, 2023

Figure 7 : Cartes des pentes de Ndikinioméki

statuts et activités) l'utilisation archaïque des outils de travail, le faible accès aux terres par les femmes considéré comme des êtres inférieurs appelées uniquement au mariage et aux travaux ménagers.

Par ailleurs, avec le temps, ces pratiques agricoles des femmes se sont répandues à Ndikiniméki sur l'autonomisation de la femme. Des lors, plusieurs femmes créent des associations de femme, des coopératives et des tontines pour développer les pratiques agricoles à Ndikiniméki qui restent un véritable gage du développement local.

II.8 Délimitation thématique

Cette étude est intitulée: « Femmes et développement agricole, enjeux défis et perspectives dans la commune de Ndikiniméki ». Ce libelle appelle à une réflexion profonde sur la place ou le rôle qu'occupe la femme dans le développement agricole comme levier du développement socioéconomique à Ndikiniméki en particulier et du Cameroun en général. Dans un contexte où l'agriculture occupe et emploie plus de 80% de la population, les pratiques agricoles dans lesquelles les femmes sont au centre à travers leurs activités apparaissent aujourd'hui comme un rempart dans la lutte contre la faim. Ce sujet se situe au confluent d'autres disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, la géographie et bien d'autres dans la mesure où il peut être en fonction des résultats un adjuvant d'aide au développement socio-économique où les pratiques agricoles des femmes resteront au centre des préoccupations actuelles en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et de production agricole en masse.

III. PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

III.1 Problématique

Le monde est confronté aujourd'hui à des crises de famines dues au manque criard et à la rareté des ressources alimentaires Isabelle Droy, (1990 : 53). Le développement de l'agriculture est une priorité socio-économique majeure pour l'ensemble des pays de la planète. En Asie, près de 70% des femmes sont employées et travaillent dans le domaine agricole, tout comme en Afrique Sub-saharienne près de 75% de femmes sont employées dans le domaine agricole. Le secteur agricole est au centre de l'économie des pays moins avancés. Ils représentent une large part du PIB, 30 à 60% d'entre eux emploient une proportion significative de la population active, FAO, (2005). Selon la banque mondiale (2008), dans la plupart des pays en mutation, que comptent la plupart des pays d'Asie du Sud et d'Asie de l'Est ainsi que les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, le rapide accroissement des disparités entre les revenus ruraux et les revenus urbains et la

persistance d'une extrême pauvreté rurale sont les principales causes des tensions sociales et politiques. Il n'est pas possible de remédier durablement à ce problème en prenant des mesures de protection agricole qui auraient pour effet d'accroître le prix des aliments (parce qu'un grand nombre des ménages pauvres doivent acheter au moins une partie de leur nourriture) ou en accordant des subventions.

Plus loin pour ONU HABITAT, (2005) les pratiques agricoles ont évolué en Afrique subsaharienne du fait que la femme occupe une place importante dans le développement de l'agriculture qui occupe près de 80% de son PIB et dont les femmes occupent 75%. Selon Chidji Ojukwu (2020), la banque mondiale a investi plus de 12 milliards de dollars dans le secteur agricole africain. L'Afrique est considérée comme le secteur le moins productif car sa productivité moyenne se situe à 36% du niveau mondial. De même, du fait du phénomène de famine et de pauvreté en Afrique subsaharienne, l'agriculture occupe une place importante pour l'accroissement de l'économie, FAO, (2008). On se rend compte que ce pourcentage est de plus en plus au centre des pratiques agricoles car 80% de sa productivité est issue des pratiques agricoles instituées par la femme, ONU Habitat, (2008). Ce pourcentage sans cesse croissant de production agricole contribue à la résolution des problèmes de famine et de pauvreté alimentaire que connaît l'Afrique subsaharienne. Dans les pays du Maghreb, à la suite de certaines émeutes de la faim, ces pratiques agricoles menées sur des milliers d'hectares de superficies dont le résultat s'élevait à des milliers de tonnes qui viennent résoudre à 20% le phénomène de famine, (Banque mondiale, 2010).

Au Cameroun, l'agriculture occupe 80% des individus et l'agriculture est à 75% au centre de l'économie, (ONU Femmes Cameroun, 2008). C'est la raison pour laquelle le gouvernement déploie les stratégies de sauvegarde et de développement d'une agriculture à long terme en finançant et en valorisant certaines pratiques et projets agricoles ... Dans le grand nord, la femme occupe 60% des pratiques agricoles rehaussant ainsi l'économie de la région mais aussi nationale. (FAO, 2008), ceci pour pallier au problème de pauvreté et de famine, de sous-développement, du chômage et par ailleurs l'auto emploi. Le taux de pauvreté dans la région de l'Extrême Nord avoisine 41%, (DSCE). Cette région enregistre la proportion la plus élevée de femmes pauvres, soit près de 63% en 2007. Le taux de pauvreté y varie selon que l'on soit en milieu urbain (20,7%) ou rural (72,6%) (INS, 2010). Ainsi, la situation économique des femmes marquée par la pauvreté ambiante ne facilite pas leur autonomisation des pratiques agricoles Kossumna, (2019). Les femmes sont en effet une composante très importante de la population au Cameroun. Selon le

Troisième RGPH (2005), elles représentent 50,6% de la population ; 50,0% d'entre-elles résident en zone rurale. Sur le plan économique, elles contribuent pour plus de 55,8% à la production agroalimentaire nationale de subsistance nécessaire à la vie des communautés INS, (2010). Les études réalisées par le PAM (2011) ont révélé qu'au Cameroun, les femmes fournissent plus de 80% de la production agricole sur des parcelles familiales ou louées. Ces produits sont utilisés pour satisfaire les besoins familiaux et pour les marchés locaux. La disponibilité du foncier est ainsi une condition essentielle pour répondre à leurs besoins productifs Kossumna, (2019). Toutefois, ces femmes sont confrontées à des difficultés à diverses origines à savoir, accès aux terres, (dans l'acquisition des terres).

Dans la commune de Ndikiniméki, les femmes sont au cœur du développement agricole. Près de 80% de femmes sont impliquées dans les pratiques agricoles ceci dans l'optique de valoriser leurs potentialités. Ces femmes sont organisées en GIC, en associations, en tontines pour l'extensification des pratiques agricoles sur d'importantes superficies. Il y a quelques décennies, la femme était considérée comme cet être destiné à faire des enfants, à s'occuper de la maison et de l'éducation des enfants. Par ailleurs, elles constituaient la main d'œuvre pour apporter un soutien à leurs maris pour celles qui étaient mariées et une aide familiale pour celle qui vivaient en famille. De nos jours, avec la valorisation des droits de la femme défendus par l'essayiste française Olympe de Gourges, (1748-1797) pour ne citer celle-ci, les femmes s'acquittent de la majorité des tâches ménagères et des soins des enfants et des parents âgés. La femme participe pleinement et équitablement dans tous les éléments constitutifs de la société ainsi que dans le développement agricole ou elles sont au cœur du système de production, dans toute la chaîne de l'évacuation et de distribution ainsi que dans la transformation, E.Bayibeki, (2015). Par ailleurs, il faudra noter que, le problème foncier reste essentiel dans l'acquisition des terres ou des espaces cultivables pour les femmes. Elles acquièrent des parcelles de terres de manière différente (par location, de don, d'achat etc.), pour développer leurs pratiques agricoles. Les principales cibles sont : les arachides, les ignames, le manioc, la patate, l'ananas, le cacao, le plantain, le piment... V. Achancho, (2008). La multiplicité des cultures pratiquées occupent des proportions importantes à l'échelle du marché locale et nationale. Le manioc avec ses multiples transformations et usages, les arachides et bien d'autres sont des cultures et le fruit de plusieurs efforts conjugués des femmes de l'arrondissement de Ndikiniméki. Néanmoins ces efforts ne sont pas valorisés tant au plan local que national. Plusieurs facteurs entravent le déploiement de leurs activités.

III.2 QUESTIONS DE RECHERCHE

Question principale

✓ Quels sont les enjeux et des défis du développement socio-économique de Ndikininiméki et quelle place occupe la femme dans ce processus?

Questions spécifiques

- ✓ Quels sont les facteurs du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ?
- ✓ Quels sont les enjeux et défis des pratiques agricoles des femmes à Ndikininiméki ?
- ✓ Quels sont les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ?
- ✓ Quels sont les stratégies du développement agricole des femmes comme levier du développement socio-économique à Ndikininiméki ?

III.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

➤ Objectif principal

- Déterminer les enjeux et défis du développement agricole des femmes sur le développement socio-économique Ndikininiméki.

➤ Objectifs spécifiques

- Répertoire les facteurs du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ;
- Identifier les défis et évaluer les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ;
- Analyser les conséquences techniques et socioculturelles du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ;
- Présenter les stratégies pour une meilleure optimisation du développement ou des pratiques agricoles des femmes comme levier du développement socio-économique de Ndikininiméki.

III.4 HYPOTHESES DE RECHERCHE

Hypothèse de recherche principale

- Le développement agricole des femmes revêt des enjeux et des défis au plan socio-économique et culturel à Ndikininiméki

Hypothèses spécifiques

- Les facteurs physiques, anthropiques, socio-économiques et culturels sont à l'origine du développement agricole des femmes à Ndikininiméki ;

- Les défis structurels, organisationnels, socio-économiques et culturels justifient les pratiques pour le développement agricole des femmes à NdikiniMéki ;
- Les conséquences des pratiques agricoles des femmes à NdikiniMéki sont tant techniques que socio culturelles;
- La mise en œuvre des associations, la valorisation du genre dans le développement agricole et l'application du politique genre sont susceptibles d'optimiser les pratiques agricoles des femmes comme levier du développement socioéconomique à NdikiniMéki

Tableau 3 : CADRE SYNOPTIQUE DE LA RECHERCHE

| | | | |
|---|---|--|--|
| ✓ | Question principale : Quels sont les enjeux et des défis du développement socio-économique de Ndikinioméki et quelle place occupe la femme dans ce processus? | • Objectif principale : Déterminer les enjeux et défis du développement agricole des femmes sur le développement socio-économique Ndikinioméki. | Hypothèse principale: Le développement agricole des femmes revêt des enjeux et des défis au plan socio-économique et culturel à Ndikinioméki |
| ✓ | QS1 : Quels sont les facteurs du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ? | • OS1 : Identifier les défis et évaluer les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ; | HS1 : Les facteurs physiques, anthropiques, socio-économiques et culturels sont à l'origine du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ; |
| ✓ | QS2 : Quels sont les enjeux et défis des pratiques agricoles des femmes à Ndikinioméki ? | OS2 : Quels sont les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ? | HS2 : Les défis structurels, organisationnels, socio-économiques et culturels justifient les pratiques pour le développement agricole des femmes à Ndikinioméki ; |
| ✓ | QS3 : Quels sont les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ? | • OS3 : Analyser les conséquences techniques et socioculturelles du développement agricole des femmes à Ndikinioméki ; | HS3 : les conséquences des pratiques agricoles des femmes à Ndikinioméki sont tant techniques que socio culturelles; |
| ✓ | QS4 : Quels sont les stratégies du développement agricole des femmes comme levier du développement socio-économique à Ndikinioméki ? | • OS4 : Présenter les stratégies pour une meilleure optimisation du développement ou des pratiques agricoles des femmes comme levier du développement socio-économique de Ndikinioméki. | HS4 : La mise en œuvre des associations, la valorisation du genre dans le développement agricole et l'application du politique genre sont susceptibles d'optimiser les pratiques agricoles des femmes comme levier du développement socioéconomique à Ndikinioméki. |

IV. INTERET DE L'ETUDE

IV.1 Intérêt pratique et social

Notre travail consiste à édifier les populations de l'arrondissement de Ndikinioméki en général et les femmes en particulier sur la place du développement des pratiques agricoles .celles-ci permettront le développement agricole des femmes comme le cœur du développement socio-économique dans la commune de Ndikinioméki .Ceci encouragera la génération à venir à s'intéresser davantage aux activités agricoles et reconnaître la place qu'occupe la femme dans le développement socio-économique de la localité sans compromettre la dynamique constante de l'environnement et ses composants.

IV.2 Intérêt social

L'intérêt de cette étude relève du fait qu'elle se voudrait une contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Ndikinioméki en général et des femmes en particulier qui sont le cœur du développement agricole contribuant ainsi l'autonomisation sur le domaine de l'emploi , dans un contexte où l'agriculture occupe et emploi près de 80% des populations et au développement socio-économique à Ndikinioméki.

IV.3 Intérêt scientifique

Dans le cadre de cette recherche, la complexité et l'aspect multidimensionnel de la question de développement agricole par les femmes nous a obligée à présenter de façon thématique, synthétique et analytique une sélection d'un certain nombre de documents, d'articles, de revues, de rapports parmi l'abondante littérature consacrée à ce sujet. Nous y avons en effet retenu 3 grandes approches. Il s'agit des approches sur : les enjeux du développement agricole, les défis du développement agricole et ces facteurs sur le développement agricole.

V. CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'ETUDE

Certains acteurs, dans leurs articles détaillent le processus du développement agricoles des femmes, avant et après les années 1950, certains auteurs ont estimé que la croissance agricole a précédé celle de l'industrie. C'est ainsi que les historiens de la révolution industrielle ont affirmé que la révolution agricole a précédé la révolution industrielle par un décalage de cinquante à soixante années.

V.1 Approche des auteurs sur les défis et conséquences du développement agricole

Pour, A.TEYSSIERA (2003), parmi les acteurs du monde rural, les femmes jouent un rôle central au Cameroun et sont les premières affectées par l'insécurité foncière. Elles représentent 51,6 % de la population dans les campagnes, constituent 60 % de la main-d'œuvre

agricole et apportent environ 80 % de la production alimentaire. Mais elles font face à un statut précaire au regard du droit coutumier, qui ne les reconnaît pas le droit d'être propriétaires des terrains qu'elles cultivent. Alors que ces dernières années, la spéculation foncière s'est accélérée dans le pays, elles sont les premières victimes de la concurrence, sans titres de propriété, souvent sans revenus pour accéder à des parcelles dont le prix est devenu trop élevé, n'ayant pas non plus accès au crédit.

Selon Le Fonds mondial pour l'alimentation FAO, (2005), « la situation des femmes rurales est très complexe. Elles se trouvent confrontées à un certain nombre de problèmes qui freinent leur épanouissement. Ces problèmes sont d'abord d'ordre juridique. Elles ne sont pas reconnues en tant que personnes majeures, égales, quant à leurs droits de citoyennes, capables d'être en justice... Ensuite, sur le plan économique, le droit à l'héritage, la capacité à poser des actes commerciaux, l'accès à la terre en tant que propriétaire, l'accès aux sources de financement, aux institutions bancaires et aux crédits ne leur sont pas facilités.

Pour MAHAMADOU HALIROU (2009), en ce qui concerne l'emploi, les hommes fournissent moins d'heures de travail que les femmes par an. Elles sont préférentiellement employées sous des contrats de travail temporaires dans les usines, et ce, pour une rémunération inférieure de 30 à 40% par rapport à l'homme.

La précarisation de plus en plus croissante des droits fonciers des femmes ne découle pas exclusivement des modes de tenure coutumières. L'idée selon laquelle, la fragilité des droits fonciers des femmes en milieu rural découle principalement des modes de tenure coutumière est assez répandue, K. ZERBO, (2004), GOISLARD, (2006)...

Pour M. DJIRE (2006), dans la plupart des pays du Sahel, comme le Burkina Faso et le Sénégal, l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. La terre est donc un élément capital pour la promotion des activités économiques, surtout en milieu rural. Son accès équitable est une condition sine qua non au développement des populations et des États. L'accès des femmes au foncier a été de tout temps un problème crucial et le demeure. La gestion des ressources foncières a toujours été l'un des éléments essentiels des activités de la communauté. Selon les époques et les options politiques, elle est tributaire des traditions politiques et culturelles. Pour M.NGO, (2006), quel que soit le statut de la femme, la jeune fille, la fille mère, la mère célibataire, la femme mariée, la divorcée ou la veuve, elle est protégée par le Code Civil et le Code de la Famille. Les femmes ont juste besoin de connaître les différentes procédures d'acquisition des terrains au Cameroun. C'est sans doute ce que pense M. KONE (2006) : Les femmes rencontrent sensiblement les mêmes problèmes que d'autres catégories sociales que sont les jeunes hommes et les étrangers (allochtones ou non nationaux) ; mais

contrairement à ces derniers, la marge de manœuvre des femmes est traditionnellement plus réduite. On note progressivement une évolution des pratiques.

C'est ainsi que KOSSOUMNA, (2019), en dénonçant les difficultés auxquelles les femmes font face dans l'acquisition de terres pour étendre leurs activités agricoles, souligne le fait que le problème persistant des rapports inégaux entre l'homme et la femme dans les sociétés patriarcales comme celle de l'Extrême-Nord du Cameroun, il est difficile de faire accepter aux hommes que les femmes aient droit à la terre. Considérant les différentes coutumes et traditions dans pratiquement toutes les sociétés (Moundang, Massa, Toupouri, Podoko, Guiziga, etc.), les femmes n'ont pas le droit de disposer de la terre. Bien plus, les femmes n'héritent pas de la terre selon ces différentes sociétés. Même lorsqu'on prend en considération les différentes formes d'accès à la terre (locations, legs, héritages, achats, dons), les hommes sont toujours privilégiés.

Ce point bibliographique sur les difficultés d'accès au foncier pour la femme rurale nous permet de relever les problèmes auxquels les femmes font face dans notre zone d'étude en termes des dynamiques foncières afin de mieux apprécier et analyser les différents droits d'accès mis en place pour la femme.

Ainsi nous devons regarder au-delà des réformes politiques et proposer un vrai changement de comportement à la base en ce qui concerne le droit d'accès des femmes à la terre.

Pour Actu Environnement (2009), l'agriculture doit évoluer. L'utilisation excessive des produits phytosanitaires, les techniques de travail des sols et l'organisation de la production doivent nécessairement s'adapter pour répondre aux enjeux actuels. Changements climatiques, épuisement des ressources fossiles mais aussi des enjeux environnementaux (protection de la biodiversité, lutte contre les pollutions) et sanitaires imposent un changement de modèle pour tendre vers plus de durabilité. Le système de culture intensif, fondé sur la recherche de forts rendements et donc très consommateur de pesticides, reste le modèle dominant aujourd'hui en France. Pourtant, d'autres voies montrent que d'autres modes de productions sont possibles : l'agriculture intégrée voire raisonnée ou encore biologique.

Selon actu environnement, les pesticides utilisés pour traiter les cultures persistent en partie dans les sols et sont également transférés dans les eaux de surface et l'atmosphère. Cette dispersion dans l'environnement est problématique en France, d'autant que le pays est le premier consommateur des produits phytosanitaires européens. La société s'oppose d'ailleurs de plus en plus à l'usage de ces substances, en raison de leur dangerosité pour la santé et l'environnement.

C'est en quelque sorte les points saillants de notre sujet que les auteurs n'ont pas élucidé et qui constituent encore de nos jours la véritable entorse à la préoccupation des femmes rurales de la localité de Ndikiniéki.

V.2 Approche des auteurs sur les enjeux

Selon, Lewis (1955), les économistes considéraient de plus en plus le secteur agricole comme un secteur retardé dans l'économie, générateur d'un surplus de main d'œuvre tel que l'a formalisé, l'agriculture est source de formation du capital. Elle libère la main d'œuvre faiblement productive pour alimenter les autres secteurs notamment l'industrie en constituant ainsi un marché pour les produits industriels fournisseurs des devises permettant de financer l'importation. L'intérêt était porté sur la croissance résultant du secteur non agricole.

La Banque Mondiale (2008), estime que l'agriculture contribue au développement de plusieurs manières. D'abord, en tant qu'activité économique, « l'agriculture peut alimenter la croissance de l'économie nationale, offrir des opportunités d'investissement au secteur privé et être le principal moteur des industries apparentées et de l'économie rurale non agricole ». Ensuite, les industries et les services associés à l'agriculture dans les chaînes de valeur contribuent souvent pour plus de 30 % au PIB dans les pays en mutation et les pays urbanisés. Enfin, elle pense que l'agriculture constitue un instrument de développement unique en tant qu'activité économique, moyen de subsistance et fournisseur de services environnementaux. La manière dont l'agriculture favorise le développement diffère d'un pays à un autre selon la façon dont chaque pays l'utilise pour alimenter la croissance et réduire la pauvreté. Dans les pays à vocation agricole à l'instar des pays d'Afrique sub-saharienne, l'agriculture est le principal moteur de la croissance socioéconomique. Dans les pays en mutation tels que la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc et la Roumanie, elle n'est plus un facteur primordial de la croissance économique ; elle contribue en moyenne pour seulement 7 % à l'augmentation du PIB. Dans les pays urbanisés, la contribution directe de l'agriculture à la croissance économique est encore plus réduite (5 % de l'augmentation du PIB, en moyenne)

Pour le FIDA, (2009), le lien entre l'accès à la terre et la sécurité alimentaire devient encore plus étroit dans sa dimension genre ; en Afrique, les femmes constituent environ 80% de la main d'œuvre agricole, en étant définies comme « les gardiennes de la sécurité alimentaire des ménages ». En effet, au sein des foyers elles prennent des décisions par rapport au bien-être familial, et leur responsabilité plus importante est celle d'assurer la disponibilité de la nourriture et la préparation des repas. Ce rôle central fait donc d'elles les principaux agents de la sécurité alimentaire et du bien-être des ménages ruraux.

Selon Bella (2009), le secteur agricole, de par son potentiel de profits, attire des Investissements Directs Etrangers (IDE), créant de ce fait des emplois et ouvrant de nouveaux créneaux d'investissements au profit des entrepreneurs locaux pour une augmentation de la production locale.

Ces différents points nommés nous permettront de présenter de manière succincte la pratique des activités agricoles par les femmes, qui est un levier de l'économie dans le monde et l'autonomie de la femme.

V.3 Approche des auteurs sur les stratégies d'accès à l'espace

Selon FOTSING (1994), les stratégies d'accès à la terre sont classées suivant les acteurs qui s'affrontent. Elles sont variées et inspirées des logiques individuelles ou collectives, coutumières ou étatiques. Traditionnellement, en Afrique, la terre est un bien collectif de tous les habitants. Chaque individu peut recevoir en jouissance une parcelle du patrimoine communautaire. Le chef, en sa qualité de possesseur de toutes les terres, attribue les parcelles aux ressortissants (entre chefferies, entre familles puis entre les membres de la famille) qui désirent exploiter une parcelle de terre. La soumission aux règles communautaires a longtemps maintenu une relative cohésion sociale et préservé la crise foncière. Avec les enjeux économiques grandissants, les acteurs s'affrontent dans la course à l'occupation et à l'exploitation des espaces encore disponibles. Ces exigences individuelles font disparaître la logique d'appropriation collective des terres. Sur le plan social, l'accroissement démographique, le souci de marquer sa réussite au village, les modalités traditionnelles de promotion sociale, l'héritage sélectif, l'autonomie relative des chefs traditionnels, l'évangélisation, la scolarisation sont autant d'éléments qui ébranlent quelque peu le pouvoir des structures foncières coutumières et favorisent les stratégies individuelles plus ou moins spontanées. Sur le plan législatif, les dispositions foncières de l'administration, les diverses stratégies actuellement déployées dans la course à l'occupation des terres résultent de la confusion des droits foncières dont les conséquences sont entre autres, les inégalités, les conflits fonciers, etc. Les stratégies individuelles d'occupation de la terre, un peu partout en Afrique, se traduisent par un marquage de plus en plus systématique de l'espace, la disparition de la jachère, l'occupation des bas-fonds jadis inoccupés avec l'installation des cultures maraichères, la remise en cause de certains modes d'accès à la terre (don, emprunt, achats, etc...)

Duflo et Udry (2004) ont démontré qu'en Côte d'Ivoire un partage majeur du revenu des femmes dans la famille est dépensé en denrées alimentaires et en biens pour la famille, tandis qu'un partage de revenu des hommes est plus probablement dépensé en alcool et tabac.

Les études menées par le PAM (2011) ont révélé qu'au Cameroun, les femmes fournissent plus de 80% de la production agricole sur des parcelles familiales ou louées. Ces produits sont utilisés pour satisfaire les besoins familiaux et pour les marchés locaux. La disponibilité du foncier est ainsi une condition essentielle pour répondre à leurs besoins productifs.

Pour Kossumna, (2016), au Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord, la place qu'occupe la femme dans le foncier est peu visible. Pourtant, elle est l'actrice qui façonne le monde rural car elle constitue une force de travail dans les champs tant en saison pluvieuse qu'en saison sèche. Parmi les types du foncier qui existent, le foncier agricole intéresse les femmes qui pratiquent de l'agriculture et le foncier pastoral pour les femmes nomades dont l'élevage de petits ruminants est l'une de leurs activités. Cependant, qu'elles soient sédentaires ou nomades, elles ont toujours été marginalisées. Elles sont absentes au moment des règlements des litiges fonciers, de la délimitation et de la démarcation des espaces pastoraux.

La structure sociale des relations entre les sexes est un élément constitutif des systèmes agricoles existants à travers le monde et un facteur déterminant de la restructuration en cours du secteur agricole. Les tendances actuelles de libéralisation des marchés agricoles et la réorganisation des tâches agricoles, à quoi s'ajoute l'attention grandissante portée à la viabilité de l'environnement, redéfinissent les liens entre parité des sexes et développement. La proportion de femmes dans la production agricole et les activités après récolte varie entre 20 et 70 % ; leur participation augmente dans de nombreux pays en développement, à la faveur notamment du développement de l'agriculture irriguée axée sur l'exportation, qui crée une demande grandissante de main-d'œuvre féminine, y compris de travailleuses migrantes.

Selon Sambo, (2018), les difficultés telles que l'accès à la terre, la raréfaction de l'eau due aux sécheresses répétées, les inondations récurrentes, la difficile sécurisation foncière et surtout, la discrimination entre l'homme et la femme relative à l'accès au pouvoir et au foncier, entraînent la paupérisation de ces dernières. Leur situation est plus que dramatique si on prend en compte les contraintes liées aux pesanteurs socioculturelles qui limitent l'accès des femmes à la terre.

Pour WOCAT (2020), la gestion durable des terres représente tout simplement le soin que les gens prennent de leurs terres, au présent et pour le futur. L'objectif principal de la gestion durable des terres est d'harmoniser à long terme la coexistence des personnes avec la nature, afin que les services d'approvisionnement, de régulation, culturels et de soutien, rendus par les écosystèmes, soient assurés. Cela signifie, que la gestion durable des terres devra se focaliser sur l'augmentation de la productivité des agroécosystèmes tout en s'adaptant aux

contextes socio-économiques, en améliorant la résilience à la variabilité environnementale au changement climatique compris et en prévenant la dégradation des ressources naturelles.

Les femmes et l'accès à la terre restent l'un des problèmes majeurs au développement agricole des femmes. Tout au long de ce travail il nous reviendra d'expliquer les moyens et les stratégies que les femmes utilisent pour accéder à la terre.

VI. THEORIE EXPLICATIVE ET CONCEPT

VI.1 La théorie du possibilisme

En géographie, le possibilisme est un courant de pensée selon lequel la nature, ne détermine pas l'implantation des hommes sur la terre, mais influence simplement sur celle-ci, le choix d'implantation demeurant ouvert à l'homme quelles que soient les conditions naturelles.

Le possibilisme a été fondé par le géographe français Paul Vidal de la Blache, (1845-1918). Dans son ouvrage intitulé *Géographie Universelle*, écrit à partir de 1910, en réaction au déterminisme défendu par le géographe Allemand Friedrich RATZEL, selon lequel la nature détermine strictement les implantations humaines, pour Paul Vidal de la Blache, il existe des populations vivantes dans les zones très froides ou désertiques, telles que les Inuits ou les bédouins par exemple, tandis que certains littoraux sont peu peuplés, tels que le littoral écossais. La nature influence sur les lieux d'implantation humaine mais ne le détermine pas, selon la formule « la nature propose, l'homme dispose » : l'homme choisit d'exploiter ou non les possibilités positives ou négatives offertes par la nature, mais c'est à lui que le choix final revient.

L'historicité prendra une place plus importante dans l'approche vidalienne, permettant de réduire les effets déterministes et « biologisants » de l'école allemande. C'est par une approche « possibiliste » que Vidal de la Blache va structurer l'école de géographie française. Il opte pour ce que Lucien Febvre va appeler le possibilisme : « tout ce qui touche à l'homme est frappé de contingence », l'homme garde sa liberté et exploite les possibilités du milieu, terre des hommes, (2011). L'homme a la capacité de dompter la nature de la transformer à son désir, il peut se démarquer de tous les obstacles naturels en prenant des mesures auxquelles la nature devrait obéir, Guillote, (2012). Dans le cadre de cette recherche, cette théorie nous permettra de mettre en évidence les efforts que réalisent les populations ou les femmes pour braver les obstacles du milieu naturel.

VI.2 Cadre conceptuel

En science sociale, le concept est un élément fondamental de la recherche. Le caractère multiforme du concept du à la différence de perception en fonction de la discipline mais aussi de la question abordée exige un éclaircissement. La définition permet non seulement aux chercheurs d'avoir une compréhension plus large de la question mais aussi de mieux cerner le problème. Cependant plusieurs notions sont donc à expliquer pour préciser la problématique. Elle s'aperçoit donc dans cette recherche comme l'ensemble des problèmes liés que rencontrent les femmes dans le développement agricole.

Pour Mace G. et Petry F, (2000), le concept est un mot, ou expression (...) une représentation qui est l'abstraction d'une réalité observable... le cadre conceptuel permet de dégager les axes de réflexions qui concernent ce domaine (Beaud M, 2006).

Par ailleurs les concepts suivants Femmes, Femmes rurales, développement agricole, projet de développement agricole, agriculture, enjeux, défis et perspectives constitueront le centre de notre thème.

Tableau 4 : Arbre conceptuel

| Concepts | Dimensions | Variables | Indicateurs |
|-------------------------------|------------------|---------------------------|--|
| Développement agricole | Spatiale | Mode d'occupation ; | Formes d'occupation |
| | | Délimitations | Délimitation (naturelle, conventionnelle...) |
| | | Modes d'accès aux terres | Par dons, achats, locations... |
| | sociale | Acteurs publics | Etats et ses structures |
| | | Acteurs privés | Population, association locales, tontines, GIC... |
| | Economique | Infrastructures | Nombre de routes, hôpitaux, marches construites... |
| | | Equipement | Nombre d'établissements, moulins à écraser... |
| | Environnementale | Sols | Disponibilité ; accessibilité |
| | | Eaux | Nombre de forages, puits communautaire... |
| | Socioculturelle | Niveau de vie, | Revenues |
| | | Scolarisation | Niveau d'instruction |
| Cadre sanitaire | | Nombre de centre de sante | |

Source : Bassilekine Balihiki Edith

✓ **Femmes**

Jean Pruvost, (2018), femme vient du latin *fēminina*, une femme est une personne du sexe féminin. Il s'agit d'un terme qui est employé en contraste à l'homme, un concept qui désigne l'être humain du sexe masculin. L'usage le plus spécifique du mot femme est associé à la personne du sexe féminin ayant déjà atteint sa puberté ou l'âge adulte, ceci dit dans, d'après les paramètres culturels, la fille devient une femme à partir de ses premières règles (la menstruation), le rôle social de la femme a changé au cours de l'histoire. En réalité, « *feminina* » est tiré d'une lointaine racine indo européenne, *dhei*, indo européen constituant cette langue qui a précédé et nourri le latin et la plus part des langues européennes.

Kossumna, (2008), durant des siècles, la société considérait que la femme devait se limiter à accomplir ses fonctions d'épouse et de mère. Au fil des temps, les femmes ont commencé à occuper des rôles sociaux plus importants dans toutes sortes de fonctions, aussi bien dans le monde du travail, (secteur primaire, secondaire et tertiaire) en général et dans l'agriculture en particulier.

Selon les sociologues, une femme est une personne du sexe féminin. Il s'agit d'un terme qui est employé en contraste à l'homme, un concept qui désigne l'être humain de sexe masculin. L'usage le plus spécifique du mot femme est associé à la personne du sexe féminin ayant déjà atteint sa puberté ou l'âge adulte.

Dans le cadre de notre travail, la femme désigne l'être humain de sexe féminin.

✓ **Femme rurale**

Selon les Nations Unies, (2008), la femme rurale est celle qui vit en milieu rural et vit de ses activités agricoles, salariée et entrepreneurs. Elle joue un rôle majeur et de plus en plus reconnu dans la pérennité des foyers et des communautés en zone rurale. Elle constitue une large part de la main d'œuvre agricole, formelle et informelle, et effectuant la grande majorité des tâches domestiques et soins : activités non rémunérées au sein des familles et foyers en zones rurales.

Selon les Nations Unies, (2008), les femmes rurales représentent un quart de la population mondiale et travaillent comme agricultrices, entrepreneures ou salariées agricoles. La femme rurale contribue à l'économie rurale mais son apport est sous-estimé car leur rôle dans l'agriculture de subsistance n'est pas souvent rémunéré.

Pour la FAO, (2022), les femmes rurales représentent 43% de la force de travail agricole dans le monde, mais se heurtent à des discriminations importantes en matière de propriété des terres et du bétail...

Dans le cadre de notre recherche, nous prendrons pour définition celle de la FAO selon laquelle la femme rurale est le moteur de développement rural avec ses multiples activités dans

les filières comme le lait, l'élevage, l'agriculture, mais restent faiblement impliquées dans les organes de gouvernance et des processus décisionnels, parce que celle-ci met en exergue les caractéristiques de la femme rurale.

✓ **Projet de développement agricole**

Selon la FAO, (2018), le guide de sélection des projets agricoles dans un contexte de migration a été élaboré dans le cadre de « sécurité alimentaire, réductions de la pauvreté rurale...), il présente les modalités de mise en place d'un appel à projet agricoles et les différentes phases d'évaluation des candidatures individuelles et des organisations. Les projets de développement agricole sont des interventions, limitées dans le temps et dans l'espace qui visent à améliorer l'agriculture d'une zone dans le sens de l'intérêt collectif. Cet intérêt collectif est difficile à définir. Mais parmi les différents objectifs possibles d'un projet de développement agricole, on peut citer : l'augmentation de la valeur ajoutée créée par l'agriculture, la sécurité alimentaire d'une zone, l'augmentation de la productivité du travail agricole, l'obtention d'un revenu monétaire pour une certaine population, l'amélioration de l'impact environnemental de l'agriculture... cela se traduit par des interventions directes : projet public d'irrigation, création d'une coopérative à achat ou vente, l'expérimentation de l'introduction d'une nouvelle technique ou variétés de plantes puis conseil technique pour répandre cette innovation, microcrédits pour l'achat de moyens de production agricole (ces interventions peuvent être mises en place et financées par une variété d'acteurs : l'Etat, les ONG, l'organisme de développement international, les bailleurs de fonds, les entreprises privées).

Pour ONU femmes Cameroun (2021), le projet agricole a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers l'accroissement durable des revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz, d'oignon... dans les régions du Nord, de l'Extrême Nord, de l'Ouest et du Nord-Ouest..

Pour ce travail, nous allons adopter la définition selon laquelle le projet agricole est l'ensemble des stratégies mises sur pied dans le but de contribuer à la réduction de la famine dans le monde, tout en utilisant des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des sols, et plus généralement des travaux sur le milieu naturel permettant de cultiver et de prélever des êtres vivants végétaux, animaux utiles à l'homme.

✓ **Développement agricole**

Selon Pierre Berthelot, (2005), le développement agricole est un processus général de transformation de l'agriculture dans les différentes régions du monde et à différentes époques. Ces transformations de l'agriculture peuvent être orientées par des politiques, appelées

politiques de développement agricole, ou par l'intervention de différents types d'acteurs (ONG, bailleurs de fonds nationaux, les institutions gouvernementales), qui financent et mettent sur pied les projets de développement agricole, qui sont des interventions ponctuelles, destinées à orienter ce processus dans un sens voulu. Par ailleurs, le développement agricole est l'ensemble des politiques publiques, privées et des projets destinés à infléchir à celui-ci.

La Banque Mondiale, (2019), définit le développement de l'agriculture comme étant l'un des leviers les plus puissants sur lequel agir pour mettre fin à l'extrême pauvreté, renforcer le partage de la prospérité.

Selon le dictionnaire géographique, (2014), le développement agricole est l'ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation.

Dans le cadre de ce travail, nous prendrons pour définition celle du dictionnaire géographique (2014) selon laquelle le développement agricole est l'ensemble des activités agricoles ayant pour objet principal la culture des terres en vue de la production des végétaux utiles à l'homme et à l'élevage des animaux ceci dans l'intérêt de présenter les contours et les aboutissants d'un projet de développement agricole.

✓ **Agriculture**

Étymologiquement « l'agriculture signifie culture des champs », le mot culture devant être pris dans le sens de « mise en condition ». Dans le sens plus large, l'agriculture est l'ensemble des travaux sur le milieu naturel permettant de cultiver et de prélever des êtres vivants utiles à l'être humain. Exemple : le maïs, les arachides, les tubercules, les fruits et les animaux domestiques. Ce concept débouche sur plusieurs autres concepts considérés ici comme des systèmes agricoles et ayant chacun une signification précise : l'agriculture biologique, l'agriculture extensive, l'agriculture intensive et durable.

Pour ANOVA (2014), l'agriculture intensive se définit comme étant un système de production agricole fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée... Cette méthode repose sur une mécanisation poussée ainsi que de l'usage d'engrais chimique, de pesticides, de fongicide et d'herbicide afin de maximiser la production. Mais elle met en péril la biodiversité et la santé humaine, en étant responsable de la pollution des sols, des nappes phréatiques et des cours d'eau souterrains.

Selon la FAO(2005), l'agriculture se définit, comme système intégré de gestion de la production qui favorise et améliore la santé des agroécosystèmes compris la biodiversité, les cycles biologiques et l'activité biologique des sols ; pour les géographes, l'agriculture est

l'ensemble des travaux dont le sol fait l'objet en vue d'une production végétale. Plus généralement, l'agriculture est l'ensemble des activités développées par l'homme dans un milieu biologique et socio-économique donnée pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinées à son alimentation.

Selon le dictionnaire géographique (2018), l'agriculture désigne l'ensemble des travaux visant la production des végétaux et d'animaux utiles aux humains pour se soigner, se vêtir, ou pour l'aider dans ses diverses activités.

Dans cette étude, nous prendrons pour définition celle du Larousse (2018) selon laquelle, l'agriculture désigne l'ensemble des travaux visant la production des végétaux et d'animaux utiles aux humains pour se soigner, se vêtir, ou pour l'aider dans ses diverses activités. Ceci pour matérialiser le thème que nous allons développer avec des adjuvants.

✓ **Les enjeux**

Selon le dictionnaire français (2006), au sens juridique, les enjeux sont, au sens littéral, la somme d'argent ou les biens qui sont risqués au cours d'un jeu ou d'un pari qui sont attribués aux vainqueurs à l'issue de la partie. Par ailleurs, le manque à gagner ou les bénéfices que l'on se fait. Par extension, le terme enjeu désigne tout ce qui peut être remporté ou perdu dans une entreprise.

Selon le livre de Géographie, (2019), un enjeu est un objet auquel des acteurs attribuent une valeur. Autrement dit, un enjeu est ce qui est mis « en jeu » dans une situation géographique. Une ressource ou un espace peut être des enjeux, de même l'accès ou l'usage de cette ressource de cet espace.

Pour REZSOHAZY (2020), issu de la sociologie et des sciences politiques, un enjeu est la problématisation d'une situation, d'une question, dont s'emparent des acteurs pour une éventuelle action.

Dans le cadre de ce travail, nous prendrons pour définition celle de la géographie selon laquelle un enjeu peut être défini comme étant tout ce qui peut compromettre le bon déroulement des activités agricoles (utilisation abusive des pesticides, les changements climatiques, les produits phytosanitaires).

✓ **Défis**

Pour le dictionnaire géographique (2012), le défi est l'action de provoquer quelqu'un en combat singulier, à une compétition : lancer un défi à quelqu'un. Par ailleurs, le défi est l'action de défier quelqu'un, de le provoquer : cette lettre est un défi. Selon notre domaine d'étude, les

défis ici sont perçus comme les obstacles et les problèmes que rencontrent les femmes dans le développement des pratiques agricoles dans la localité de Ndikiniméki.

Selon l'université européenne de l'innovation publique territoriale, (2019) un défi se définit comme une intention, individuelle ou collective, de répondre à une situation complexe pour laquelle aucune solution n'émerge a priori en proposant une démarche inhabituelle et inclusive des parties prenantes.

Dans le cadre de ce travail, la définition qui nous intéresse est celle du dictionnaire géographique selon laquelle le défi est une opération ponctuelle de stimulation des forces de vente internes ou externes...le défi peut être individuel ou collectif et s'adresser aux commerciaux de la société agriculteurs ou à ceux d'une localité.

✓ **Perspectives**

Définie par le dictionnaire français, (2018), la perspective est un nom féminin qui vient du mot latin *perspectiva*, qui désigne en premier lieu l'art et la technique relatifs à la représentation, en deux dimensions et sur une surface entièrement plane, d'objets en trois dimensions. La définition de la perspective n'est pas que géométrique, et l'on pourra aussi parler de perspectives pour illustrer la vue que l'on a d'un lieu d'un paysage ou d'un ensemble d'architectural. La perspective, ce sont aussi la contingence de nos projets, ainsi que l'aspect et l'angle sous lequel on considère quelque chose.

Pour le dictionnaire robert (2013), la perspective est la technique de représentation de l'espace et de ce qu'il contient en fonction de ligne de fuite généralement convergente.

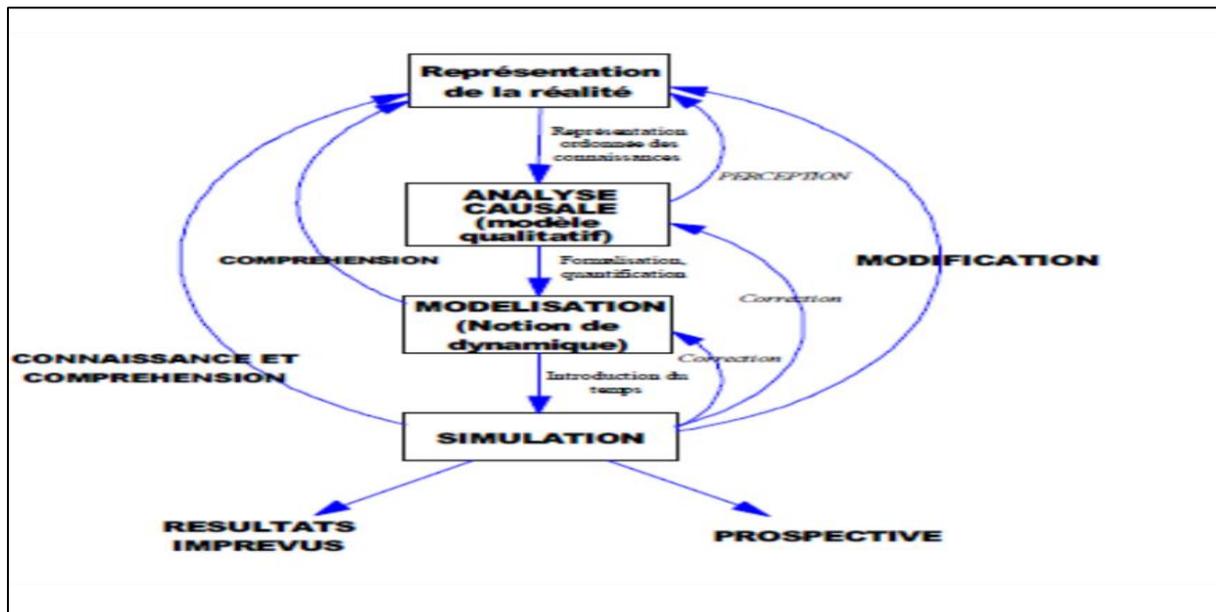
Dans le contexte de notre travail, nous adopterons pour définition celle des géographes selon laquelle les perspectives ici sont perçues comme des solutions à long terme à apporter et à proposer aux populations de Ndikiniméki en général et aux femmes en particulier pour pallier aux problèmes liés à leurs activités agricoles dans la commune de Ndikiniméki.

VII. METHODOLOGIE

VII.1 La démarche systémique

La systémique a cette particularité de s'être développée à la fois comme ensemble de représentations et de concepts, ou épistémologie, et comme ensemble de méthodologies, ou démarche de pensée. En d'autres termes, en même temps qu'elle construisait les principes qui contribuent à lui donner le statut de Science, elle se constituait comme méthode d'observation et d'action.

Ce que l'on désigne par les divers termes d'analyse de système, d'analyse systémique, de modélisation ou encore de simulation, constituent autant de méthodes mises en œuvre dans la démarche systémique. Cette dernière consiste en trois étapes correspondant à trois niveaux



Source : G. DONNADIEU, et M. KARSKY, 2002) /cite par, Harold Njouanang 2018

Figure 9 : Démarche systématique

VII .2.La Théorie de la diffusion de l'innovation

La théorie de la diffusion de l'innovation a été proposée en 1962 par Everett Rogers et a été appliquée sur le plan organisationnel Zaltman, Duncan et Holbeck, 1973. Bien que ne concernant pas uniquement les technologies informatiques, elle offre un cadre conceptuel au concept d'acceptabilité car son but est d'expliquer comment une innovation technologique évolue du stade d'invention à celui d'utilisation élargie. Selon Rogers 1995, il existe cinq éléments qui détermineraient l'adoption ou la diffusion d'une nouvelle technologie.

L'avantage relatif est le degré auquel une innovation est perçue comme étant meilleure que celles qui existent déjà. Il n'est pas nécessaire que cette innovation possède beaucoup plus d'avantages que les autres mais ce qui est important, c'est que l'individu la perçoive comme étant avantageuse.

La compatibilité est une mesure du degré auquel une innovation est perçue comme étant consistante avec les valeurs existantes, les expériences passées, les pratiques sociales et normes des utilisateurs. Une idée qui serait incompatible avec les valeurs et normes actuelles prendrait plus de temps à être adoptée qu'une innovation compatible. De même

dans certains cas, l'adoption d'une innovation compatible nécessiterait l'adoption au préalable d'un nouveau système de valeur ce qui peut prendre un temps considérable.

La complexité est une mesure du degré auquel une innovation est perçue comme étant difficile à comprendre et à utiliser. Les nouvelles idées qui sont simples à comprendre vont être adoptées beaucoup plus rapidement que d'autres qui nécessitent de développer de nouvelles compétences avant de pouvoir les comprendre.

La testabilité consiste en la possibilité d'essayer une innovation et de la modifier avant de s'engager à l'utiliser. L'observabilité est le degré auquel les résultats et bénéfices d'une innovation sont clairs. Plus les résultats de l'adoption de l'innovation seront clairs, plus les individus l'adopteront facilement.

Chacune de ces caractéristiques prise seule n'est pas suffisante pour prédire l'adoption d'une innovation mais des études ont démontré qu'une combinaison de ces caractéristiques résulterait en de plus grandes chances d'adoption de l'innovation si les caractéristiques sont inverses (Rogers, 1995). Par ailleurs, Tornatzky et Klein (1982) ont réalisé une méta-analyse de la littérature portant sur la théorie de la diffusion de l'innovation et ont démontré que trois de ces cinq caractéristiques influençaient davantage l'adoption d'une innovation. En effet, la compatibilité et les avantages relatifs seraient positivement liés à l'adoption tandis que la complexité y serait négativement liée.

VII .2.1. La collecte des données

La collecte des données comprend la recherche documentaire ou la collecte des données de source secondaires et la collecte des données de source primaires.

VII.2.2.La collecte des données de seconde main

La collecte des données secondaires a principalement consisté à la collecte de données issues de la recherche documentaire et des données de télédétection.

VII.2.3.La recherche documentaire.

Cette opération est centrale dans cette étude à cause de l'immensité des données requises. Les données collectées ici ont constitué un point de départ plus sûr pour l'enquête de terrain. Ce travail a commencé tout d'abord par le recensement de la littérature scientifique sur les questions liées à la problématique de l'accès à la terre dans les grandes villes africaines en général, et dans les grandes villes camerounaises en particulier. Les données collectées ici nous ont permis de rassembler les informations sur la littérature existante, afin de faire un jugement

critique du degré de pertinence du thème d'étude par rapport aux études précédentes et de veiller à son originalité.

Le caractère pluridisciplinaire de ce sujet de recherche nous a poussés à consulter et utiliser une diversité de données issues des autres disciplines. Cette étape s'est faite plus précisément dans les bibliothèques et centres de documentations susceptibles de nous renseigner sur la question. Cette recherche documentaire nous a aidés à dresser l'état des lieux tout en identifiant les facteurs de l'appropriation foncière en Afrique en général et de manière spécifique au Cameroun.

VII.2.4. Les données de télédétection

Cette étude a bénéficié de l'utilisation des nouvelles techniques d'analyses spatiales, notamment l'imagerie satellitaire, et les photographies aériennes qui ont été d'une grande importance dans l'évaluation de la dynamique du paysage. Les images LANDSAT ETM + scène p186 r57 (30 m de résolution) ont été utilisées pour les analyses diachroniques afin de montrer l'évolution de la dynamique d'occupation du sol et pour les traitements d'image beaucoup plus dans la réalisation des cartes d'occupation du sol pour montrer la dynamique des mises en valeurs dans la production des nouveaux territoires et bien d'autres.

VII.2.5. Les données cartographiques

Différents types de données cartographiques ont été récupérées lors des missions sur le terrain. L'Institut National de la cartographie nous a fourni des cartes décrivant les bâtiments, les routes, l'hydrographie, les limites des communes et des quartiers, et la végétation de Ndikiniméki. Par ailleurs, nous avons obtenu auprès de l'Institut National de la Cartographie une base de données géorefencées du Cameroun de 2019-2020. A partir de cette base de données aussi riches et importantes, nous ont aidé à ressortir des cartes thématiques, et même celles sur la dynamique foncière en fonction des périodes c'est-à-dire des cartes d'occupation du sol présentant l'évolution de la dynamique de la population de Ndikiniméki et ses implications sur le développement local ont été élaborées.

VII.3 Les données de premières mains

Les données collectées à ce niveau peuvent être regroupées en deux grandes catégories avec notamment les données qualitatives et les données quantitatives. Tout ceci pouvant contribuer directement ou indirectement à l'atteinte des objectifs visés par cette étude à savoir le développement agricole par les femmes ainsi que les enjeux et les défis sur le développement local. Elle a été faite par étape et les plus importantes ont été entre autres : le pré enquête, les observations directes, les entretiens et les enquêtes de terrain.

VII.4 Les données qualitatives

VII.4.1. Les observations directes

Nous avons effectué une première descente sur le terrain qui nous a permis de mener un ensemble d'observations ; afin de mieux cerner voire circonscrire cette étude en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés plus haut. Ceci nous a permis, de nous imprégner des situations voire les difficultés dont font face les populations locales face aux pressions foncières de plus en plus prononcées dans cette localité. Cette observation nous a permis d'identifier des personnes ressources, capables de nous apporter les informations nécessaires sur un ensemble d'aspects de notre recherche.

VII.4.2. Les entretiens

La grande connaissance de cette zone d'étude a été d'un grand atout pour nous dans la mesure où elle nous a aidés à réaliser des interviews afin de confirmer ou d'infirmier les hypothèses formulées par nous. Nous avons échangé avec 43 personnes ressources et acteurs locaux afin de mieux comprendre, analyser leur vision et leur perception de la réalité. Nous les avons regroupés en plusieurs entités.

- Le Maire de la Commune de NdikiniMéki et ses différents adjoints nous ont permis de recueillir certaines informations sur la question de la gouvernance foncière locale à l'ère de décentralisation et sur les compétences actuelles des communes en matière de gestion foncière et de la promotion du développement local. Elle nous a permis de mieux comprendre la réalité sur le terrain en matière de gouvernance foncière locale à l'ère de la décentralisation ainsi que les projets engagés et ceux en cours au niveau des réserves foncières communales.

- Les autorités administratives à l'instar du sous-préfet, nous ont facilité les enquêtes auprès des ménages. En outre, nous avons rencontré les chefs de villages responsables des Affaires Foncières de la commune de NdikiniMéki afin de recueillir un ensemble d'informations sur la question de décentralisation de la gouvernance foncière à NdikiniMéki, ainsi que les statistiques sur les immatriculations enregistrées et celles en cours d'enregistrement.

- Les chefs de quartiers/ chefs de blocs qui sont des acteurs de proximité. Ces derniers sont en étroite collaboration avec l'administration au niveau de l'arrière-pays car ils travaillent en étroite collaboration avec elle. Ce qui nous a permis de mieux cerner notre zone d'étude en touchant du doigt les questions du droit coutumier des terres à l'ère de la décentralisation à partir des réformes engagées à cet effet.

VII.5 Les données à Caractère quantitatif

Plan d'échantillonnage

- Préparation de l'échantillonnage

- Population cible
- Choix du site d'échantillonnage
- Type d'échantillonnage (probabiliste) l'échantillonnage aléatoire avec mode de tirage systématique
- Taille de l'échantillon

La population cible

La population cible de la présente étude est constituée de l'ensemble de ménages hommes et des femmes âgés de 25 à 80 ans au moment de l'enquête. L'effectif de ces ménages est de 2587 ménages dont la tranche d'âge souhaitée est celle des femmes en âge de travailler et de fonder un ménage (22-80 ans).

- Choix du site d'échantillonnage

On a choisi les différents quartiers (NDOKOHOK NEWBELL, NEBOLEN, NDOKOHOK VILLAGE, NOMENA) car selon les populations interviewées c'est dans ces quartiers que le phénomène des activités agricoles se fait le plus ressentir et sa dynamique sans cesse évolutive impacte sur le développement local.

VII.5 Les techniques de collecte des données à caractère quantitatif.

Les enquêtes par questionnaire.

Elle a consisté à aborder les populations et autres acteurs à travers une série de questions afin de collecter des informations, des témoignages quantitatifs ayant permis de faire des confrontations d'avis et de données. En effet, ces questionnaires ont été administrés aux ménages des quartiers ciblés.

VII.6 Outils de collecte

Le questionnaire ménage, a été utilisé pour lister tous les membres habituels et les visiteurs des ménages sélectionnés. Il a permis la collecte d'informations sur les caractéristiques du ménage mais aussi des informations de base sur les caractéristiques de chaque membre et sur la possession ou non d'une parcelle de terre et bien d'autres. Un questionnaire comportant quatre sections dont une section ménage, une section femme, une section homme et une section pour la jeune fille ont été conçus pour assurer la collecte des données.

A travers ce questionnaire, nous espérons collecter les informations de premières mains sur les aspects de la vitalité foncière dans ces quartiers. En effet, le questionnaire proprement dit est regroupé en cinq (05) grandes sections. La première section nous renseignait sur la situation socioéconomique des ménages enquêtés. Et la deuxième sur la place occupée par la femme

dans le développement agricole, les problèmes auxquelles elles font face et les solutions apportées.

Base de sondage

Ainsi, la base de sondage utilisée est constituée des zones de dénombrement du 3^{ème} Recensement Général de la population et de l'habitat de 2005. Les ménages de chaque zone de dénombrement de ces quartiers ont été dénombrés de façon exhaustive. Sur cette base, nous avons tiré par quartier 1/10^{ème} des ménages dans la population à enquêter. Cette enquête vise la population des individus qui résident dans les ménages ordinaires dans les villages ou quartiers choisis où se trouve la commune de Ndikiniméki où l'étude a été menée. À cet effet, 220 ménages ont été interrogés lors de cette enquête.

VII.7. Type d'échantillonnage

Le type d'échantillonnage utilisé ici est l'échantillonnage probabiliste. Dans le cadre d'un échantillonnage probabiliste, on sélectionne les entités au hasard à partir d'une population. Ici la méthode d'échantillonnage probabiliste utilisée est cette méthode aléatoire simple systématique, car, ici, chaque ménage a une chance égale d'être inclus ou sélectionné et le pas de tirage est systématique parce qu'il va falloir déterminer l'écart ou l'intervalle entre les ménages sélectionnés.

VII.8 Taille de l'échantillon

La taille de cet échantillon est déterminée par la formule suivante :

$$n = \left(\frac{(z\sqrt{pq})}{c} \right)^2$$

n= taille de l'échantillon ;

z= le niveau de confiance ;

c= l'intervalle de confiance ;

P= probabilité d'occurrence de l'évènement souhaité.

Cette probabilité est comprise entre 0 et 1 ;

q= évènement contraire à p. q= (1-p) ;

Vu le niveau de précision auquel nous voudrions arriver, dans le cadre de cette étude, nous présumons que p=0,5 et que q=0,5 et que l'on considère une très grande population ; calculer la taille de l'échantillon à un niveau de 95% et un intervalle de confiance à c=0,05. D'où :

$$n = \left(\frac{(1,96\sqrt{(0,5)(0,5)})}{0,05} \right)^2 = 384,16$$

Le nombre de ménage retenu, sera réparti proportionnellement suivant les différentes localités sélectionnées. Le tableau suivant permet d'appréhender cette répartition.

Tableau 5 : Quartiers et ménages à enquêter

| Noms des Quartiers enquêtés | Nombre de ménages | Proportion | Echantillon | Pas |
|-----------------------------|-------------------|------------|-------------|-----|
| NDOKOHOK NEWBELL | 729 | 28,17 | 62 | 8 |
| NEBOLEN | 504 | 19,48 | 43 | 8 |
| NDOKOHOK VILLAGE | 348 | 13,45 | 30 | 8 |
| NOMENA | 207 | 8 | 17 | 8 |
| TOTAL | 2587 | 100.00 | 220 | |

Source : RGPHC, 2005

– Nous avons décidé de travailler dans certaines zones témoin. Le choix des zones s'est fait sur la base d'un certains nombres de critère, en effet, de manière générale nous avons voulu mettre un accent particulier sur la place de la femme dans le développement agricole à Ndikiniméki.

- Recenser les villages ou quartier à forte dominance d'activité agricole des femmes ;
- Mettre en exergue les défis auxquels sont confrontées les femmes dans la mise en œuvre de leurs activités agricole et évaluer leurs impacts sur le développement socio-économique.

CHAPITRE I : FEMMES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Les femmes apportent des contributions essentielles à l'agriculture et à l'économie rurale dans toutes les régions en développement. Leurs rôles varient énormément d'une région à l'autre, voire au sein d'une même région, et évoluent rapidement dans de nombreuses régions du monde où les forces socio-économiques sont transformées grâce au secteur agricole. La diversité des cultures déployées dans les différentes régions et particulièrement à Ndikiniméki présente des occasions à saisir et des défis qui sont différents pour les femmes de cette localité. Ces différences découlent des différents rôles et responsabilités qu'exercent les femmes dans le développement agricole. Dans ce chapitre nous allons présenter dans un premier temps le rôle que joue la femme dans le processus du développement agricole à Ndikiniméki et identifier les facteurs de celui-ci.

I. LE ROLE OU LA PLACE DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE À NDIKINIMEKI

Le monde agricole est encore dominé par les hommes, mais de nombreuses femmes franchissent le pas depuis plusieurs années. Ce métier était autrefois, et le reste encore à ce jour, considéré comme ingrat, très physique, avec de longues journées de travail et peu de repos hebdomadaire, pas de vacances et, de plus, très dépendantes des aléas climatiques et des animaux. Comme de nombreux métiers comme l'artisanat ou le milieu du transport, l'homme a une dominante.

I.1 la femme comme socle du développement agricole à Ndikiniméki

Les femmes de Ndikiniméki occupent une place importante en société comme en famille dans le développement agricole. Elles s'organisent de manière différente (**tableau 6 p 46**) pour le développement de leurs activités agricoles. Les unes en groupe de travail associatif constitué d'un nombre plus ou moins important qui varie entre 6 et 10 femmes en moyenne, les autres en famille ou individuellement (**tableau 7 p 47**). Les femmes de Ndikiniméki travaillent comme agricultrices indépendantes, comme travailleuses non rémunérées dans les exploitations familiales et comme travailleuses, rétribuées ou non, dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles. Elles participent à la culture des champs comme à l'élevage, dans le cadre d'une

agriculture de subsistance ou d'une agriculture commerciale. Elles produisent des cultures vivrières et des cultures de rapport (pérennes) et gèrent des opérations agricoles mixtes, englobant souvent l'agriculture, l'élevage et quelques fois la pisciculture. Toutes ces femmes sont considérées comme étant une partie de la force de travail agricole. Car, Selon les données internationales les plus récentes, FAO (2021) se prêtant à une comparaison, les femmes représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole, dans les pays en développement. La proportion de femmes dans la production agricole et les activités après récolte varie entre 20 et 70 % ; leur participation augmente dans de nombreux pays en développement ainsi qu'au Cameroun et particulièrement à Ndikinioméki, à la faveur notamment du développement de l'agriculture axée sur la subsistance familiale et au petit commerce, qui crée une demande grandissante de main-d'œuvre féminine.

I.2. La femme comme source du développement socio-économique de Ndikinioméki

Les activités des femmes en milieu rural et notamment à Ndikinioméki restent dynamique grâce à la diversité de leurs savoir-faire dans le domaine agricole. Celles-ci déploient une diversité des pratiques agricoles sur des vastes, moyennes et petites parcelles. Les moyens déployés restent physiques, techniques, intellectuels... Bien que cette dynamique ait produit des effets bénéfiques à la commune, la situation de la majorité des femmes rurales du monde entier en général et de Ndikinioméki en particulier continue de se détériorer : la dégradation de leur état de santé et de leurs conditions de travail, l'accès limité à l'éducation et faible contrôle des ressources naturelles, la précarité de l'emploi et faibles revenus. La majorité des pauvres ruraux sont des exploitants familiaux qui dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles pour gagner leur vie. Ils font partie de réseaux territoriaux et de cultures locales et dépensent l'essentiel de leurs revenus dans les marchés locaux et régionaux, ce qui crée des emplois dans les zones rurales et agricoles. C'est pour cette raison qu'ils sont essentiels à la dynamisation des économies locales et à des progrès plus rapides vers un monde libéré de la pauvreté et de la faim. La femme joue un rôle clé pour aider leurs foyers et leurs communautés à atteindre une sécurité nutritionnelle, à générer des revenus grâce aux revenus de la vente des produits agricoles. L'argent récolté est investi dans la scolarisation des enfants, la construction des maisons, la subsistance familiale. De nos jours, l'alphabétisation de la femme est de plus en plus croissante par rapport aux années antérieures. Cette alphabétisation de la femme accélère ainsi l'économie de la commune. L'autonomisation des femmes de Ndikinioméki dans tous ces différents domaines contribue ainsi à les sortir de la pauvreté et à renforcer ainsi la sécurité alimentaire. Les activités agricoles visent à aider les ruraux pauvres à s'organiser accroit

les chances de réduire la pauvreté de longue durée. Par une action collective, les coopératives, les organisations de producteurs, les ruraux pauvres peuvent améliorer leur pouvoir de négociation, l'accès aux marchés et la productivité, accroître leur participation aux processus décisionnels et influencer la formulation de politiques nationales ayant un impact sur leurs moyens d'existence. Pour cela, la FAO aide les pays à autonomiser les ruraux pauvres et à renforcer les organisations rurales afin d'améliorer leur productivité et leur participation aux prises de décisions à l'échelon national et local.

Tableau 6 : Organisation des différents revenus des femmes agricultrice

| Valeur | Fréquence | Pourcentage |
|---|-----------|-------------|
| Utilisation comme subsistance familiale | 150 | 92.59 |
| Scolarisation | 119 | 73.46 |
| Investir toujours dans l'agriculture | 100 | 61.73 |
| Investir dans la construction familiale | 61 | 37.65 |
| Foyer | 17 | 10.49 |
| Achat de terrains | 14 | 8.64 |

Source : enquête de terrain juillet 2022

A travers ce tableau nous remarquons que la femme est au cœur du développement socio-économique de cette localité à travers leurs investissements.

I.3 la femme comme actrice de la préservation de l'environnement

Par ailleurs, un certain nombre de réformes renforcent la contribution des femmes de Ndikiméki au développement agricole et la viabilité de l'agriculture. Il s'agit notamment d'appuyer les services et les investissements publics dans les zones rurales pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes en leur apportant des aides financières, matérielles et techniques ; de donner la priorité aux politiques de développement technologique qui répondent aux besoins des femmes rurales et reconnaissent leurs connaissances, compétences et expériences dans la production alimentaire et la préservation de la diversité biologique ; et d'évaluer les effets néfastes et les risques que font courir des pratiques et techniques agricoles, notamment des pesticides, sur la santé des femmes, et de prendre des mesures pour réduire leur utilisation et les risques qui s'y rapportent. A Ndikiméki, l'activité agricole reste encore traditionnelle. Les techniques agricoles utilisées limitent ici l'utilisation abusive des intrants agricoles, ce qui contribue à grande échelle la préservation de l'environnement. Les intrants utilisés dans cette zone restent pour la plupart biologiques (déchets animaliers, la fiente, les

ordures ménagères). Enfin, si nous voulons reconnaître davantage les femmes comme faisant partie intégrante du développement agricole, il est essentiel d'assurer une participation des deux sexes aux processus décisionnels à tous les niveaux, et de créer des mécanismes permettant de tenir les organismes institutionnels.

Le développement agricole des femmes vise à la transformation de l'agriculture dans différentes régions. Certaines spéculations sont propres à certaines régions (l'Ouest nous voyons des pommes, à Ndikinioméki ce sont les arachides, les ignames...) Pour que certaines cultures poussent il faut un certain nombre de facteurs : les facteurs physiques (sols, climat, relief, hydrographie), les facteurs anthropiques. Ici dans ce sous-titre, nous allons nous attarder sur les facteurs anthropiques.

II. Facteurs anthropiques du développement agricole des femmes de Ndikinioméki

II.1 la main d'œuvre

Partout dans le monde et comme dans tous les pays en développement, l'agriculture demeure au cœur de l'économie. Dans l'arrondissement de Ndikinioméki zone essentiellement rurale, les populations de Ndikinioméki érigent leurs activités dans l'agriculture en générale et chez les femmes en particulier.

Le potentiel humain reste le moyen adéquat pour nombreux de agriculteurs d'atteindre leurs apogées. Pour cela, l'accès à la main d'œuvre est un enjeu majeur pour les employeurs du secteur agricole en général et chez les femmes de Ndikinioméki en particulier. Nombreuses sont les femmes qui emploient des travailleurs permanents ou saisonniers. Dans cette zone de Ndikinioméki, les travaux agricoles sont essentiellement manuels. Ainsi on distingue plusieurs types de main d'œuvre mais nous nous attarderons sur ceux cités sur le tableau suivant :

Tableau 7 : Type de main d'œuvre

| | Individuelle | Association | Familiale | Salariale |
|---------------------------|---------------------|--------------------|------------------|------------------|
| Nature de main D'œuvre | 88 | 128 | 122 | 95 |

Source : enquête de terrain 2022

Dans ce tableau nous constatons qu'il y a quatre types de main d'œuvre repartit selon les effectifs dans ce tableau dans la commune de Ndikinioméki : la main d'œuvre individuelle avec un effectif de 88, la main d'œuvre associative avec un effectif de 128, la main d'œuvre familiale avec un effectif de 122 et la main d'œuvre salariale avec un effectif de 95.

- La main d'œuvre individuelle : il s'agit d'une activité relativement solitaire. Celles-ci ne s'associent pas aux autres femmes pour améliorer leurs rendements et étendre leurs activités agricoles sur des grandes superficies. Pour elles, c'est un bon moyen de limiter toute sorte de conflits, limiter le mauvais œil. Cette main d'œuvre est le plus remarquée chez les femmes âgées, celles nouvellement en mariage etc... pour renforcer leurs activités celles-ci font recours le plus souvent à la main d'œuvre salariale.
- La main d'œuvre associative : (pyoumes) un vocable qui renvoie au travail en groupe. C'est une pratique sociale très ancienne utilisée pour les activités agricoles (défricher, labours, semer et même pour récolter). Le mot (pyoumes) employés ici est au pluriel et au singulier (youme) qui signifie association et s'étend à un temps bien limité de travail (3h de temps ou 6h de travail d'affilé sans une pause) selon les règles préalablement fixées. Dans cette nature de main d'œuvre, les femmes peuvent se retrouver à un nombre très considérable parfois au nombre de vingt, cinq, dix etc. Celles grâce à leurs forces conjuguées étendent leurs activités sur des grandes parcelles avec des rendements remarquables. Les jours sont élus au cours de la semaine et repartis pour chaque adhérente. C'est ainsi que la figure 9 ci-après nous présente les proportions de la main d'œuvre associative à Ndikiniméki qui est un cercle ça va et ça recommence ainsi de suite.

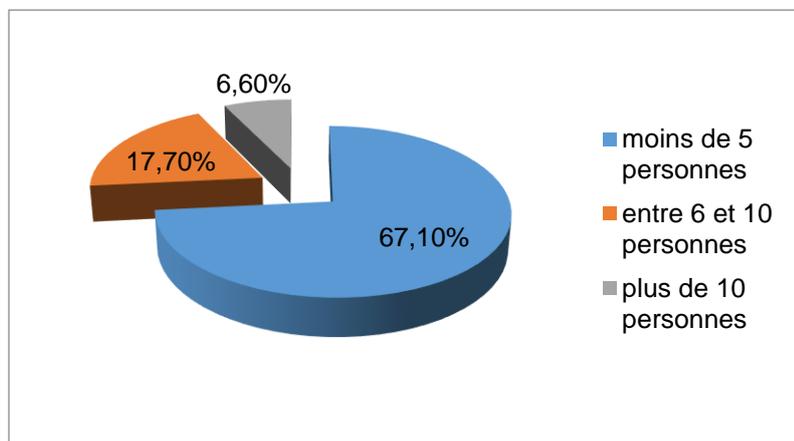


Figure 10 : Proportion de la main d'œuvre associative

Source : enquête de terrain juillet 2022

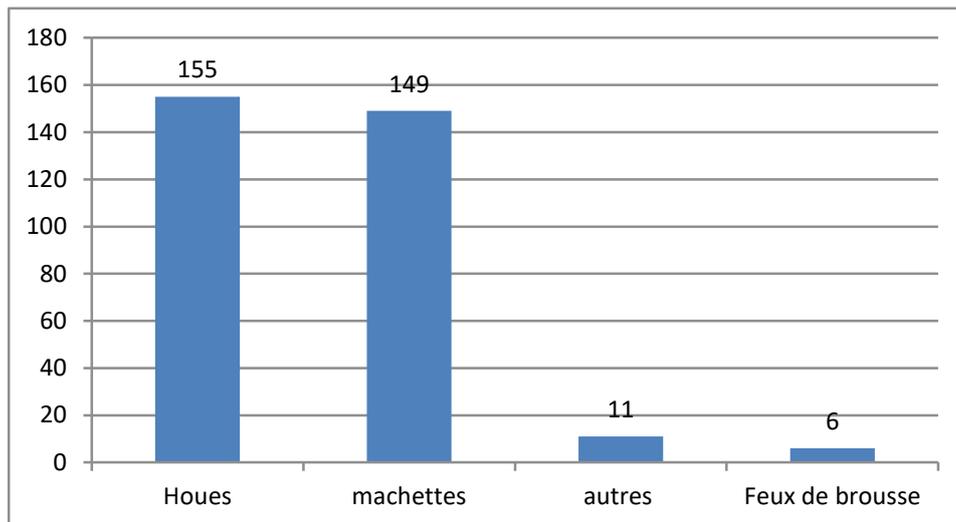
C'est ainsi que dans la figure une, nous remarquons que, la main d'œuvre associative de moins de 5 personnes est plus développée à Ndikiniméki avec un pourcentage de 67,10 ; ce sont ces personnes qui s'accordent à travailler ensemble dans le but de plus de sérieux afin de finaliser leurs activités avant les périodes adéquates des cultures. Elle est plus répandue dans cette zone. Celle comprise entre 6 et 10 personnes est moins observée dans cette localité et

encore moins celle de plus de dix personnes qui est presque qu'inexistant dans cette zone, ce sont des groupes que les uns considèrent comme bénéfiques dans la mesure où lorsqu'une équipe de quinze personnes descendent sur une parcelle de terrain en un tour le travail est terminé et les autres trouvent cette rotation lente, avant ton tour, la période des cultures pourrait passer.

–La main d'œuvre familiale : la main d'œuvre familiale est une entraide ou une assistance apportée à une proche de manière régulière, occasionnelle et spontanée dépourvue de toute contrainte salariale ou rémunération. C'est une méthode de travail couramment utilisée dans la commune de NdikiniMéki. Cette méthode est libérale et dépourvu de toutes contraintes par rapport aux autres méthodes qui regorgent d'une organisation bien structurée et avec un temps de travail très bien connu. Dans la main d'œuvre familiale, c'est la famille qui s'organise dans le temps mis au travail selon leurs disponibilités, de l'heure de départ ou de retour, selon le temps qu'il fait, la famille peut décider d'aller ou de ne pas aller dans les champs pour leurs travaux, ce qui est contraire à la main d'œuvre associative où les adhérents sont obligés de participer aux travaux champêtres malgré le temps qu'il fait sauf en cas de maladie d'un membre mais après rétablissement celle-ci devrait retourner travailler pour rembourser les jours de travail manqués dans les champs de l'une des consœurs.

II-2 les outils utilisés

L'outillage aratoire chez les femmes de NdikiniMéki est constitué de l'ensemble des matériels traditionnels utilisés par les paysannes, permettant de booster ou d'accompagner l'énergie humaine lors du travail agricole. Ces outils sont constitués de la houe, de la hache, de la machette, de la lime, le plantoir, les lames à cueillette, etc. Leur importance est capitale dans tout le processus de production agricole paysanne et de préparation des parcelles jusqu'à la récolte. Cependant, ces outils rendent le travail très pénible et lent. Très souvent, le feu est utilisé en complément pour nettoyer les parcelles, voire pour augmenter sa fertilité ; la figure 10 ci-dessous récapitule les outils aratoires des pratiques agricoles de femmes à NdikiniMéki.



Source : enquête de terrain, juillet 2022

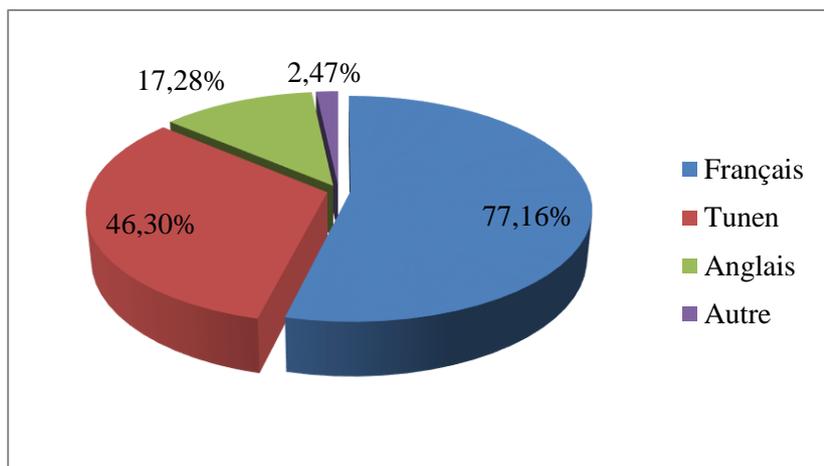
Figure 11 : Types d'outils utilisés à Ndikiniméki

A travers cette figure nous constatons que les outils utilisés dans cette localité sont les houes avec un effectif de 155 sur une échelle de 180, les machettes 149, les feux de brousse à 6 et les autres méthodes tels que le défrichage, le labour à 11.

II.3 la dynamique de la population

La commune de Ndikiniméki est peuplée essentiellement des Banen comme autochtones, les autres ethnies présentes étant des autres groupes humains. Pour ce qui est du peuplement des villages, celui-ci s'est fait avec les grands flux migratoires qui ont suivi l'indépendance du Cameroun et tout récemment avec les troubles du NOSO. Ainsi avec les hostilités qui naquirent des grands élans de répression des mouvements nationalistes encore appelés « Maquis » les populations, jadis situées dans la forêt, lieu d'affrontement par excellence entre l'armée gouvernementale et les nationalistes, furent obligées de migrer vers leurs sites actuels pour éviter les grands massacres qui sévissaient à ce moment. C'est alors que furent créés les villages actuels aujourd'hui situés tout le long de l'axe lourd ainsi qu'aux alentours et dans la ville de Ndikiniméki. Seules les populations des villages de Ndokbou I et II sont restées dans leur site d'origine. Quant aux autres, bien que s'étant déplacées de la forêt, ils gardent la propriété de leurs anciens sites de la forêt malgré la faible exploitation dont celles-ci sont sujets de nos jours par leurs populations. Cette population estimée à 17 462 habitants pour 8 818 hommes et 8 644 femmes selon les informations issues du 3ème Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH) de 2005. Aujourd'hui, sur la base du taux

d'accroissement, elle est de 24.227 habitants et la grande partie de la commune s'exprime en Tunen (**figure 11**) en dehors des autres ethnies présentées ci-après :



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 12 : Différentes langues parlées à Ndikiniméki

Nous remarquons à partir de cette figure que la population féminine de Ndikiniméki est très instruite avec un pourcentage de 77,16% ce qui accroît leurs potentialités agricoles et socio-économiques.

II.4 les techniques agricoles utilisées

Les techniques agricoles sont les différentes méthodes que les femmes utilisent dans la mise en valeur des parcelles agricoles et la production de celles-ci. Les techniques agricoles utilisées ici sont réparties en deux grands groupes : les techniques traditionnelles et les techniques modernes.

- **Les techniques traditionnelles**

En général, l'agriculture traditionnelle est un système basé sur la polyculture. Elle ne permet que de subvenir partiellement aux besoins alimentaires de la population. Les engrais organiques (fumier) restent majoritaires, mais d'autres sources sont également exploitées (les cendres) avec pour principal objectif d'obtenir l'alimentation nécessaire pour la famille paysanne. C'est donc une agriculture vivrière qui se pratique dans de petites propriétés. Dans ces propriétés c'est la polyculture qui prédomine pour assurer une alimentation tout au long de l'année. Les tâches agricoles se réalisent avec beaucoup d'efforts, de manière manuelle, avec des techniques et des outils de culture très primitives. C'est pour cela que la productivité est faible. Il existe une forte dépendance des facteurs physiques car les agriculteurs n'ont pas accès aux avancées technologiques. Les années où le climat est adéquat, les récoltes sont abondantes. Mais si les températures et les précipitations ne sont pas appropriées, la récolte diminue. En

cela les agricultrices ont développé les méthodes pour améliorer leurs productions malgré les caprices du climat :

✚ Billonnage à gazonnage

Cette technique est notamment intéressante en terrain pentu. Elle peut se confondre avec une culture en terrasse, mais le principe est différent. Le travail s'opère par rangée, et l'on progresse vers le haut. Dans les régions tropicales, les mauvaises herbes se développent très vite. Au lieu de les enlever, on va s'en servir pour fertiliser le sol, tout en évitant cependant qu'elles se développent. A l'aide d'un râteau, les mauvaises herbes sont arrachées, ramenées et « alignées » selon une rangée : c'est le gazonnage. Puis la terre est également ramenée pour recouvrir la totalité des mauvaises herbes : c'est le billonnage. Voici le résultat final :



Source : Bassilekine Balihiki Edith, juillet 2022

Photo 1 : Le billonnage

Nous constatons à partir de cette photo des formes de billons formés sur lesquels sont semés la patate et le taro. Cette forme de billonnage est courante dans la localité de Ndikiniméki et est la plus employée par ces dernières. Cette technique a de nombreux avantages :

- Fertilisation du sol par les mauvaises herbes ;
- Pas de développement des mauvaises herbes ;
- L'organisation en « paliers » permet d'avoir un ruissellement de l'eau quand il pleut, sans avoir de ravinement ni d'érosion ;
- Cette technique permet également de mener plusieurs cultures sur un même lopin de terre (arachides, pastèques, salades,). Cette diversité culturelle assure une protection naturelle

contre les insectes. C'est une culture de connaissance, de « peuple ». Cette technique implique une maîtrise du sol et du système environnemental.

Le défrichement

Le défrichement initial d'une zone de végétation'' naturelle'' est manuel et a lieu d'aout à décembre, c'est-à-dire en fin de saison des pluies ou en début de la saison sèche. Les herbacées sont coupées et couchées sur le sol. Les ligneux que l'on veut supprimer peuvent être abattus ou une partie du tronc de 50cm à 1m de haut peut être conservée. Dans les parcelles destinées à la culture de l'igname, il arrive que l'on maintienne de nombreux petits arbres, alors que sur le reste de la superficie du champ, quelques grands ligneux seulement sont laissés en place.

A NdikiniMéki, le défrichement consiste à débarrasser une surface des arbres, souches, broussailles, pierres et autres obstacles pour augmenter la superficie cultivable d'une ferme existante ou pour aménager le terrain d'une nouvelle exploitation agricole. La terre récemment défrichée doit être prête pour la culture, et elle a notamment été chaulée et nivelée suffisamment pour permettre d'atteindre des buts acceptables en matière de rotation culturale et de conservation du sol. Ces défrichements ne doivent pas être faits sur les terrains ayant une pente supérieure à 10%. La terre défrichée près d'un champ existant ne doit pas augmenter la longueur générale du rang produit dans ce champ, à moins d'appliquer les mesures de conservation du sol requises pour empêcher tout accroissement de l'érosion du sol causée par la zone défrichée. On ne peut défricher la terre située à moins de 30 mètres d'un cours d'eau, à moins d'y être autorisé par un permis de modification de cours d'eau du ministère de l'Environnement. Il faut complètement éliminer les pousses d'arbres, les souches, les grosses pierres et tout autre obstacle à l'utilisation normale de l'équipement agricole. La méthode de défrichement permet de limiter les terres arables dans une zone défrichée. Les tas de débris doivent aussi être exempts de boues et de terre. Les débris doivent être empilés et brûlés, ou transportés à un lieu même aux alentours des champs ou bien ces débris vont sécher et seront plus tard enfouis dans le sol lors du semis. Les débris ne doivent pas être jetés dans les zones adjacentes du champ défriché.

Cette zone défrichée, protégée volontairement des feux de brousse de décembre et janvier, est brûlée fin février juste avant les cultures pour éviter la prolifération des adventices. Immédiatement après le brûlis, les petites branches des arbres abattus sont rassemblées au pied de certains autres ligneux toujours en place ou à l'intérieur des termitières de *Macrotermes* que l'on veut détruire et le feu est rallumé. De nombreux troncs et branches trop gros pour être consumés par le feu sont débités au fur et à mesure des besoins et parfois ramenés au village

pour être utilisés comme bois de chauffe ou vendus. Cette **photographie 2** nous illustre à juste titre cette technique agricole.



Source : Bassilekine Balihiki Edith, juillet 2022

Photo 2 : Parcelle défrichée

Les paysans détruisent la plupart des termitières présentes dans les champs ; ils s'attachent surtout à éliminer les *Macrotermes bellicosus* qui sont des termites lignivores.

Le champ, ainsi défriché (**photo 2**) et tardivement brûlé, est prêt pour le labour et ensuite, l'installation des cultures. Les années suivantes, un brûlis sera aussi effectué à la même période sur la totalité du champ. Les populations de Ndikiniméki défrichent le champ, pour préparer les semailles. Ils défrichent ces champs à l'aide des machettes, et ce travail est généralement fait pour les hommes. Après avoir défriché, ils brûlent la parcelle.

✚ Le séchage

A Ndikiniméki, c'est un procédé qui permet de sécher les herbes. Dans les savanes, la végétation est herbeuse. Après avoir défriché les champs, les populations laissent les herbes (débris) sécher, soit en les entassant de manière horizontale pour éviter de déborder les autres parcelles lors du brûlis ou en désordre afin de faire un ramassis des débris séchés par le feu. Une fois ces herbes séchées, les populations peuvent mettre le feu pour les brûler.

✚ Le brûlis

L'agricultrice utilise le feu pour défricher une parcelle boisée ou une parcelle préalablement défrichée afin de l'ensemencer. Toutes les herbes défrichées sont disposées de manière stratégique pour que le feu puisse les consumer sans laisser de débris. Sur cette

photographie 3, nous voyons la parcelle déjà débarrassée des herbes par brulis et prêt à être labourée.



Source : Bassilekine Balihiki Edith, juillet 2022

Photo 3 : Parcelle brulée

Sur cette photo, nous voyons une parcelle brulée, prête pour le nettoyage au et au labour.

Tableau 8:Effets du défrichement et brûlis sur l'environnement.

| Unités exposées | direct | indirect | court terme | Long terme |
|------------------------|---|--|---------------------------------|----------------------------|
| La flore | Transformation du profil végétal (foret à savane) | Perte de la diversité spécifique | Dégradation du sol | Modification du climat |
| Le sol | Lessivage des éléments fertilisant du sol (humus) | Détérioration graduelle du sol par ruissellement (érosion) | Réduction des terres cultivable | désertification |
| climat | Modification du microclimat | Perturbation des paramètres physiques du climat | Variabilité climatique | Changement climatique |
| Habitat naturel | Destruction de l'habitat des organismes vivants | Disparition d'espèces animale et végétale | déforestation | Perte de la base génétique |
| fertilité | Perte des sols arables | Baisse de la productivité agricole | Appauvrissement des sols | Insécurité alimentaire |

A travers ce tableau, nous voyons les effets du défrichage et du brûlis influençant ainsi la flore, l'habitat naturel, la fertilité, le sol et climat. Nous constatons des effets directs, indirects, à court terme et à long terme.

Le nettoyage

Après le brûlis, la parcelle doit être nettoyée pour le semis. Elles nettoient ces champs pour enlever les débris d'arbres qui sont restés après brûlage. Ces débris plus tard sont enfouis dans le sol, ou bien entassés pour être brûlés (**photo 3**) ci-dessus par un petit feu de champs, même pendant le nettoyage du champ. Après le brûlis de ces débris, une cendre est laissée en tas, et ce tas de cendre sera utile pour semer les légumes ou le piment et aussi cette cendre peut jouer le rôle de fertilisation pour le sol.

Le labour

C'est une méthode qui permet de retourner et d'ameublir la terre. Le labour consiste à ouvrir la terre à une certaine profondeur, à la retourner, avant de l'ensemencer ou de la planter. Les femmes de Ndikiniméki labourent la terre avec des grosses houes, ou des pioches. Elles labourent ces terres pour semer les ignames, ou les arachides. Le labour consiste à travailler la couche arable d'un champ cultivé et pour cela, les agricultrices de Ndikiniméki utilisent le plus souvent des grosses houes. Le labour mélange à la terre les résidus de récolte, les fumiers, la chaux ou les engrais minéraux, en y introduisant de l'oxygène. Le labour mélange, et ameublir la terre qui entraîne une minéralisation rapide de la matière organique dans les sols vierges, qui libèrent des éléments nutritifs pour la culture suivante. Il est préférable de labourer quand la terre est meuble et humide. Il est présenté sur la **photo (4)** ci-après une image de labour précédé par un feu et bien nettoyé.



Source : Bassilekine Balihiki Edith, juillet 2022

Photo 4 : Parcelle labourée prête à être ensemencée

+ Le semis

C'est l'action ou la manière de semer, ou c'est un terrain ensemencé et des plantes qui y poussent. Le semis est une opération culturale qui consiste à mettre en terre les graines ou semences que ce soit dans un champ ou une surface de petite dimension. Le semis peut se faire à la main, ou avec des houes. Elles utilisent une sorte de petites houes « *hikoutek* » pour semer. Les femmes de Ndikiniméki sèment plusieurs cultures sur une même parcelle (polyculture) ou un seul type de culture (monoculture) dans un champ. Dans ce champ ci-dessus (**photo 4**), elles sèment plusieurs types de cultures (arachide, maïs, macabo, patate) du fait de la non-disponibilité des terres ou bien du manque de parcelle dû à une augmentation de la population et aux méthodes d'acquisitions des terres devenues protocolaires.

- **Les techniques agricoles modernes et traditionnelles**

L'agriculture moderne est intensive du fait que la production d'herbe est grande (fertilisation et irrigation). Dans ce système herbagé, une profonde maîtrise de la traite mécanique des grands troupeaux contribue à la forte productivité de l'unité de travail. Dans l'agriculture moderne, plusieurs herbes sont plantées pour la fertilisation du sol et contribue ainsi à la croissance et au bon développement de la plante. Les plantations sont des grandes étendues (plantations industrielles) comme la Socapalm. Plusieurs herbes sont plantées pour apporter des éléments essentiels et nutritifs au bon développement du palmier à huile jusqu'à sa production. L'utilisation des engrais est très élevée. L'agriculture moderne est à haut rendement et cherche toujours à produire plus en utilisant des ressources modernes (chimie, machinerie, recherche agronomique) ; ses revenus sont très élevés. A Contrario l'agriculture

traditionnelle est peu productive et peu spécialisée ; ses revenus ne suffisent pas. C'est un style d'agriculture primitif qui implique l'utilisation intensive des connaissances autochtones, des outils traditionnels, des ressources naturelles, des engrais organiques et des connaissances culturelles. Pour cela les femmes de Ndikinioméki développent leur savoir-faire en suivant les formations afin d'apporter une nouvelle face de l'agriculture dans l'utilisation des nouvelles techniques agricoles afin d'accroître leurs rendements ainsi que leurs revenus.

En définitive, les facteurs de développement agricole des femmes à Ndikinioméki sont les inputs utilisés dans le processus de la production agricole. De ce fait, il était question pour nous de faire une analyse systématique des facteurs de développement agricole et la place ou le rôle qu'occupe la femme dans ce processus. Il ressort de cette analyse que plusieurs facteurs tels que les facteurs physiques (nature) et les facteurs anthropiques (l'action de l'homme) entrent en jeu dans le processus du développement agricole et la place de la femme restent indéniables dans le développement de celui-ci. Ce qui répond directement à notre objectif spécifique n°1 selon lequel « analyser les facteurs du développement agricole et démontrer la place qu'occupe la femme dans le développement socio-économique à Ndikinioméki ». Il est important de souligner que la croissance agricole est cruciale pour le développement agricole et économique d'un pays et même d'une localité. Ceci est observé à Ndikinioméki à travers les techniques agricoles utilisées, la diversité des cultures déployées par les femmes de cette localité et la disposition ou l'organisation de leurs différents revenus issus de leurs activités agricoles qui contribuent ainsi au développement socio-économique de Ndikinioméki. Plusieurs facteurs de production sont disponibles et mis en œuvre pour un développement agricole amélioré par la qualité et la quantité de rendement que produisent les femmes de cette localité.

CHAPITRE II : ENJEUX ET DÉFIS DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES À NDIKINIMÉKI

Au regard des contre-performances du secteur agricole et rural, des défis et des enjeux majeurs s'imposent à la nation tout entière, et particulièrement aux pouvoirs publics qui ont la responsabilité de l'élaboration des politiques économiques et sociales. Ces défis concernent la lutte contre la pauvreté, la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, la gestion durable des ressources naturelles, et l'intégration dans les échanges

I. ENJEUX DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES A NDIKINIMEKI

Les enjeux des pratiques agricoles sont d'origines diverses et comportent un problème ou un manque à gagner d'une part ou un avantage d'autre part pour les agricultrices. Il existe plusieurs enjeux dans le développement agricole mais nous allons nous attarder sur les enjeux socioculturels, économiques et environnementaux.

I.1. Enjeux socio-culturels

Selon les géographes, la terre est la partie solide et émerge du globe par opposition à la mer, aux eaux et à l'air. C'est sur elle que marchent les êtres vivants (hommes et animaux), ou les hommes vivent et pratiquent leurs activités (agriculture, élevages, etc.). Elle est le moyen par lequel les femmes de Ndikiniméki font asseoir leurs savoir-faire dans l'agriculture.

En effet, les terres de la commune de Ndikiniméki abondent de terres arables sur lesquelles les populations de cette localité, particulièrement les femmes exercent leurs activités agricoles. Cette agriculture qui se pratique sur des petites, moyennes et vastes étendues contribue à développer la commune. On y trouve : les cultures pérennes (Cacao, café, etc.), les cultures vivrières (macabo, patate, manioc, etc.), les cultures maraîchères (morelle noire, gombo, etc.). Grâce aux revenus issus de ces différentes cultures, les femmes participent à l'économie locale et familiale. Leurs actions se font ressentir dans la scolarisation des leurs enfants, l'alimentation, etc. Les enquêtes menées auprès des ménages montrent que plusieurs femmes aujourd'hui possèdent des logements dans la commune de Ndikiniméki grâce à leurs activités agricoles. Cependant les femmes de Ndikiniméki perçoivent une marginalisation qui prend origine dans les pratiques coutumières dites discriminatoires. Dans la commune de Ndikiniméki, l'accès à la ressource en terre reste un enjeu

de taille du fait qu'elles sont des femmes. La terre est un facteur important dans le processus de développement agricole, elle occupe une place centrale dans la lutte contre la pauvreté pour les populations rurales mais celle-ci reste inaccessible pour les femmes de Ndikiniméki. Le droit foncier camerounais, reconnaît les mêmes droits aux hommes et aux femmes. Cependant, dans la pratique, les femmes sont victimes d'une marginalisation qui prend son origine dans les pratiques coutumières dites discriminatoires. Elles possèdent le moins de terres (soit environ 10% seulement) dans le monde et sont au quotidien confrontées à une situation de dépendance foncière.

Dans les zones rurales comme Ndikiniméki, la terre est gérée de manière collective. Les femmes y jouent un rôle central bien qu'elles soient les premières affectées par l'insécurité foncière en milieu rural, ce qui fragilise leur capacité à investir. Cela s'expliquerait par le caractère dit discriminatoire de la gestion du foncier rural « Banen ». En effet, la femme n'est en général pas propriétaire des terres. On lui prête la plupart de temps un lopin de terrain à cultiver, tandis que la propriété est celle de sa famille ou de son mari. Par ailleurs, les femmes ignorent le droit écrit qui régule leurs droits fonciers, davantage l'ignorance et les coutumes conduisent celles-ci à une sorte d'auto-exclusion en ce qui concerne la gestion du foncier au sein de la communauté qu'elles perçoivent comme étant une affaire d'hommes.

A l'évidence, dans le monde coutumier, il n'est point question d'individualisme et il n'y a non plus une liberté totale des hommes au sens que nous donnons à ce mot. Dans ces sociétés, les femmes semblent être sous la domination des hommes qui semblent faire peser sur elles des contraintes. Que ce soit dans leur famille de mariage ou dans leur famille de naissance, elles se retrouvent toujours sous la férule de ces derniers. En effet, les études menées sur le terrain démontrent que seuls les enfants mâles ont droit à la terre et cela se fait au prorata du nombre de garçons que compte la famille, la jeune fille n'a pas droit au foncier. Au Cameroun comme dans la plupart des pays africains, ce sont des systèmes de gestion patriarcale qui existent dans les villages, les femmes rurales qui pourtant constituent le moteur dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire pour le développement agricole et qui sont pour la plupart des agricultrices ne disposent pas de terres, à cause des coutumes qui les empêchent d'hériter. Elles n'ont pas d'accès direct à la terre ceci se distingue sur la femme mariée, célibataire et même chez la jeune fille.

– Pour les femmes célibataires, sur le plan coutumier, il leur est reconnu une portion à utiliser. Tout au long de leur vie, seulement, au cas où elles décidaient de se marier, la terre resterait dans le patrimoine familial d'origine. Par contre ;

- La femme mariée elle, acquiert l'usage de la terre par son mari, elle peut y mener toutes les activités qu'elle veut, généralement elle y fait ses plantations. De façon générale, la femme mariée n'a que l'usufruit sur les terres qu'elle occupe. La question du régime matrimonial ne se pose pas beaucoup dans le monde rural où la plupart de couples vivent en concubinage ou dans des mariages parfois polygamiques. Mais pour déterminer l'accès des femmes à la terre et leur contrôle, il est important de connaître le statut matrimonial car il y'a habituellement une interaction entre toutes les lois qu'elles soient religieuses, coutumières, civiles ...

La situation de la veuve varie selon qu'elle a eu des enfants ou non. Quand elle n'en a pas, elle peut se voir chasser et ses terres arrachées par sa belle-famille. Ainsi, la condition pour qu'elle puisse continuer d'utiliser lesdites terres c'est la présence des enfants. A Ndikibil par exemple, village situé dans la localité de Ndikiniméki et comme dans beaucoup d'autres régions du Cameroun, lorsqu'une femme perd son mari, il est régulier qu'elle voie ses terres arrachées par la famille de son mari. Quand bien, même elle a eu des enfants avec lui, ces décisions sont souvent liées à la cupidité des membres de la famille de son défunt époux qui lui font perdre ses terres : soit parce qu'elle n'a accouché que des filles, soit parce que ses enfants garçons sont encore jeunes et incapables de revendiquer eux-mêmes leur droit sur les terres de leur défunt père, (Michèle Ongbassomben, 2016).

Malgré leurs efforts, les femmes continuent à être marginalisées sur le foncier et surtout l'accès à la terre à grande échelle par les femmes reste un problème important pour le développement agricole à Ndikiniméki. L'état des lieux de l'accès des femmes à la terre laisse apparaître quelles sont utilisatrices de la terre et le pilier du développement agricole, mais elles n'ont pas un accès équitable à cette ressource avec les hommes. De plus, elles n'exercent en général aucun contrôle sur les terres qu'elles exploitent. En effet, bien que les situations soient variées, elles ont majoritairement des droits coutumiers restreints et provisoires sur les terres, en milieu rural en général et particulièrement à Ndikiniméki. Au Cameroun, les lois protègent la propriété foncière en général lorsque la terre est immatriculée. Or, selon le « Land Cam » dans l'un de ses articles (2022), près de 80% des terres ne le sont pas, ce sont essentiellement des terres rurales et utilisées par les femmes pour la production familiale mais sur lesquelles elles n'ont pas la propriété coutumière. Les femmes souhaitant avoir une propriété foncière éprouvent de réelles difficultés. En effet, dans la plupart de nos traditions, les communautés sont propriétaires. Dans le

souci de la préservation du patrimoine foncier, l'on estime que la femme étant amené à se marier, lui donner la propriété foncière ne permettrait pas qu'elle puisse en jouir jusqu'à la fin de sa vie. La place de la femme dans le processus de production est pourtant claire, car c'est elle qui assure la sécurité alimentaire. La précarité de ses droits fragilise la famille, la communauté et elle-même. Dans un contexte de réforme foncière en cours, l'occasion est donnée d'émettre des propositions et trouver des solutions à l'épineuse question des droits fonciers des femmes, et tenir compte de leurs attentes

La fragilité des droits coutumiers des femmes découle donc de l'application des règles coutumières, qui s'expliquent par le besoin de préservation du patrimoine foncier coutumier, les raisons que l'on peut évoquer ici et qui viennent des autorités traditionnelles sont entre autres :

- La femme n'est pas stable elle doit plus tard aller en mariage ;
- L'homme prévaut devant la femme en sa qualité de chef de famille ;
- Le droit de travailler sur une terre mais pas d'en devenir propriétaire est le seul droit accordé sur les terres aux femmes dans les pratiques coutumières;
- La femme amoureuse propriétaire de terres peut être facilement être trompée et pourrait dans ce cas donner les terres à son amoureux ;

Ainsi, selon les détenteurs de la coutume, l'exclusion de la femme en matière successorale serait un moyen de préserver le patrimoine familial, ce qui limite les pratiques de celle-ci.

I.2 enjeux économiques

A travers un guide d'entretien élaboré à cet effet et administré aux jeunes femmes et filles dont la principale activité de revenu est l'agriculture et la vente des produits agricoles, différentes conduites et subjectivités ont été élaborées pour faire face aux contraintes de la dépendance. Il en ressort que, la seule issue de sortie des endettements et de la dépendance socio-économique et même familiale est l'agriculture. Bien que d'autres activités économiques parallèles existent telles que la vente d'okok, du bâton de manioc, de la viande de brousse...présentée sur le tableau (14) suivant.

I.2.1.Activités économiques

Ndikiniméki est une commune rurale dont les principales activités relèvent du secteur primaire à savoir : l'agriculture, la pêche, la chasse et l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux.

I.2.2. Chasse

La viande de brousse constitue l'une des principales sources de protéines animales pour l'ensemble de la population. La chasse se fait à l'aide des fusils et des pièges. Les animaux les plus chassés sont entre autre les singes, les rongeurs et les herbivores (céphalophes).

I.2.3. Pêche

Elle est généralement faite à la ligne, à la nasse et au barrage d'où son caractère artisanal. Cependant il importe de signaler des cas d'utilisation de temps en temps des produits illicites (poison) pour capturer du poisson. Les espèces couramment pêchées sont les silures, les tilapias, les carpes et les poissons vipères. Les produits de pêche sont généralement utilisés pour l'autoconsommation et sont de temps à autre vendus.

I.2.4. Agriculture

Dans les villages, l'agriculture apparaît comme l'unique secteur productif important. Elle repose en grande partie sur la production des vivres. Les cultures de rente, qui constituaient une véritable source de revenu par le passé, ont été pour la plupart abandonnées.

Cependant, certains villages cultivent encore du café.

I.2.5. Agriculture vivrière

C'est une agriculture de consommation, elle se pratique généralement dans les jachères. La pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis est courante dans toute la région. Les principales spéculations agricoles cultivées sont la banane plantain, le macabo, le manioc, l'arachide, le maïs, les cultures maraichères. Généralement, les populations pratiquent l'association des cultures, et les superficies moyennes des champs sont comprises entre 01 et 02 ha.

I.2.6. Agriculture de rente

C'est une agriculture commerciale basée sur la culture du cacao, du café, et du palmier à huile. Bien qu'en déclin à cause de l'instabilité des prix au niveau du marché mondial la culture du café et du cacao regagnent peu à peu les faveurs des paysans motivés par la hausse des prix. De nouvelles cultures sont de plus en plus introduites dans ce secteur à savoir le palmier à huile, le bananier plantain, grâce aux différents projets mis en place par l'Etat. La commune possède d'ailleurs une grande palmeraie de près de 15 hectares qui n'est pas encore entrée en production.

Bien que les méthodes de développement utilisées soient différentes les unes les autres. Les acteurs présents ont pour objectif unique l'amélioration des conditions de vie des acteurs locaux dans l'apport en semences améliorées à des prix dérisoires, par des innovations systémiques culturelles à travers la formation sur les nouvelles méthodes de travail et par la sensibilisation des populations.

Dans un monde rural où les jeunes sont instruits et venus des universités et des écoles de formation, l'emploi dans la fonction publique reste très difficile. L'agriculture se présente comme un secteur porteur au Cameroun mais les stratégies de mises sur pied par l'État ne sont pas toujours efficaces. L'agriculture ici vient comme un secours pour sortir la jeune fille du chômage et la préserver des voies déviantes. Grâce à l'action du PADER visant la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers le renforcement des capacités des populations dans divers domaines de production agricole, plusieurs femmes à Ndikiniméki sont épanouies dans l'agriculture et sont autonomes.

Il y a des années de cela, je me suis présentée à plusieurs concours lancés par l'Etat, malheureusement, je n'ai rien obtenu. A travers plusieurs discours du président de la République interpellant les jeunes à s'intéresser à l'agriculture, c'est ainsi qu'il y a 2ans je me suis lancée dans la culture du manioc et du piment. Depuis lors, il ne me manque plus d'argent pour mes besoins personnels et je parviens à aider mes proches dans certaines situations financières. J'ai été aidé par le chef de poste de mon arrondissement représentant le ministère de l'agriculture et du développement rurale.

Entretien réalisé à Nomena, le 20 juillet 2022 à 16h avec une jeune agricultrice, ancienneté de 2 ans. Plusieurs projets sont réalisés aujourd'hui grâce aux revenus issus des travaux et pratiques agricoles. Les femmes de cette localité sont épanouies et autonomes réalisent la majorité de leurs projets.

I.3 Enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux sont de mieux en mieux appréhendés. Il s'agit de :

- La protection des ressources naturelles (gestion quantitative et qualitative de l'eau, préservation des sols agricoles et de la qualité de l'air,...) ;
- La préservation de la biodiversité sauvage et domestique ;
- La limitation des impacts du dérèglement climatique et l'adaptation à ses effets ;
- L'augmentation de la sobriété et la performance énergétique du secteur agricole ;
- L'utilisation et la valorisation la plus pertinente possible de la biomasse à travers ses différents usages (biocarburants, production d'électricité ou de chaleur, biomatériaux et chimie bio-source) ;

- La réduction de la dépendance des exploitations agricoles aux intrants et le développement de l'économie circulaire, notamment en matière de valorisation des effluents d'élevage ;
- la préservation des terres agricoles, en luttant contre leur artificialisation.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons le défi de concevoir et mettre en œuvre des systèmes de production qui s'appuient le plus possible sur les écosystèmes naturels tout en assurant leur pérennité. Cette nouvelle approche s'appuie notamment sur le concept de l'agro écologie qui vise à utiliser au maximum la nature comme facteur de production agricole.

I.3.1 Facteurs de productions

Les facteurs de production agricole sont les ressources matérielles et non matérielles qui sont utilisées dans le processus de biens et services. Dans la commune de NdikiniMéki, les facteurs de production (**tableau 9**) sont d'origine diverses. Les facteurs physiques (climat, végétation, relief, l'hydrographie, le sol etc.), les facteurs humaines (anthropiques), pour ne citer ceux-ci. Nous allons nous attarder sur les facteurs physiques et humains. Plusieurs aspects de production sont réunis à NdikiniMéki à savoir : le climat adéquat, le dynamisme de la population, le besoin de juguler la pauvreté et la faim, l'utilisation des intrants agricoles et la position géographique stratégique présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Les facteurs de la production agricole

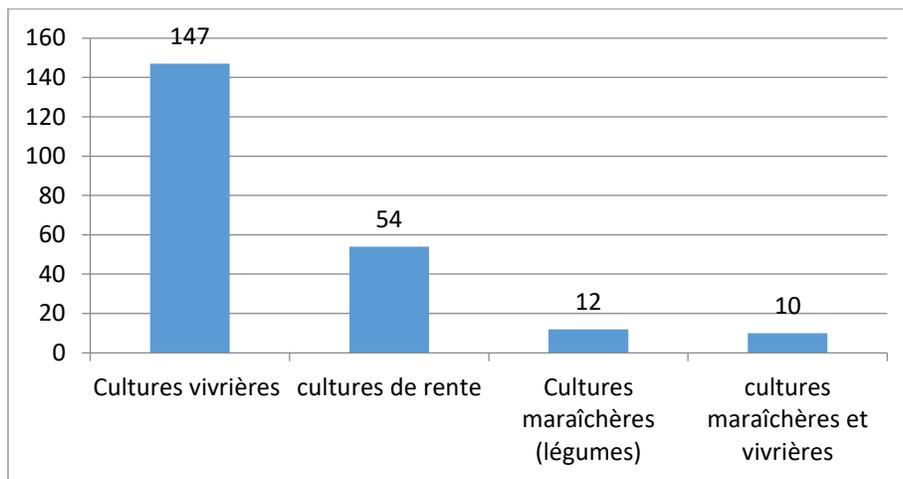
| Valeur | Fréquence | Pourcentage |
|--|-----------|-------------|
| Climat adéquat | 85 | 52.47 |
| Dynamisme de la population | 68 | 41.98 |
| Besoin de juguler la pauvreté et la faim | 40 | 24.69 |
| Utilisation des intranets agricoles | 31 | 19.14 |
| Position géographique stratégique | 13 | 8.02 |

Source : enquête de terrain juillet, 2022

A travers ce tableau 8, l'on constate que les facteurs de la production agricole sont d'origines diverses comme nous le détaille cette figure : le climat qui est vu ici comme le principal élément de production avec 52,47% ; le dynamisme de la population 41,98% ; le besoin de juguler

la pauvreté a la faim 24,69% ; l'utilisation des intrants agricoles 19,14% et la position géographique avec 8,02%.

Par ailleurs, les facteurs de production agricole des femmes à NdikiniMéki se démarquent par la diversité des cultures observées dans les zones enquêtées. Ces différentes cultures sont les cultures vivrières (le maïs, le manioc, les arachides, le haricot, la patate...) et sont étendues sur une période de 3 à 6mois. Contrairement à la culture de rente (plantain, banane, cacao, café) étendu sur période de 06 mois à 5ans qui nécessite un capital important, l'accessibilité à des grandes surfaces cultivables(la terre) et le temps de travail est énorme car la méthode agricole reste encore traditionnelle et l'outillage archaïque. La culture maraichère (la morelle noire, le gombo, la tomate etc.) et la culture maraichère et vivrière sont détaillées dans la figure 12 ci-après.



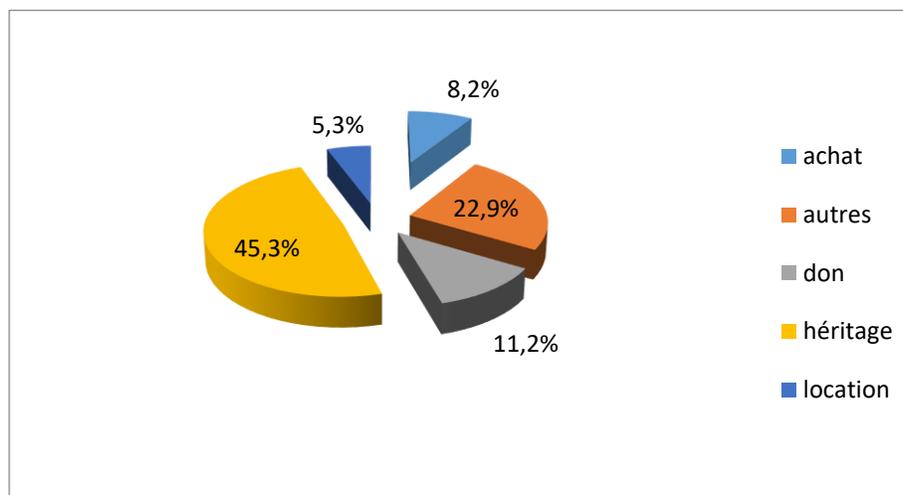
Source : enquête sur le terrain juillet 2022

Figure 13 : Différentes cultures observées dans la commune de NdikiniMéki particulièrement dans les zones enquêtées

Nous remarquons à travers cette figure 11 que, dans cette localité en général et plus particulièrement dans les villages enquêtés que, la culture la plus observée sont les cultures vivrières et les cultures de rente ; la culture vivrière qui est une agriculture tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance, encore appelée agriculture de subsistance la majeure partie est consommée par les paysannes et la population locale. Elle est également utilisée comme nourriture pour les animaux de la ferme et une partie des produits agricoles est destinée au petit commerce dans le marché local ou de la ville la plus proche.

Par ailleurs, plusieurs paysannes et paysans centrent leurs activités agricoles sur l'agriculture vivrière destinée uniquement au commerce et la subsistance familiale en les subdivisant en parcelles. La plus petite parcelle est celle destinée pour l'autoconsommation et les plus grandes pour la commercialisation pas dans le marché local plutôt dans les villes les plus proches car, celle-ci est récoltée sur une période de 3 à 4 mois et le temps de travail est réduit, le capital restant de même.

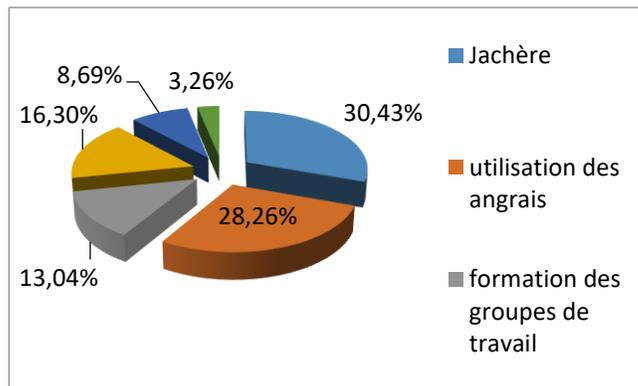
➤ Le dynamisme de la population : la croissance de la population impose de sérieuses contraintes sur les ressources naturelles tant dans le monde qu'à Ndikinioméki. La productivité et le développement agricole sont essentiels au maintien d'une population croissante. La théorie malthusienne concernant la population et la croissance est bien connue de tous et ne laisse pas la commune de Ndikinioméki indifférente. Pour cela, les femmes de Ndikinioméki pour pallier ce problème de croissance démographique et équilibrer les ressources et la population, s'organisent en petits groupes, en famille ou individuelle, en associations afin de pallier au problème de pauvreté et de la famine à Ndikinioméki. Les ressources naturelles dont disposent les femmes de Ndikinioméki sont les terres mais de faible quantité (**figure 13**) qu'elles ont acquises par don, par héritage, par lien de mariage, par achats. C'est sur ces parcelles acquises de manière différentes que celles-ci étendent leurs différentes activités agricoles ainsi, la figure ci-après nous présente les différents modes d'acquisition des terres par les femmes à Ndikinioméki.



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 14 : Différents modes d'acquisition des terres par les femmes de Ndikinioméki

A travers cette figure 12, nous constatons que la principale ressource de l'activité agricole ici à Ndikinioméki qu'est la terre est acquise de façon diverse ; le principal mode d'acquisition des terres est l'héritage avec un pourcentage de 45,3%, d'autres méthodes (mariages, temps provisoire pour cultiver) avec un pourcentage de 22,9%, don 11,2%, achats 8,2% ... Ces différents modes d'acquisition des terres dans la commune de Ndikinioméki par les femmes posent un véritable problème dans le développement de leurs activités agricoles, car les actions de celles-ci sont limitées et ne leur permettent pas d'étendre leurs activités (**figure 14**) à cause de l'accès difficile au foncier. Après enquête de terrain, nous avons relevé plusieurs autres modes de mises en valeur des terres, voire leurs conservations à l'état naturel avec une utilisation simplifiée et réduite des intrants agricoles par ces femmes.



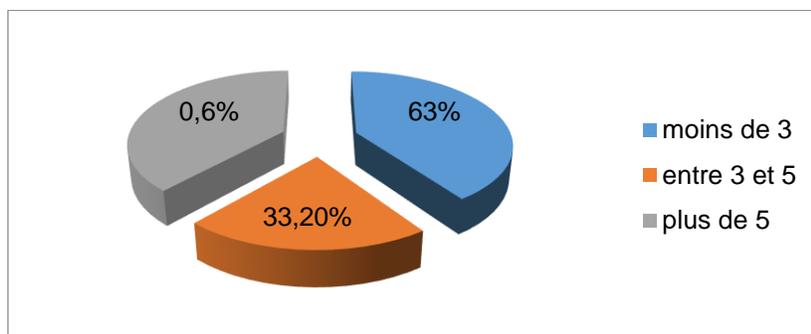
Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 15 : systèmes de production agricole

A partir de cette figure 14, nous remarquons que pour que la production dans la zone de Ndikinioméki, un certain nombre d'éléments doivent être réunis comme la jachère, l'utilisation des engrais, la formation des groupes de travail, l'entretien et l'aération des sols...

- la jachère est un système de production agricole qui existe depuis très longtemps et on lui a attribué la fonction de restauratrice de la fertilité du sol afin de permettre les productions élevées. Selon Calla et Army (1961) cité par Zaaboubi Siham (2007), une quantité approximative de 840 kg de débris végétaux par hectare suffit pour empêcher l'érosion éolienne du sol à texture moyenne et modérée. Selon le même auteur, l'emploi parfait de machines agricoles dans une suite de façons culturales permet de régler la couche superficielle du chaume sur une base quantitative de façon à assurer de bonne pratique culturale. Ces chaumes qui

possèdent le temps essentiel pour leurs dégradations et leur recyclage dans le sol et donnent donc au sol une très bonne teneur en éléments nutritifs essentiels pour le développement de la prochaine culture. Elle est également une source de conservation de l'humidité car, les expériences faites en cases et au champ ont démontré que la perte d'eau par évapotranspiration est le facteur le plus important qui influe sur le rendement, JACQUET, (1993). Dans les terres en jachère, plus que 2/3 de la capacité d'eau disponible est emmagasinée dans le sol. Ces résultats démontrent que dans les régions de basses précipitations, il ne faut pas ensemer la terre qui était en culture l'année précédente à moins que la profondeur du sol humide, au moment du semis, ne soit d'au moins 46 cm dans les sols argileux, 61 cm dans les sols limoneux et 76 cm dans les sols sableux, HEUZE, (1962). Par ailleurs dans actu environnement (2022), la jachère est définie comme étant une pratique agricole consistant à maintenir inutilisée pendant une certaine période une surface agricole pour lui permettre de reconstituer ses réserves en eaux, sa capacité de production. On ne peut parler de jachère si on ne dispose pas d'une quantité suffisante de terres (**figure 15**) destinées à l'agriculture. Pour cela, lors de notre enquête dans les zones cibles, nous avons analysé la quantité maximale de parcelles que pouvait posséder une femme.



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 16 : Nombres de champs posséder par chaque femme en moyenne

On remarque à partir de cette figure 14 que, le nombre maximal de champs dont dispose une femme est de 5, ce qui ne lui permet pas de mieux exploiter ses parcelles car, le nombre est très réduit. Le système de jachère quant à lui vient renforcer leurs méthodes en laissant 1 ou 2 parcelles en repos pour l'amélioration de leurs rendements.

- L'utilisation des intrants : généralement, lorsqu'on parle d'intrant il s'agit des semences, des engrais minéraux et organiques, de pesticides chimiques et biologiques, du matériel et de l'outillage agricole. Par définition, on appelle intrants agricoles ; les produits appliqués aux

terres et aux cultures qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole ni de sa proximité. Les intrants ne sont pas naturellement présents dans le sol, ils y sont ajoutés pour améliorer le rendement de leurs cultures, Jean Marc Sanchez, (2012). Dans un sens élargi, les intrants peuvent désigner les semences et les plants ; dans une acception encore plus large, à la fois technique et économique, les intrants correspondent aux ressources utilisées par l'agriculteur pour faire fonctionner son exploitation. Les intrants sont nombreux et variés. Ils se distinguent par leur type, leur objectif, leur mode opératoire, leur degré de toxicité. On peut les classer en trois grandes catégories présentées dans le tableau 9 ci-dessous:

| Valeur | Fréquence | Pourcentage |
|--------------------------------------|-----------|-------------|
| Pas du tout | 117 | 72.22 |
| Engrais chimiques | 31 | 19.14 |
| Déchets de l'animal, ordure ménagère | 14 | 8.64 |
| Engrais biologiques | 13 | 8.02 |
| Autres | 5 | 3.09 |

Source : enquête de terrain

Tableau 10 : Types d'intrants utilisés à Ndikiniméki

- Les produits phytosanitaires : les pesticides ou produits phytosanitaires sont utilisés pour lutter contre les maladies des cultures et contre les parasites (comme le piétin échaudage par exemple). Ils peuvent jouer un rôle préventif ou curatif. Ils sont composés d'une substance active, d'un diluant et d'adjuvants. Leur origine peut être minérale, organique, naturelle ou issue de la chimie. Dans cette catégorie, on distingue les herbicides contre les mauvaises herbes, les insecticides pour combattre les insectes nuisibles, les fongicides pour lutter contre les champignons, les bactéricides contre les bactéries, les acaricides et les molluscides.

Les désherbants peuvent agir sur la partie aérienne de plante (herbicides de contact) ou sur l'ensemble de la plante (herbicides systémiques). Ils sont appliqués avant ou après la levée des adventices. Les insecticides agissent en traitement préventif en enrobant les semences ou traitements curatifs (les insectes sont éliminés par inhalation, par ingestion ou contact). Les fongicides agissent par le même mode opératoire, ils sont généralement faits à base de soufre et de cuivre.

- Les fertilisants : la catégorie des fertilisants regroupe les engrais et les amendements. Utilisés pour améliorer la qualité des sols, les engrais sont des substances organiques ou minérales, majoritairement composés d'azote. On peut citer les engrais azotés organiques (fumier, lisier, guano, etc.), ils peuvent également être composés d'urée, de phosphore, de potasse. Les amendements basiques sont le plus souvent à la chaux, acidifiants pour les sols alcalins. Ces fertilisants sont généralement incorporés au sol, ils peuvent être également apportés par l'eau d'irrigation, plus rarement pulvérisés.
- Les biostimulants : les biostimulants (**photo 5**) sont des produits dont le rôle est de renforcer les défenses de la plante, à travers un mode d'action enzymatique. On peut également utiliser des activateurs et retardateurs de croissance, à base d'hormones.

Les produits phytosanitaires et les biostimulants sont les catégories d'intrants utilisées par les femmes de Ndikiniméki pour leurs cultures. Elles utilisent les produits qu'elles appellent les excitants pour la production et l'entretien de leurs cultures. Lors de notre enquête sur le terrain à Nomena, nous explique une agricultrice :

Nous utilisons ici à Nomena des excitants pour accélérer et accroître la production parce que dans les années antérieures, je travaillais beaucoup et sans vraiment un bon rendement. Je ne parvenais même pas à récolter 10 sacs par an et ne pouvais les vendre que sur le marché local parce que la quantité était négligeable pour les marches de la ville comme Yaoundé, Bafia. Mais grâce à ces excitants, de nos jours je n'arrive même plus à récolter parce que la production est abondante et ce sont les revendeuses qui viennent acheter sur place donc dans les champs ou à la maison.

Entretien avec une agricultrice exerçant depuis qu'elle est en mariage donc 39 ans, Nomena le 22 juillet, 2022 à 16h 06minutes.



Source : Bassilekine Balihiki Edith, prise le 22 juillet 2022

Photo 5 : Excitant agricole

La photo 5 est l'un des produits biostimulants parmi une liste exhaustive que les femmes de Ndikiniméki utilisent pour stimuler la production des plantes. Cette photo détaille le nom (Glorious Anointing) et la contenance du produit qui est de 5 litres.

Plus loin dans le même village, le même produit biostimulant est utilisé et une autre retrace en disant :

J'utilise aussi les excitants pour mes cultures et je peux vous assurer je souris depuis que j'utilise ces produits ma production est abondante et s'abime aux champs parce qu'il n'y a pas moyens de les transporteurs jusqu'au village à cause du mauvais état des routes. En dehors des excitants j'utilise également les fongicides pour mes plantations de cacao tel que caocobre. Ridomil, calomil ... pour éviter la pourriture brute. Depuis que j'utilise ces différents intrants mon travail est réduit et la rentabilité est juteuse. J'utilise aussi les semences variées comme le maïs, les arachides qu'on nomme ici chez police, les arbres fruitiers ...mais tous ces intrants ne sont pas accessibles à tous à cause du prix exorbitant et beaucoup préfèrent utiliser nos anciennes techniques culturales pour faute de moyens.

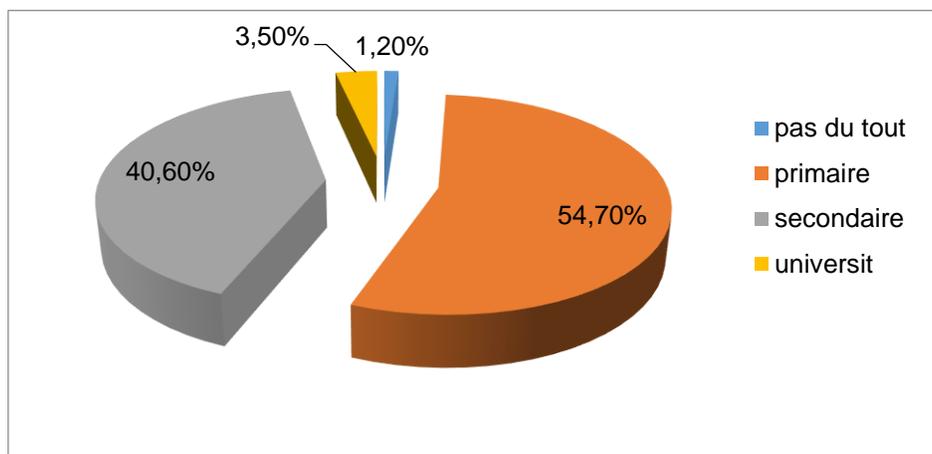
Entretien avec une agricultrice exerçant depuis 30 ans, à Nomena le 22 juillet 2022 à 18h 30min.

Il est important de noter que le prix et la qualité de l'intrant peuvent affecter l'avantage comparatif de production agricole. La plupart des agricultrices sont démunies de ressources et donc ne peuvent pas acheter d'intrants chers. Dans de nombreux cas, le coût trop élevé des intrants est grande partie dû à des politiques inappropriées. En dehors des techniques citées plus haut, nous

pouvons le climat, le sol, l'aération des champs qui sont les éléments physiques importants pour la production agricole.

II.3.2 Pratique agricole comme signe de réussite socio-économique chez les femmes

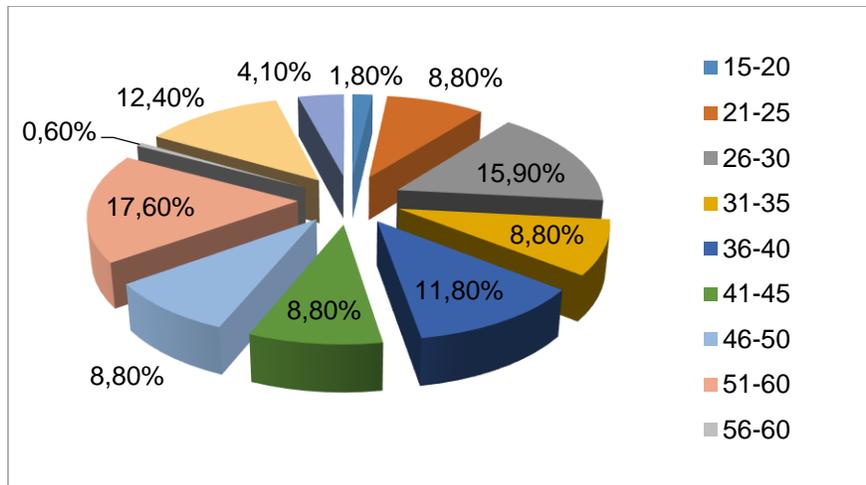
L'agriculture est un secteur clé de l'économie camerounaise qui lui assure son autosuffisance alimentaire et les devises. Le secteur agricole est le premier employeur avec 62% de la population active. Dans un article de Jacques Yomb (2014), il rapporte que l'implication des jeunes dans les projets de développement agricole en milieu rural a un impact notoire dans leur vécu quotidien avec des effets immédiats tant au sein de leur famille que dans leurs villages. Il est important de noter que dans un monde rural marqué par la présence des jeunes diplômés venant de diverses universités et écoles de formation, avec le manque d'emploi et les multiples tentatives de composition de concours sans succès, beaucoup de jeunes sont retournés au village pour tenter leurs chances dans l'agriculture et cette situation ne laisse pas Ndikiniméki indifférent. Après l'enquête de terrain, nous avons rencontré une population quasi instruite et jeune qui s'est lancée dans l'agriculture telle que représentée sur ces figures 16 ci-dessous.



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 17 : Niveau d'instruction des femmes de Ndikiniméki

Dans cette figure 16, nous remarquons que la population féminine de Ndikiniméki est scolarisée avec un minimum d'éducation scolaire. Au niveau primaire, on a un pourcentage de 54,70% des femmes qui ont atteint le niveau primaire, 40,60% pour le secondaire, 3,50% pour le supérieur et 1,20% enfin pour les non scolarisées. Cette population est instruites d'où la quête de l'autonomisation dans tous les domaines de leur vie et la réduction du temps de travail.



Source : enquête de terrain

Figure 18 : Tranche d'âge des femmes de NdikiniMéki

A travers cette figure 16, nous constatons que la population féminine de NdikiniMéki est jeune. L'âge varie entre 15 ans et 60 ans. Ce qui est un potentiel pour le développement agricole dans cette localité.

La femme de NdikiniMéki participe de plus en plus au bien-être de la famille, au sein des ménages en assurant certaines poches de dépenses, cette situation est cependant relative au statut de la jeune femme qu'elle soit mariée ou célibataire. Dans un contexte où il fallait tout attendre soit des parents ou du mari, certaines femmes sont parfois obligées de développer des conduites déviantes (la prostitution, les sectes pernicieuses...). Mais avec les pratiques agricoles, il y a une mutation profonde dans l'accès à l'argent.

La femme à NdikiniMéki joue un rôle très important, elle est la mamelle nourricière, le socle du développement agricole. Grâce à ses activités, elle conjugue des efforts pour le bien être de la famille.

Depuis que je me suis concentrée sur les travaux champêtres, il est difficile que mes enfants restent à la maison à cause du manque d'argent de la pension scolaire, et même mes enfants et mon mari ne manquent pas de quoi manger, se vêtir, se faire soigner ... grâce à l'agriculture on a un juste minimum de vie. Je peux également contribuer à payer la scolarité de mes frères et sœurs, soigner mes parents. Ce qui était impossible quand je menais une vie de débauche. Aujourd'hui je suis respectée par mes proches, mes amis ma famille.

Entretien réalisé à Ndokohok village le 24 juillet 2022 avec une agricultrice, 13ans d'activité.

Toujours à ce sujet, une autre ajoutera :

Je fais l'agriculture depuis que j'ai laissé l'école en classe de 1ere. Grace aux activités agricoles que je fais et à mes récoltes, je travaille principalement du manioc et la production est grande, avec les ventes du manioc, j'investie dans l'agriculture, j'ai un toit ou dormir, j'ai pu construire une grande maison avec l'aide de mon mari, ce qui était impossible il y a quelques années on dormait pratiquement en plein air avec nos enfants mais aujourd'hui nous sommes heureux d'avoir un toit grâce à l'agriculture qui m'a donné un pouvoir d'achat. De plus, maintenant je peux participer aux projets pour développer mon village comme la construction des forages, l'entretien des écoles, la paye de nos instituteurs vacataires.

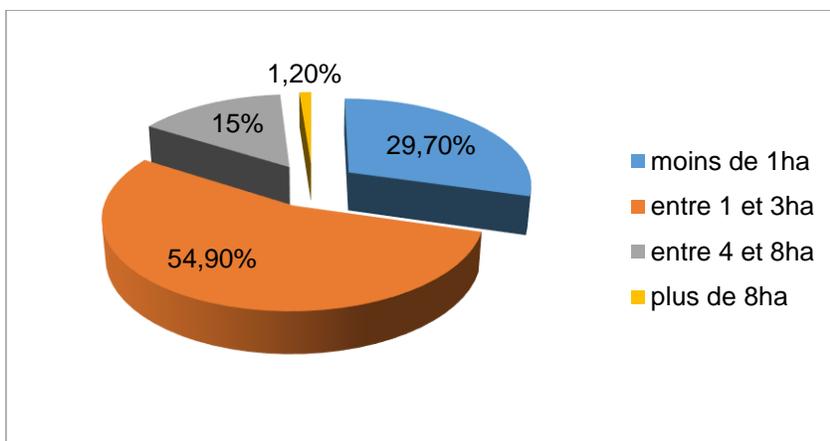
Entretien réalisé à Nebolen avec une agricultrice le 25 juillet 2022, 42ans d'ancienneté. Cette activité vise à autonomiser les femmes de Ndikiniméki ne saurait se développer sans défis.

II. DÉFIS DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES À NDIKINIMÉKI

Au regard des contre-performances du secteur agricole rural notamment à Ndikiniméki, des défis s'imposent au niveau de la production. Des agricultrices relèvent un certain nombre de points qui régressent leurs activités agricoles à savoir :

II 1. Taille de la production agricole

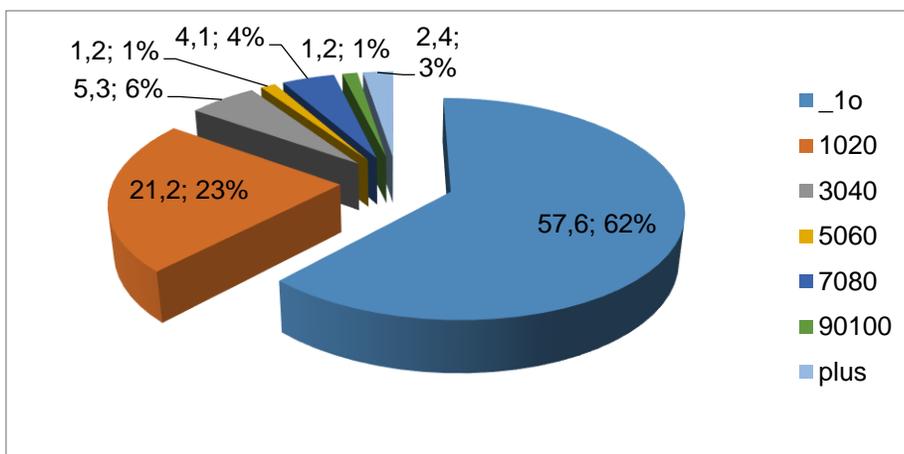
L'étroitesse de la taille des exploitations est l'un des défis majeurs du développement et de la production agricoles. Il est confronté à l'accès limité aux terres par les femmes qui n'ont pas droit à l'héritage. Ce qui pose un problème important dans l'extension de leurs cultures et leurs activités. Les agricultrices de cette zone possèdent 2 à 4 champs au maximum par femmes, en dehors des femmes qui ont hérité de leurs défunts maris, qui ont acheté ou qui ont reçu par don ou par location **(figure 18)**.



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 18 : Taille des parcelles en hectare

A travers cette figure 18, nous remarquons que la taille des parcelles est petite pour une population essentiellement croissante et pour une agriculture destinée à l’autoconsommation et au petit commerce. Elle varie de 1 à 3 hectares pour certaines dont 54,90%, de moins d’1 hectare pour d’autres soit 29,70%, de 4 à 8 hectares soit 15% et plus de 8 hectares pour une minorité soit 1,20%. Ceci démontre les difficultés d’accès à la terre par les femmes. Plus loin, sur ces parcelles cultivées, les femmes n’aboutissent pas à leurs attentes annuelles évaluées dans cette figure 19 ci-après.



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 19 : Estimations des rendements annuels en termes de sacs

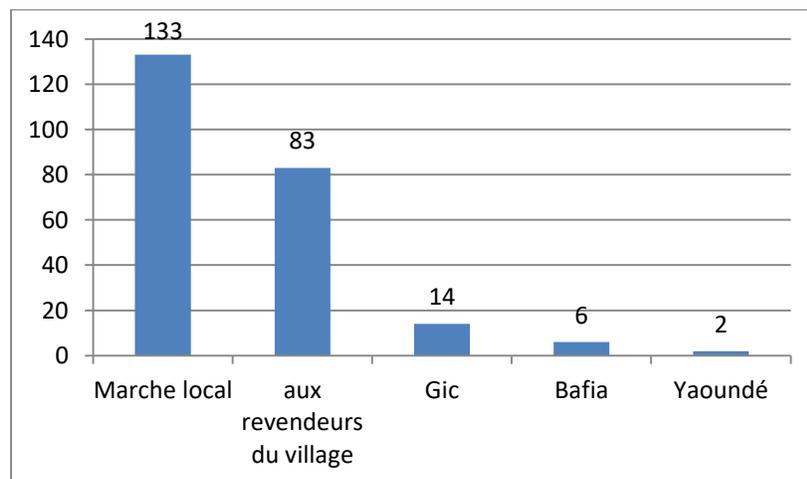
Le volume de la production agricole à Ndikiniméki n’est pas très grand à cause de l’étroitesse de la taille des parcelles cultivables mais aussi à cause d’un certain nombre de facteurs, notamment

- Le manque de création des groupes d’initiatives communautaire(GIC) ;

- L'absence de maison agricole pour la formation des agricultrices/eurs;
- Le manque d'initiatives de création des champs communautaires pour la maximisation des rendements;
- Le manque d'initiatives agropastorales (associer l'agriculture à l'élevage en utilisant les produits de l'agriculture pour l'élevage);
- Le manque d'informations sur les possibilités de financement;
- La faible implication des autorités locales;

II.2. La sécurité de l'autosuffisance alimentaire

La sécurité alimentaire est une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires. Selon la F.A.O., d'après la définition adoptée lors du Sommet mondial de l'alimentation en (1996), la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire ne se limite pas à une question de faim, mais également de qualité. Dans les pays en développement, l'équilibre alimentaire reste fragile dans certaines zones, la sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure du gouvernement camerounais. Pour de nombreuses productions vivrières, l'autosuffisance est atteinte et des surplus sont dégagés pour le petit commerce (marché local, dans les villes voisines) et même pour l'exportation illustrée dans cette figure 19.



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 20 : Marchés où sont vendus les produits agricoles

Dans cette figure 20 nous remarquons que, la majorité des produits agricoles des femmes de cette commune sont vendus principalement sur le marché local et aux revendeurs du village, quelque fois dans les GIC, à Bafia et Yaoundé, sans oublier des revendeurs étrangers comme des Gabonais, de guinéens.

Tableau 12 : Méthodes d'évacuation des produits agricoles

| Valeur | Fréquence | Pourcentage |
|---------------------------|-----------|-------------|
| Marché local | 133 | 82.1 |
| aux revendeurs du village | 83 | 51.23 |
| Gic | 14 | 8.64 |
| Bafia | 6 | 3.7 |

Source : enquête de terrain, juillet 2022

II.3. Les contraintes d'écoulement des produits agricoles des femmes de NdikiniMéki

L'accroissement de productions pouvait être par la demande du marché local, marchés des grandes métropoles, des villes voisines mais ici encore, les excédents commercialisables sont difficilement écoulés à cause de plusieurs facteurs et contraintes portant notamment sur :

- La mauvaise organisation et le manque d'harmonisation des prix des produits agricoles sur le marché à ce sujet :

Chez nous ici à Nebolen, les femmes ne sont pas organisées. Le marché c'est le mercredi et le samedi ici à NdikiniMéki. Nous travaillons beaucoup plus le manioc, la patate, les ignames les arachides et bien d'autres spéculations. Une femme peut sortir au minimum pour un marché avec au moins 40 sacs de 50 kg de patate et ainsi de suite dans tout le village. Arrivées au marché, les prix sont dérisoires à cause de l'abondance des vivres sur le marché. À cause de la mauvaise organisation d'entre nous les femmes, on peut se retrouver à vendre un sac de patate de 50kg à 1000 FCFA, juste parce qu'on ne peut plus les transporter à nouveau pour la maison. Avant de nous rendre sur le marché, on ne se concerte pas pour harmoniser nos prix. Chacune veut faire de son possible pour évacuer sa marchandise. À la fin, on se retrouve avec beaucoup de travail et peu de revenus.

Entretien réalisé à Nebolen le 23 juillet 2022, avec une agricultrice exerçant depuis 40ans, à 12h 26min; une autre nous dira à ce même sujet.

Le coût de Transport élevé, le mauvais état de route, la fluctuation des prix en cas d'abondance, le Financement, l'insuffisance des moyens de transport, le manque d'emplacement pour vendre au marché, le manque de partenariat , ce sont là les difficultés d'évacuation de nos produits sur le marché.

Entretien réalisé le 23 juillet 2022, à Nebolen avec une agricultrice exerçant depuis 23ans, 14h10min.

- la faible capacité de stockage et de transformation des produits : les femmes n'ont aucune capacité de transformation des produits agricoles et encore moins le savoir-faire pour le stockage à court ou à long terme des produits agricoles.

*Si on avait la possibilité de transformer nos produits sur place on serait très heureuses. Il y a quelques années, une ONG dont je ne connais pas le nom était venue nous apprendre à transformer les graines de *ndjanscen* et en extraire l'huile. Ils avaient promis de revenir avec une machine mais jusqu'aujourd'hui rien du tout. Je pense que tout ce qu'il nous faut ce sont des formations qui nous permettraient de transformer nos produits sur place comme la farine de manioc, la farine de patate et même celle de la banane plantain....*

Entretien réalisé avec une agricultrice exerçant depuis 28 ans, le 23 juillet 2022 à Ndokohok village à 13h 20min.

Les techniques de stockages utilisées ici restent traditionnelles. Ce sont des chambres et les greniers aménagés pour le stockage et la conservation des produits ces photographies vont illustrer à juste titre ces techniques de stockage de leurs produits.

Planche 1 : Chambre de stockage (A) (B)



Source : Bassilekine Balihiki Edith, prises le 22 juillet, 2022

Dans la **photo (A)**, nous voyons là une chambre aménagée pour le stockage de certains produits comme le cacao, le café, le taro, le macabo et bien d'autres. Dans **photo (B)**, nous avons là un grenier sur lequel on peut stocker des céréales (maïs, arachides, haricots...). Les techniques de transformation restent encore traditionnelles comme l'illustre la planche photo suivante.

Planche 2 : Transformation des produits issus exploitation agricole par les femmes



Source : Bassilekine Balihiki Edith

Au travers de ces photographies, nous constatons que, les différentes méthodes de transformation des produits agricoles restent encore archaïques et traditionnelles. Sur la photo 8,

nous voyons là, la transformation de la noix de palme en huile de palme avec pour seul instrument les mains, dans la photo 9 c'est le manioc trempé qui sera ensuite transformé soit aux bâtons de manioc et aussi au couscous de manioc comme sur l'image 10.

- Le mauvais état des voies de communication vers les bassins de productions et même vers les marchés : les femmes de Ndikiniméki ne parviennent pas à sortir leurs produits agricoles des bassins de production vers les marchés, avec le coût de transport très élevé car ce sont les motos qui parviennent jusqu'ici à sortir leurs produits agricoles des champs;
- L'insuffisance des infrastructures de commercialisation;
- Le manque d'informations sur les opportunités du marché;
- La faible compétitivité des produits;

Nous n'avons pas que les contraintes liées sur le marché et aussi au le financement. Les contraintes liées au financement nous avons : l'insuffisance de structures de financements adaptés au secteur rural, la faible mobilisation de l'épargne rurale, la faiblesse de l'autofinancement...

Dans ce chapitre, nous avons pu analyser les enjeux et défis des pratiques agricoles des femmes à Ndikiniméki ce dernier confirme l'hypothèse n°2 selon laquelle «Les défis d'ordres structurels, organisationnels, et les conséquences socio-économiques et culturelles justifient les pratiques pour le développement agricole des femmes à Ndikiniméki » ainsi, les enjeux et défis du développement agricole observés dans la zone d'étude sont qualitatives et quantitatives :ils se traduisent par les facteurs de production, les pratiques agricoles considérées comme source de richesse car, les rendements agricoles montrent un excédent de production agricole et l'amélioration des conditions de vie des femmes et la place qu'elles occupent grâce aux revenus et aux rendements agricoles , les défis des pratiques agricoles des femmes liés à la taille de la production et des parcelles, liés à l'écoulement des produits issus des champs qui occasionnent un frein au développement agricole des femmes dans cette zone.

CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES FEMMES A NDIKINIMEKI

L'agriculture est une activité humaine qui modifie profondément les écosystèmes naturels afin de produire des ressources (principalement alimentaires) utiles à l'Homme. Elle occupe une proportion importante des surfaces de terres émergées avec des conséquences utiles et néfastes pour l'homme et pour son épanouissement. Il sera question pour nous de présenter les conséquences négatives et positives du développement agricole dans la commune de Ndikiniméki.

I. Les conséquences négatives

L'agriculture est le principal secteur qui occupe la majorité de la population active. Malheureusement elle est confrontée à de nombreux problèmes qui ralentissent son développement. Ndikiniméki arrondissement du Cameroun connaît des difficultés d'ordres naturel et humain, culturel, sanitaire, environnemental, liées au développement agricole des femmes.

❖ Difficultés naturelles et humaines

I.1. Retard de la production causé par le climat(les pluies) et les sols

Le développement agricole est confronté à un certain nombre de problèmes qui ont des conséquences tant sur la production et que sur les rendements. Il est causé par un certain nombre de phénomènes naturels, voire anthropiques. Le retard de la production est marqué à Ndikiniméki par les pluies (climat) qui est l'un des facteurs de production agricole dans cette zone. Il faut noter ici que les agricultrices de Ndikiniméki font face aux contraintes climatiques et non climatiques ayant une incidence sur la production de leurs cultures. Le *tableau 19* présente une vue globale sur les différentes contraintes rencontrées par les acteurs de la production du maïs à Ndikiniméki.

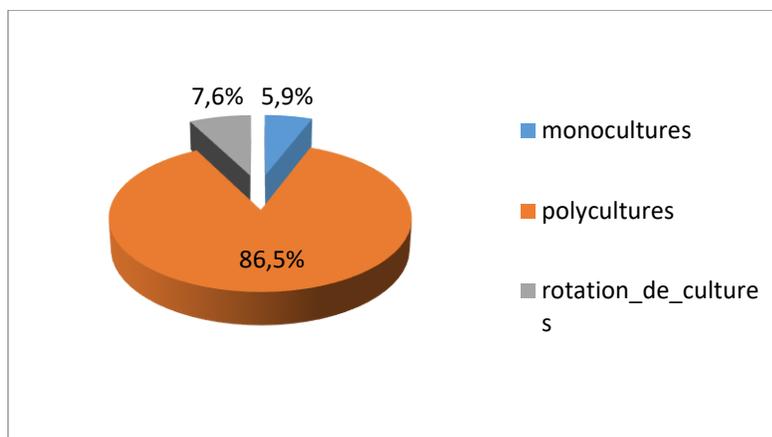
Tableau 13: Identification des aléas des contraintes non climatiques

| Quels sont les principaux problèmes auxquels vous faites face au quotidien dans l'exercice de votre activité | Modalités | Effectif | proportion |
|--|-----------------------------|-----------|-------------|
| | Animaux rongeurs | 25 | 26% |
| | Mauvaise herbe | 1 | 1% |
| | Pluies prolongés | 2 | 2% |
| | Séquence sèche | 11 | 12% |
| | Manque de matériel | 24 | 25% |
| | Manque de suivi | 2 | 2% |
| | Rareté de semence améliorée | 7 | 7% |
| | Pluies violent | 17 | 18% |
| | Mauvaise commercialisation | 5 | 5% |
| | Pluies précoces | 1 | 1% |
| Total | | 95 | 100% |

(Source : Enquête de terrain Juillet 2022)

Le constat que l'on fait à partir de ce tableau est une faible représentativité de l'aléa pluviométrique. Cela est lié au niveau de perception et de compréhension de la variabilité pluviométrique par les producteurs de maïs. Pendant l'enquête, les producteurs de maïs ont listé les problèmes rencontrés dans la production du maïs. Ils ont majoritairement cité des problèmes socioéconomiques et techniques qui les préoccupent le plus par rapport aux problèmes pluviométriques. Ceci est lié au fait qu'ils ont peu de connaissance sur l'ambiance climatique du siècle actuel caractérisé par d'importante modification tant au niveau mondial qu'au niveau local. Les sécheresses sont particulièrement dommageables au moment du semis, mais encore plus au moment de la floraison et de la formation des cultures. L'excès de pluies provoque l'asphyxie, la pourriture des racines des cultures et les vents provoquent la verse (memento de l'agronome).

- **Les pluies** : les agricultrices de Ndikinioméki suivent le cycle des précipitations annuelles afin d'étendre les cultures. Les plantes cultivées nécessitent beaucoup d'eau durant leur croissance et leur maturation. Si les précipitations sont faibles ou tombent au mauvais moment, la croissance des plantes peut être affectée négativement réduisant ainsi le volume, la qualité et la quantité des récoltes. L'agriculture pratiquée à Ndikinioméki est une agriculture de subsistance ou vivrière qui dépend entièrement des précipitations pour son approvisionnement en eau parce que les méthodes modernes d'irrigation des champs dans cette zone sont pratiquement absentes. Après les enquêtes sur le terrain et interview avec les agricultrices, elles nous expliquent l'importance des pluies dans leur agriculture. Selon elles, sans la pluie il ne peut avoir une bonne production et un bon développement des plantes. Dans le même sillage, selon agri canada (2020), la production agricole dépend fortement du temps et du climat (pluies). En l'absence de précipitations adéquates et de températures appropriées, les récoltes sont mauvaises et les pâturages deviennent stériles. L'élévation de la température et de la concentration atmosphérique en dioxyde de carbone favorise le métabolisme des végétaux en photosynthèse si les autres ressources nécessaires à la croissance végétale sont présentes. La productivité végétale devrait augmenter. Il est important de noter que l'inverse est également vrai : le climat et le temps sont influencés par les pratiques agricoles en gérant les terres cultivées et les pâturages, les agriculteurs influencent une série d'interactions physiques, biologiques et chimiques entre la surface de la terre et l'atmosphère qui peuvent influencer la température de l'air et les précipitations de nombreuses manières. En effet, l'irrégularité des pluies à Ndikinioméki est de plus en plus observée et entraînant ainsi un ralentissement de la production et la croissance des plantes. Ce qui conduit à une rotation des cultures qui diffèrent des saisons et d'une culture à une autre. La culture des arachides, manioc, maïs, macabo, haricot est observée en mars pendant la petite saison de pluie afin de favoriser le développement ou la croissance des plantes et de maximiser le rendement. Mais un retard de la part des agriculteurs ou le retard des précipitations pourrait entraîner un des dégâts comme la perte des semences déjà ensemencées, rongées par les parasites (sauterelles, charançons, les oiseaux, les termites...) ou par l'excès d'eau dans le sol (les pourritures, le développement anormal des plantes...)



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 19 : Types de techniques de culture

Nous constatons que dans cette figure 20, les techniques de cultures sont diverses et à des saisons variées. Une minorité de femmes utilise la technique de la monoculture c'est à dire la culture d'une spéculatation avec un pourcentage de 5,9% dont presque inexistant ;



Photo 6 : Un champ de monoculture

Source : Bassilekine Balihiki Edith, prise le 23 juillet, 2022

la rotation des cultures (diffère d'une saison à une autre) avec un pourcentage de 7,9% de moins en moins remarquée et la polyculture (culture de plusieurs spéculatations soit à des saisons variées ou à chaque saison de cultures : c'est une technique qui consiste à travailler tout dans un champ comme le maïs, les arachides, le macabo, le manioc tout ceci cultivé dans un champ) avec un pourcentage de 86,5% : c'est la technique la plus remarquée et la plus utilisée par les femmes à Ndikiniméki illustrée par la photo ci-après.



Photo 7 : Champ de polyculture

Source : Bassilekine Balihiki Edith, prise le 23 juillet 2022

Nous pouvons constater à travers cette photo que ce champ a plusieurs spéculations à savoir : les arachides, le maïs, le manioc, le macabo ceci dans le but de maximiser le rendement.

Les sols

Les sols dans cette partie du pays ne favorisent pas toujours le développement de l'agriculture. Parfois les sols sont soit, lessivés et appauvris par l'érosion, soit peu fertiles et même squelettique. De même les cultures sont parfois détruites par les insectes granivores et les animaux tels que les rats, les hérissons, les écureuils... Un sol de haute qualité est essentiel pour la production alimentaire. Sans cela, les cultures se gâtent et les populations sombrent dans la faim. Dans de nombreux cas dans le monde, la mauvaise gestion des terres réduit la capacité des pays à produire leur propre nourriture. Par exemple, le sol planté pendant trop d'années consécutives avec le maïs passe du noir au brun car l'azote est éliminé par les plantes. Les pentes avec de mauvaises terrasses et les fermes sans grandes cultures de couverture connaissent une érosion importante du sol, qui ne peut jamais être remplacée. Les gros outils agricoles, tels que les tracteurs et les moissonneuses-batteuses, compriment le sol sous-jacent, ce qui limite considérablement les échanges de gaz, la percolation par la pluie et l'activité microbienne. Ces activités ont la capacité de rendre la terre stérile pendant des générations. Mais, tout ceci ne saurait se faire sans la ressource principale qu'est la terre.

Les conséquences d'ordre culturel

L'accès à la terre par les femmes de Ndikiniméki

La terre est au cœur de nombreux conflits. Les luttes pour l'Accès à la terre et les violences exercées contre les paysans ont lieu dans tous les pays où la structure foncière est profondément

inégale. Dans certains pays comme (le Brésil, l'Indonésie, l'Inde) les réclamations des terres par les paysans sans terre et leurs installations sur des espaces inoccupés sont déclarées illégales et criminelles. L'usage de l'espace crée également des tensions entre communautés (agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-pêcheurs, autochtones-étrangers) pour l'utilisation de mêmes territoires. Ce problème est notamment relevé à Ndikinioméki et particulièrement constaté chez les femmes qui sont marginalisées à cause de lois coutumières préétablies par les ancêtres. Les femmes sont les premières concernées par l'insécurité foncière. À cause de certaines lois coutumières, il leur est reconnu une portion de terre à utiliser mais de manière provisoire au cas où celle-ci venait à se marier, le patrimoine resterait dans la famille d'origine. A l'évidence, dans le monde coutumier, il n'est point question d'individualisme et il n'y a non plus une liberté totale des hommes au sens que nous donnons à ce mot. Dans la commune de Ndikinioméki, les femmes semblent être sous l'autorité des hommes qui semblent faire peser sur elles des contraintes. Que ce soit dans leur famille de mariage ou dans leur famille de naissance, elles se retrouvent toujours sous la férule de ces derniers. En effet, seuls les garçons ont droit à la terre et cela se fait au prorata du nombre d'enfants que compte la famille. Au Cameroun comme dans la plupart des pays africains, ce sont des systèmes de gestion patriarcale qui existent dans les villages, les femmes rurales qui pourtant constituent le moteur du développement et qui sont pour la plupart des agricultrices ne disposent pas de terres à cause des coutumes qui les empêchent d'hériter (Michèle Ongbassomben, 2016). Toutefois, elles n'ont pas d'accès direct à la terre. Ceci les emmène à explorer d'autres moyens afin d'acquérir les terres (**tableau 11**) Nous pouvons voir dans ce tableau les principaux modes d'accès au foncier par les femmes à Ndikinioméki :

Tableau 14 : Différents modes d'acquisition des terres par les femmes à NdikiniMéki

| Modes d'accès | Conditions d'accès à la terre |
|---------------|--|
| Héritage | Être une fille descendante directe d'un propriétaire de terre. Il s'acquiert par succession du père aux filles et résulte du partage de l'héritage paternel après le décès du père et selon les règles de partage régies par le droit moderne et la religion musulmane pour des familles de cette obédience; d'autant plus que notre zone d'étude est à majorité musulmane. Enfin selon le christianisme. Cependant, dans la plupart des cas, des conditions leur sont imposées : elles n'ont ni le droit de la vendre, ni de la faire hériter par leurs enfants. En cas de l'héritage maternel, aucune restriction n'est imposée. |
| Don | Avoir une amitié bien entretenue avec son entourage, sa belle-famille, le chef du village, les notables etc. Un propriétaire terrien parmi ces derniers peut autoriser la femme à s'installer et exploiter une parcelle sans contrepartie en monnaie ou en nature. |
| Achat | Avoir les moyens financiers pour acheter la terre. La terre est accordée à la femme en présence des témoins parmi lesquels son mari. La présence de ce dernier n'est pas obligatoire. La signature du contrat de vente est effectuée entre le vendeur, l'acquéreur et les témoins auprès du chef du village ou non. |
| Location | La location de terre est permise à la femme à condition qu'elle accepte les conditions de paiement de la redevance. Mais, la présence de son mari est parfois requise. A cela s'ajoutent les interdictions de faire des cultures pérennes. |
| Usufruit | La femme jouit de l'usufruit dans trois conditions : être l'épouse d'un propriétaire terrien ; appartenir à une famille disposant de terre ; entretenir des relations de bon voisinage avec des propriétaires terriens. Suivant les cas, il est interdit ou non à la femme de faire des cultures pérennes. |

Source : Bassilekine Balihiki Edith, enquête de terrain 2022

En outre, plusieurs facteurs de changements de statut de la femme de ses droits fonciers et coutumiers sont relayés :

Selon Michèle Ongbassomben dans son article Femme et Foncier au Cameroun : entre lois et réalités (2016), pour les femmes célibataires, au plan coutumier, il leur est reconnu une portion à utiliser tout au long de leur vie, seulement, au cas où elles décidaient de se marier, la terre resterait le patrimoine de la famille d'origine.

En revanche, la femme mariée, acquiert l'usage de la terre par son mari, elle peut y mener toutes les activités qu'elle veut, généralement elle y fait ses plantations. De façon générale, la femme mariée n'a que l'usufruit sur les terres qu'elle occupe. La question du régime matrimonial ne se pose pas beaucoup dans le monde rural où la plupart de couples vivent en concubinage ou dans des mariages parfois polygamiques. Mais pour déterminer l'accès des femmes à la terre et leur contrôle, il est important de connaître le statut matrimonial car il y a habituellement une interaction entre toutes les lois qu'elles soient religieuses, coutumières, civiles ...

La situation de la veuve varie selon qu'elle a eu des enfants ou non. Quand elle n'en a pas, elle peut se voir chasser et ses terres arrachées par sa belle-famille. Ainsi, la condition pour qu'elle puisse continuer d'utiliser lesdites terres c'est la présence des enfants. A Ndikibil par exemple, village situé dans la localité de Ndikiniméki et comme dans beaucoup d'autres régions du Cameroun, lorsqu'une femme perd son mari, il est régulier qu'elle voie ses terres arrachées par la famille de son mari. Quand bien, même elle a eu des enfants avec lui, ces décisions sont souvent liées à la cupidité des membres de la famille de son défunt époux qui lui font perdre ses terres : soit parce qu'elle n'a donné que des filles, soit parce que ses enfants garçons sont encore jeunes et incapables de revendiquer eux-mêmes leur droit sur les terres de leur défunt père.

La fragilité des droits coutumiers des femmes découle donc de l'application des règles coutumières, qui elles s'expliquent par le besoin de préservation du patrimoine foncier coutumier, les raisons que l'on peut mettre en exergue ici et qui viennent des autorités traditionnelles sont entre autres :

- La femme n'est pas stable, elle doit plus tard aller en mariage ;
- L'homme prévaut devant la femme en sa qualité de chef de famille ;
- Le droit de travailler sur une terre mais pas d'en devenir propriétaire est le seul droit accordé sur les terres aux femmes dans les pratiques coutumières;
- La femme amoureuse propriétaire de terres peut être facilement trompée et pourrait dans ce cas donner les terres à son amoureux ;

Ainsi, selon les détenteurs de la coutume, l'exclusion de la femme en matière successorale serait un moyen de préserver le patrimoine familial.

I.2. L'impact de l'utilisation des intrants sur les spéculations, la santé, l'eau, l'air et la dégradation des sols

✚ Les conséquences d'ordre technique

La qualité des produits agricoles est très importante pour la sécurité alimentaire d'un pays ou d'une région. Pour ce faire, l'utilisation des intrants agricoles dans l'agriculture est d'une part bonne pour un rendement important mais d'autre part celle-ci ne reste pas sans conséquences néfastes. Les produits issus engrais et ceux cultivés sans engrais sont différents par rapport :

- ✚ **au gout** : les produits fertilisés n'ont pas un gout naturel car leurs textures naturelles est diluée par les éléments chimiques contenus dans les engrais à l'instar d'une papaye engraisée et celle cultivée de manière naturelle.
- ✚ **À la capacité de résister (temps mis) dans les magasins, les chambres, greniers de stockages.** Les éléments chimiques contenus dans les produits agricoles ne leurs permet pas d'avoir une longue durée de temps de conservation dans les différents magasins de stockages déployés par les paysannes contrairement à ceux cultivés de manière naturelle :

L'utilisation de l'engrais m'a permis d'accroître mon rendement agricole .les différents produits qui dérivent de l'utilisation des engrais sont le plus utilisé pour la commercialisation parce que si je les conserve je suis perdante la durée de temps de conservation de ces produits est souvent très limitée à savoir 02 à 03 mois de conservation au trop. Dépasser ces délais c'est la pourriture, les insectes qui détruisent etc. Cependant, ceux cultivés de façon naturelle, peuvent se conserver jusqu'à une période de 06 mois à 1an voire plus. Dans ce cas, la pourriture est réduite et j'utilise cette technique de culture pour la subsistance familiale mais la production est moins importante.

Entretien réalisé le 23 juillet 2022, à Nomena avec une agricultrice exerçant depuis 28 ans, Nebolen 14h 21min.

La pollution des eaux et de l'air causée par l'utilisation des produits phytosanitaires engendre plusieurs problèmes d'eutrophisation des eaux souterraines et de surface ainsi que les eaux côtières. Les impacts en aval entraînent un appauvrissement en espèces dans les zones marines. Les principales sources d'ammonium dans les sols agricoles sont les engrais minéraux (urée) et les engrais organiques (fientes de volaille). La déposition de l'ammoniac volatilisé peut

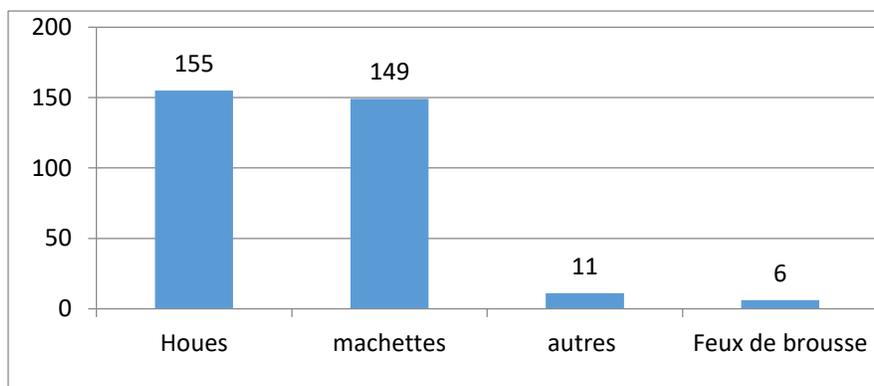
provoquer l'eutrophisation des eaux de surface et la modification de la composition des espèces végétales des écosystèmes terrestres aux sols pauvres en azote. Les engrais organiques comme la fiente sont les plus utilisés dans l'agriculture à Ndikiniméki par les femmes. Celles-ci se servent de ces types d'engrais pour fertiliser leurs sols. Dans un sol sain et meuble riche en matières organiques, la terre demeure perméable grâce à l'activité de la pédofaune et notamment de vers de terre qui creusent des galeries permettant à l'eau d'être transportée vers les couches les plus profondes pour le sol en bonne santé. L'utilisation massive de produits phytosanitaires chimiques élimine par conséquent la pédofaune seule capable d'aérer le sol et de transformer la matière organique en éléments fertilisants. En saison sèche, lorsque la terre malmenée n'est plus apte à gérer la chaleur elle craquelle, devient imperméable et nécessite alors des surplus en irrigation chose qui n'améliore pas la situation de la terre.

L'agriculture est également responsable de l'érosion des sols à cause de certaines pratiques agricoles telle que le labour, les feux de brousse, les billons... l'ensemble de ces méthodes de travail contribuent à l'érosion et au lessivage des sols. Pour pallier aux problèmes de l'érosion, certaines agricultrices abandonnent le labour pour le semis direct qui limite aussi l'utilisation des méthodes dégradantes. L'ensemble de ces différents produits phytosanitaires entraînent et exposent ainsi les populations à de nombreux dangers sur le plan sanitaire comme les irrptions cutanés à cause d'un contact avec un engrais chimique, les infections pulmonaires entraînant parfois la mort causée par certains fongicides sur les traitements de certains parasites et même la prévention de la pourriture dans les plantations de cacao... d'autres intrants peuvent entraîner des effets immédiats (les irritations de la peau ou des yeux, des brûlures ou des empoisonnements) ou à long terme sur la santé causes également des cancers, les maladies paralysantes...

Les techniques agricoles utilisées

La plupart des techniques agricoles utilisées à Ndikiniméki sont manuelles, archaïques, rudimentaires et inefficaces. Les outils culturaux utilisés les plus remarqués sont les suivants :

- Les houes et machettes, les crochets (pour la cueillette du cacao), les plantoirs (qui servent à creuser des trous pour planter soit les bananes plantains, le cacao...), les pioches, les pulvérisateurs, les baramines, les râteaux, les limes ;



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 20 : Outils cultureux utilisés par les femmes de NdikiniMéki

L'utilisation d'outils cultureux déployés dans ce tableau est archaïque. Particulièrement utilisés dans l'agriculture à NdikiniMéki par les femmes et entraînant ainsi des conséquences sur les écosystèmes,

- Les intrants sont peu utilisés à cause du coût très élevé ;
- La main d'œuvre est essentiellement familiale et minoritairement salariale par conséquent non qualifiée ;
- Les techniques de cultures comme l'agriculture sur brûlis appauvrissent les sols ;
- La polyculture vivrière également appauvrit les sols

L'agriculture n'entraîne pas seulement des conséquences négatives mais aussi positives.

II. Les conséquences positives de l'agriculture à NdikiniMéki

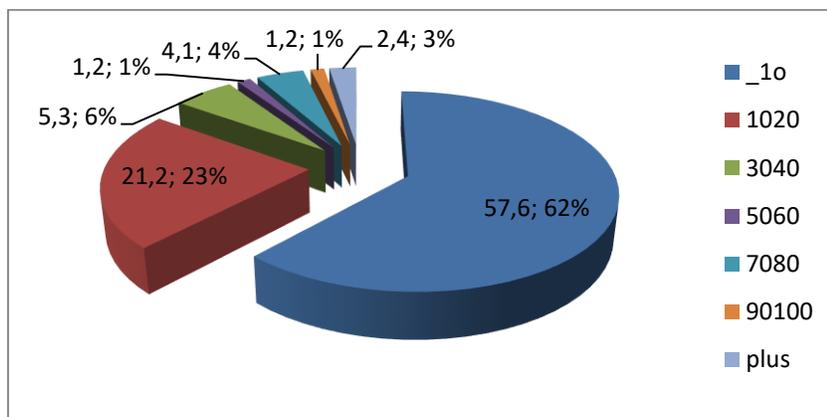
L'agriculture du Cameroun est la principale source de croissance et de devises du pays car il est le secteur clé de son économie. Mais ce secteur détient de nombreux avantages : la quantité de production par culture annuellement jouant un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté, la rentabilité annuelle en termes d'argent et sacs.

II.1 : quantité et qualité de production annuelle

+ Quantité de la production annuelle et la réduction de la pauvreté

Pendant des millions d'années, les humains et leurs ancêtres de l'évolution ont parcouru les savanes et les forêts pour chasser et cueillir des plantes comestibles. Au cours de cette période, la population mondiale a très peu évolué, limitée par la capacité de charge écologique. De nos jours, avec l'avènement de l'agriculture, les disponibilités alimentaires ont augmenté de manière

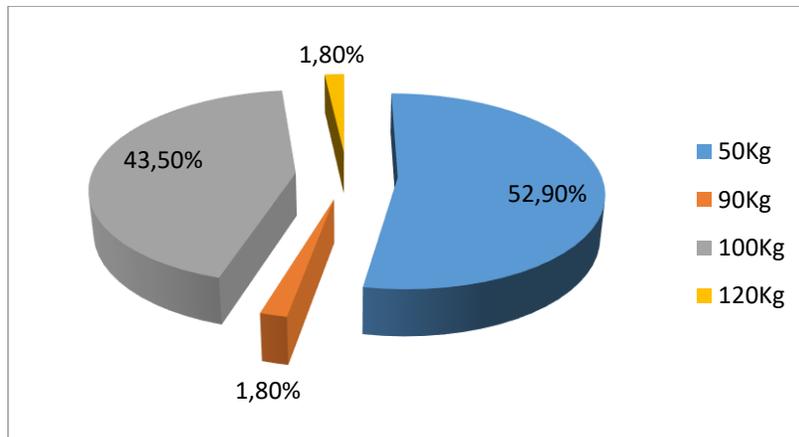
exponentielle. Avec une population entièrement vouée aux travaux agricoles, la quantité de production est de plus en plus grandissante avec des quantités incroyables à la fin des récoltes. La quantité de ressources est grande et la faim est réduite de manière significative. La taille de la famille augmente lorsque les premières personnes ont suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins de leur progéniture. Bien que la perte de récoltes soit possible, la tendance générale à cultiver des aliments au lieu de les chercher a permis une croissance et une expansion rapide de l'humanité. A Ndikinioméki, la quantité de production annuelle est très grande observée dans le vivrier durant ces dernières années ; l'évaluation des rendements (**figure 23**) annuels en termes de sacs observées à Ndikinioméki malgré les difficultés rencontrées est conséquente.



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 21 : évaluations des rendements annuels en termes de sacs à Ndikinioméki

En termes de rendements agricoles évalué en sacs dans l'arrondissement de Ndikinioméki, nous remarquons à partir de cette figure 22 que, nous avons 7 catégories de groupes : ceux de moins de 10 sacs avec un pourcentage de 57,6 à 62%, ceux de 1020 sacs par an avec un pourcentage de 21,2 à 23%, ceux de 3040 sacs par an avec 5,3 à 6%, ceux de 5060 avec 1,2 à 1%, ceux de 7080 sacs par an avec 4,1 à 4%, ceux de 90100 sacs par an avec 1,2 à 1% et enfin ceux de plus 90100 sacs par an avec 2,4 à 3%. Pour mesurer leurs rendements, les femmes de Ndikinioméki utilisent des sacs soit 50 kg, 90 kg, 100 kg, des sacs nommés L9, 120 kg. C'est dans ces différents sacs que celles-ci mesurent leurs produits pour vendre soit au marché local, soit aux revendeuses, soit aux marchés des villes les plus proches....



Source : enquête de terrain, juillet 2022

Figure 22 : Types de sac utilisés pour les produits agricoles

✚ Qualité de la production annuelle

L'agriculture la plus développée à NdikiniMéki est l'agriculture vivrière. Le respect des saisons est un des avantages ou non pour les agricultrices car ceci pourrait entraîner les bonnes récoltes. Dans cette agriculture, plusieurs facteurs sont en jeu telles que sur la qualité de la production, la quantité. Telles il est également important qu'une bonne connaissance en rotation des cultures soit un atout pour les agricultrices car, chaque spéculacion est cultivée à un moment bien choisi et à des saisons variées. Un manque de connaissance sur ces informations entraînerait une perte totale non seulement de temps mais aussi de semences. Quelques documents du MINADER récoltés lors de notre enquête sur le terrain à NdikiniMéki nous détaillent des estimations de la production et superficie de quelques produits cultivés dans cette zone et bien détaillés. ANNEXES p120.

Planche 3 :



Source : Bassilekine Balihiki Edith, prise le 23 juillet, 2022

Nous pouvons observer à travers ces images que, la production est plutôt bonne de par la qualité des graines d'arachide sur la photo (A) et de maïs sur la photo (B), nous remarquons que pour qu'il y ait une bonne productivité il faut respecter la saison des cultures.

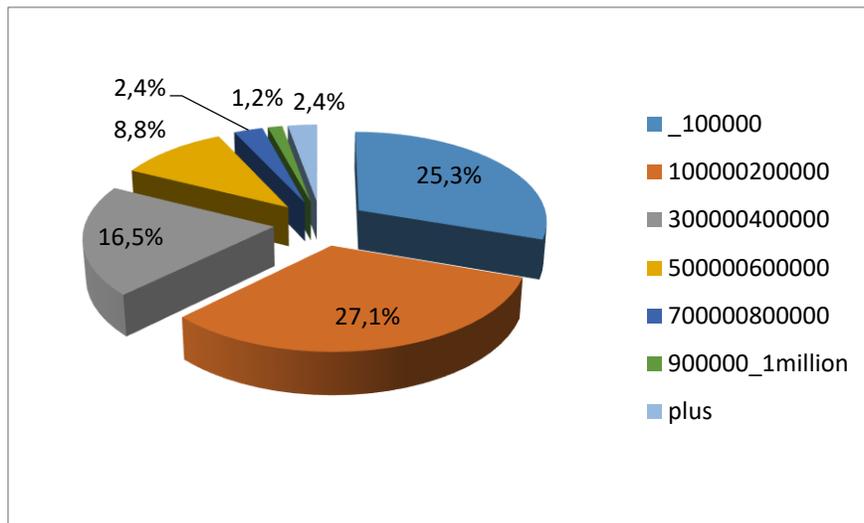
II. 2. la rentabilité agricole

Pour qu'une activité agricole soit rentable, le chiffre d'affaires doit être supérieur au total de dépenses. Le secteur agricole est un secteur qui emploie plus de 62% de la population active urbaine et particulièrement rurale. Ndikiniméki est une zone rurale et l'occupation majeure de la population reste l'agriculture. Le chiffre d'affaires diffère d'une exploitation à une autre selon les paramètres à prendre en compte pour estimer sa rentabilité à savoir :

- ✚ La taille des parcelles cultivées ;
- ✚ Le type de culture ;
- ✚ Nombre de personnes travaillant dans une exploitation ;
- ✚ La concurrence entre agricultrices de l'arrondissement ou de la région ;
- ✚ Les lieux d'évacuation des produits ;
- ✚ La production agricole ou végétale etc.

Le développement agricole est la source économique à Ndikiniméki et une source d'épanouissement pour les populations. Pour limiter l'oisiveté et certaines déviations suite au manque d'emploi, plusieurs jeunes sortis des universités, des écoles de formation, des lycées...se sont lancés dans les travaux champêtres afin de pallier la dépendance des parents et ainsi qu'à la pauvreté. Plusieurs d'entre eux grâce à l'argent reçu de leurs produits agricoles, parviennent à

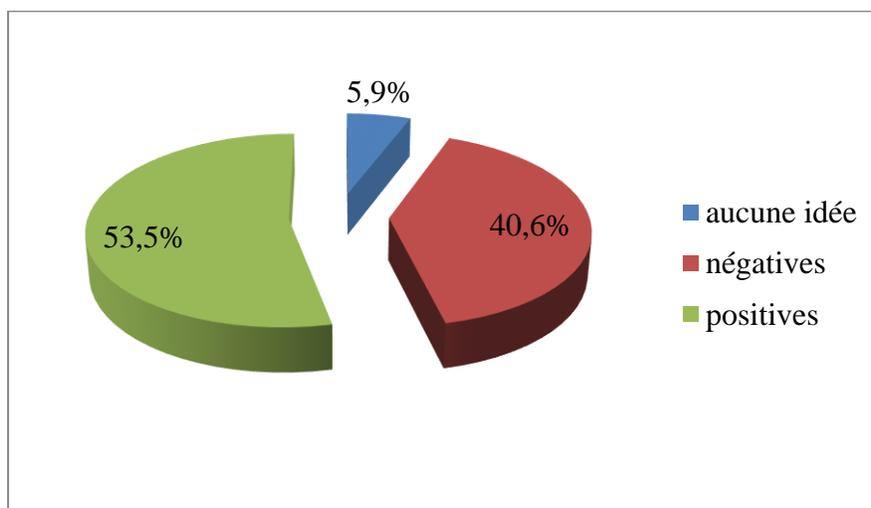
résoudre leurs problèmes et aider leurs frères et sœurs et même à contribuer au développement social de Ndikiniméki. Grâce à leurs revenus, elles scolarisent leurs enfants, investissent dans les constructions, dans les achats de terrain, contribue au développement du village en apportant un appui financier dans les projets comme les constructions des forages, les aménagements des voies menant aux bassins de production, à la paie des instituteurs vacataires du village...



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 23 : Rendement en termes d'argent

A travers cette figure 24, nous constatons que, la rentabilité en termes d'argent varie d'une femme à une autre : pour les unes elle est évaluée à moins de cent mille par an, pour la majorité elle varie entre cent mille et deux cent mille par an et va jusqu'à un million et plus pour les autres.



Source : enquête de terrain juillet 2022

Figure 24 : Appréciation faites par les femmes sur les rendements agricoles

Les appréciations faites sur les rendements agricoles des femmes à Ndikiniméki telles que représentées sur cette figure sont plutôt bonnes d'une part avec un pourcentage de 53,5%, d'autres part négatives avec un pourcentage de 40,6% et enfin 5,9% neutres. Cette appréciation laisse entrevoir l'intérêt que portent les agricultrices de Ndikiniméki sur leurs activités agricoles. Ceci démontre l'attractivité de plusieurs autres paysannes.

Dans ce chapitre il était question pour nous d'analyser les conséquences du développement agricole des femmes à Ndikiniméki. Nous remarquons que ces conséquences ne sont pas seulement négatives à travers les difficultés naturelles et humaines, les conséquences d'ordre techniques, culturel liées aux d'accès aux terres par les femmes de Ndikiniméki, mais aussi positives liées sur la quantité et la qualité de production annuelle. Il est important de noter que les proportions de productions annuelles observées dans cette localité sont grandissantes et intéressants. Grâce à l'agriculture pratiquée par les femmes celles-ci assurent le bien-être familial en lui apportant une autosuffisance alimentaire des produits de qualités, en palliant ainsi les problèmes de mal nutrition et de la famine. Ce qui justifie l'hypothèse n°3 selon laquelle, les conséquences des pratiques agricoles des femmes à Ndikiniméki sont tant techniques que socioculturelles.

CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE PAR LES FEMMES À NDIKINIMÉKI

Dans le but de relever les défis, qui se posent au développement agricole des femmes à Ndikinioméki, le MINADER se fixe des objectifs de politique qui sont : assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages et de la nation, contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieurs et à l'emploi, pour ne citer que ceux-là. Dans le cadre de ce travail, plusieurs insuffisances ont été relevées sur le terrain et particulièrement dans les villages enquêtés qui entravent et ralentissent les activités agricoles des femmes à Ndikinioméki. Dans ce chapitre, il sera question pour nous de relayer les manquements à savoir: accroître le revenu des productrices agricoles en facilitant l'accès à la terre aux femmes de Ndikinioméki, améliorer les conditions de vie des populations rurales en les intégrant dans les formations agricoles, assurer également le désenclavement des bassins agricoles pour une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production agricole.

I. FACILITER L'ACCES A LA TERRE AUX FEMMES ET GARANTIR LA SECURITE FONCIERE

La femme constitue la force agricole du Cameroun et particulièrement à Ndikinioméki. Cependant le problème du foncier se pose comme un véritable handicap au développement de leurs activités agricoles.

I.1.L'accès à la terre

Le faible accès des femmes à la terre dans cette localité est considéré comme un cas patent de marginalisation des femmes. Le premier paradoxe relève des modes d'accès à la terre à Ndikinioméki. Dans la commune de Ndikinioméki, les femmes sont étroitement associées au travail de la terre. Elles sèment, entretiennent, récoltent. Selon les cultures, elles transmettent souvent les droits établis sur la terre. Leur fécondité est associée à la fertilité de la terre dans nombre de mythes et de rites. Elles sont au cœur des rites des semailles. Les statistiques montrent que les femmes de Ndikinioméki sont une force de travail et de production sur les champs de maïs, d'arachide, de légumes, de manioc, d'ignames, de patate, de fruits, etc.

De nombreuses contraintes pèsent sur les femmes : régimes de succession inégaux, précarité des droits d'usage, accès à des terres de quantité et de qualité inférieure alors qu'elles cultivent les terres une bonne partie de la journée, elles ne peuvent en tirer aucun bénéfice ou salaire, puisque

ces terres appartiennent à la communauté ou à leur mari. Pourtant, offrir la sécurité foncière aux femmes, c'est garantir une meilleure production agricole et alimentaire. Pour la F.A.O (2008). « Si on donne aux femmes un meilleur accès à la terre et au crédit et si on promeut la parité, on avancera à grands pas vers la réalisation des objectifs du développement durable (ODD). Selon l'enquête sur le terrain effectuée à Ndikiniméki, 80.76% des femmes sont agricultrices, elles consacrent les trois quart de leurs temps aux activités agricoles. La femme de Ndikiniméki utilise la terre d'abord pour la réalisation des activités de production pour la sécurité alimentaire de la famille. Leur rapport à la terre peut être aussi lié au fait qu'elles sont surveillantes d'un patrimoine destiné à un citoyen, un parent ou à sa jeune progéniture de sexe masculin. Le système d'accès au foncier dans la commune de Ndikiniméki est régi par deux grands aspects : le traditionnel et le moderne qui sont les plus rencontrés dans la ville avec l'existence d'un plan de lotissement.

Pour ce qui est de l'aspect traditionnel, les terroirs des différents villages sont délimités sur le terrain par des limites naturelles : essentiellement des cours d'eau. Un peu plus en profondeur, la forêt appartient à toute la communauté. Aux alentours des villages (2 à 3km) on s'approprie la terre après l'avoir mise en valeur. Les femmes de Ndikiniméki dépendent en majorité des hommes pour accéder aux terres. Elles y accèdent de manière indirecte. Avant d'être mariées, elles travaillent comme membre de la famille et participent aux travaux agricoles avec leurs mères. Mais une fois mariée, la femme travaille sur des terres appartenant à son mari ou à la famille de celui-ci. Ceci dit, la femme exploite juste les terres pour exercer ses activités agricoles. Par exemple, à la question de savoir le niveau d'accès de la femme à la terre dans le village, 99.23% des femmes enquêtées affirment avoir accès à la terre, et seulement 0.77% n'ont pas. Nous pouvons conclure que les femmes de Ndikiniméki accèdent à la terre pour la pratique de l'activité agricole. Mais, le problème se trouve beaucoup plus au niveau de la durabilité et du droit qu'elles ont sur ces terres qui, dans la plupart des cas sont conditionnées et précaires. Pour qu'une femme soit propriétaire de terrain elle doit être veuve ou soit par donation par son père ou son frère considéré comme héritier et chef de famille (pour celles qui ne sont pas mariées). Les femmes mariées bénéficient des dons des parcelles de la part de leurs maris. La durée de ce « contrat » foncier dépend de celle du mariage. En cas de divorce, la femme perd systématiquement le droit d'usage de la parcelle ; il s'agit d'un droit d'usage non cessible et le plus souvent non transmissible. Traditionnellement, quel que soit le régime successoral en vigueur ou le mode de transmission des biens, la femme reçoit ou hérite rarement des terres de valeur de façon définitive avec des droits exclusifs. Ce sont les hommes qui

ont à charge les dispositifs locaux d'administration foncière à l'échelle villageoise. La femme est dans la plupart de temps est exclue des droits de gestion du patrimoine foncier lignager. Les droits limités qui leur sont octroyés les empêchent d'investir de façon durable dans leurs exploitations. Les superficies qu'elles exploitent sont souvent petites et à faible productivité. En outre, elles n'ont pas droit aux cultures qui mobilisent le sol sur plusieurs années (en dehors de celle qui ont hérité de leurs maris ou qui ont reçu par donation de la part de leur parent ou chef de famille) : pas de culture pérenne (café, cacao, manguiers, orangers, etc.), industrielle et/ou de rente (canne à sucre, ananas, etc.).

Planche 4 : Agricultrices travaillant sur des parcelles héritées par leurs maris



Source : auteur, enquête de terrain, juillet 2022

Dans la première photo, nous voyons une femme et son fils entrain de récolter les arachides dans le champ hérité de son défunt mari, surface sur laquelle elle a cultivé le maïs, les arachides, le manioc, le macabo. Dans la deuxième photo, nous voyons une femme en train d'apprêter la semence de la patate pour planter dans la parcelle de terre héritée par son défunt mari.

Ces terres ainsi acquises sont normalement transmises par voie d'héritage, d'après le système patrimonial, mais peuvent aussi être transférées par un système de prêt, de donation ou de vente à des tierces personnes par les ayant droits. Les campements, les zones de pêches et de chasses s'apparentent à des propriétés collectives dans chacun des villages concernés par cette étude. L'aspect moderne quant à lui est le plus manifeste dans le chef-lieu de l'arrondissement avec l'existence d'un plan de lotissement pour le centre urbain. Ce lotissement a fait du périmètre urbain

la propriété privée de l'État. De ce fait, la commune n'a pas d'emprise directe sur le foncier urbain qui est géré par le sous-préfet.

Tableau 5 : Nombres de dossiers d'immatriculation des terres recensés par le Mindcaf du Mbam et Inoubou 2012-2017

| Années | Nombre de femmes | Nombre d'hommes | Total dossier d'immatriculation des terres reçu à la délégation département du MINDCAF du Mbam et Inoubou |
|--------------|------------------|-----------------|---|
| 2012 | 3 | 8 | 11 |
| 2013 | 2 | 1 | 3 |
| 2014 | 3 | 0 | 3 |
| 2015 | 1 | 5 | 6 |
| 2016 | 2 | 3 | 5 |
| 2017 | 2 | 2 | 4 |
| Total | 13 | 19 | 32 |

Source : enquête de terrain, Mindcaf 2022

Sur ce tableau nous constatons qu'au cours des années 2012 à 2017, plusieurs dossiers de litiges fonciers ont été enregistrés par le Mindcaf du département du Mbam et Inoubou des femmes qui réclamaient les terres. Notons que 13 femmes se sont plaintes au cours de ces années.

Chantal Ndami, dans son article cahiers du genre (2017), écrit qu'il existe une contradiction évidente entre le rôle essentiel des femmes dans la production alimentaire familiale et la précarité de leurs droits sur les terres agricoles dans la plupart des sociétés africaines. Au Cameroun, malgré les transformations économiques et sociales observées depuis le début du XXe siècle, 90% de la production vivrière est encore assurée par les femmes rurales, FIDA(2007). La disponibilité des terres agricoles pour les femmes est une nécessité absolue à la fois pour leur autonomie économique, sociale et pour la sécurité alimentaire des populations de Ndikiniméki. Comme cité plus haut, elles occupent une place stratégique dans le développement de la commune de Ndikiniméki. La disposition limitée des terres connaît un frein au développement agricole des femmes de Ndikiniméki. Les lois coutumières et traditionnelles excluent celles-ci au droit de succession foncière à cause de leur nature de femme. Les droits de succession ou d'usage seraient limités par celles-ci soit en tant qu'épouse, propriétaire et bien d'autres qui nous détaillent en gros les modes d'acquisition des terres par les femmes de Ndikiniméki. Ces différents modes

d'acquisition des terres sont soit par don, par achat, par succession au cas où l'époux décède, par cession de la part d'un membre de la famille. Mais ceci ne décourage pas les femmes dans la poursuite de leurs activités mais plutôt une source de motivation car la diversité des sols donne un désir ardent aux femmes de posséder des terres à divers endroits pour mieux les exploiter. Bien que beaucoup n'aient pas été plus ou moins scolarisés, les connaissances des femmes de Ndikiniméki leur permettent de savoir où et comment cultiver chaque spéculation et surtout quel type de sol est compatible à une culture donnée. Les types d'occupation ou professions des femmes à Ndikiniméki sont majoritairement des agricultrices. Par ailleurs, nous rencontrons des commerçantes, Ménagères, couturières, enseignantes, élèves, coiffeuses, chauffeurs, pasteurs, coksseur (achats et revente des produits de rente) et bien d'autres. Parallèlement à leurs professions, celles-ci s'investissent également dans l'agriculture.

Tableau 16 : Occupations des femmes à Ndikiniméki

| Valeur | Fréquence | Pourcentage |
|-----------------------------|-----------|-------------|
| Cultivatrice | 144 | 88.89 |
| Autres | 26 | 16.05 |
| Cultivatrice et enseignante | 11 | 6.79 |
| Cultivatrice et commercante | 2 | 1.23 |

Source : enquête de terrain, juillet 2022

A travers ce tableau 13, nous remarquons que l'activité principale à Ndikiniméki est l'agriculture et toutes les autres activités sont considérées comme secondaires.

Cependant plusieurs mesures doivent être prises pour changer le statut de la femme de Ndikiniméki de non-héritière à héritière c'est à dire :

- Reconnaître la femme comme héritière dans la coutume Banen : la femme Banen doit bénéficier au même titre que l'homme du droit foncier ceci dans le but de lui permettre de

mieux exploiter ses terres sans contraintes et mieux les organiser. En reconnaissant la femme comme héritière à la coutume Banen elle pourra hériter au même titre que les hommes à la terre car, de manière traditionnelle, la terre appartient aux hommes, qui ont le droit à l'héritage et de gestion. Contrairement à celle qui vit en ville, la situation foncière de celle vivant en milieu rural est inchangeable car, traditionnellement, dans tous les villages Ndikiniméki, ce sont les hommes qui héritent des terres et décident de son utilisation. Le régime coutumier camerounais ne reconnaît pas à la femme le droit foncier à cause de son changement perpétuel de statut. Quand il s'agit d'une question de la terre, la femme n'a plus le droit à la parole, sa voix importe peu selon les défenseurs de ce droit coutumier.

Elle pourra travailler sans contrainte sur ces parcelles et sur une période indéterminée : la majorité des femmes de cette localité travaillent sur des parcelles avec contraintes. Elles ne peuvent pas exploiter les terres en cultivant des cultures telles que le cacao, la banane plantain, le palmier à huile... elles y cultivent les cultures à une durée bien délimitée car, la majorité de ces femmes ont perdu des grandes parcelles de cacao, banane plantain à cause du fait que le propriétaire leurs a demandé de libérer les propriétés qu'elles ont louées ou qu'elles ont reçues par don. Du jour au lendemain les propriétaires qui leur octroie ces parcelles décident de les faire partir parfois sans explication et puisque selon les lois coutumières celles-ci n'en sont pas propriétaires elles sont contraintes de tout abandonner sous peine d'être traduit en la justice. De nos jours, ces femmes ont restreint leurs activités champêtre en se retournant pour la plupart des femmes sur les cultures vivrières, qui elles au moins et de courte durée ceci dans l'optique de garantir la sécurité de ces cultures (elle est à l'abri des humeurs du propriétaire).

- Elles peuvent facilement bénéficier des emprunts (banques, micro-finance...) :
- La mise à la disposition des agricultrices des parcelles agricoles

I.2 Sécurité foncière

Au Cameroun, la loi protège la propriété foncière en général lorsque la terre est immatriculée. Hors, selon un article publié par LANDCAM (2022), près de 80% des terres ne le sont pas en milieu rural et sont utilisées par les femmes pour la production familiale mais, sur lesquelles elles n'ont pas la propriété coutumière bien que la législation ne fasse état d'aucune discrimination de genre pour avoir accès à la terre et que la loi permette à toutes d'en être le propriétaire.

- Alléger les coûts et les procédures d'obtentions des titres fonciers pour les agricultrices cela permettra aux femmes de titrer leurs terrains et éviter toute guerre avec la famille ou toute autre

personne : les femmes qui accèdent à la propriété foncière ou qui ont la maîtrise des terres qu'elles cultivent ont de meilleures chances d'améliorer leurs moyens d'existence. De la capacité à vendre ou acheter des terres, de choisir comment les exploiter sans contraintes et savoir comment s'en occuper et même à obtenir des fonds pour développer les entreprises au même titre que les hommes. L'amélioration de la sécurité foncière et l'acquisition à la propriété foncière constituent une avancée majeure vers la véritable égalité femme-homme, est essentielle pour l'adaptation des femmes aux dérèglements climatiques.

- Organisations des campagnes de délivrance des titres fonciers aux agricultrices par le Mindcaf : la complexité des procédures d'acquisition des titres fonciers imposés par le régime de l'immatriculation (centralisation administrative, difficile accès des ruraux à l'information relative à la constitution des demandes, divers frais liés à la procédure, etc.) a toujours constitué un frein majeur à l'obtention d'un titre de propriété foncière pour plusieurs femmes. Ces obstacles paraissent encore plus difficiles pour les agricultrices non scolarisées et peu familiarisées avec les subtilités juridiques modernes, dans la mesure où il leur donne la possibilité de sécuriser par un titre foncier leurs droits sur la terre.
- Réserves foncières (Ministère des Domaines, Cadastres et les Affaires Foncières). pour permettre aux femmes d'investir dans ces terres pour préparer l'avenir, à préserver la biodiversité et les ressources naturelles, et à introduire des pratiques agricoles résilientes au climat et à échapper aux contraintes liées aux parcelles acquises par don, location...

II. INTEGRER LA FORMATION DES FEMMES AGRICULTRICES

La formation des femmes rurales et la valorisation des savoirs féminins doivent être un élément central du dispositif ciblant la sécurité alimentaire. Ces savoirs sont facilement assimilables et génèrent des résultats culturellement acceptables, viables et durables parce qu'acquis au sein de la communauté grâce à des connaissances et à des expériences pratiques de l'environnement et du milieu, connaissances et expériences capitalisées et entretenues sur des générations. De ce fait, plusieurs femmes n'ont pas accès aux différentes formations proposées par les ONG et aux méthodes améliorées du développement agricole à cause soit du coût élevé de la formation, à cause d'un mauvais jugement de la part de femmes prétendant n'ayant pas assez de temps du fait qu'elles soient sous informées ou mal informées sur l'avantage ou l'importance des formations sur le développement agricole et même la transformation des produits agricoles. En cela, plusieurs mesures doivent être prises par le gouvernement et les ONG en apportant un appui

significatif sur les techniques agricoles, l'action du MINADER au développement agricole, la conservation des produits agricoles, l'organisation et l'encadrement des agricultrices en association, etc.

II.1 Les techniques agricoles

Encadrer les femmes afin de redonner aux familles le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles mais ouvertes aux connaissances scientifiques modernes en matière de nutrition assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, satisfaisante et digne. Pour cela, il faut redonner à l'agriculture et aux femmes la pleine attribution de préserver la vie en les motivant à se former sur les nouvelles techniques agricoles, l'importance de cultiver des semences améliorées qui réduiraient considérablement leur temps de travail et améliorerait ainsi la rentabilité de celles-ci. Les semences améliorées restent un mythe pour certaines agricultrices. Celles-ci utilisent encore les semences classiques à cause de l'accès facile de celles-ci contrairement aux semences améliorées qui sont moins accessibles à tous non seulement à cause du coût très élevé du kilogramme de la semence améliorée.

Dans nos marchés par exemple et même dans les boutiques des produits agropastoraux, le kilogramme de la semence améliorée du maïs coûte trois fois plus chère que celle classique.

II.2 l'action du MINADER dans le développement agricole des femmes à NdikiniMéki

Le MINADER entend développer une stratégie de formation agricole professionnelle articulée autour du développement de l'arrondissement et sur l'autonomisation de la femme par son savoir-faire. Cette formation devant représenter un ensemble de structures (les séminaires, les écoles et centres de formation) dotées d'un équipement didactique adapté pour développer des spécialités qui répondent aux besoins d'emplois spécifiques d'une zone agro écologique donnée Banque, M. (2006). Actuellement à NdikiniMéki, le MINADER a mis sur pied des formations et des séminaires pouvant permettre à la population d'acquérir les meilleures techniques innovantes agricoles. Les actions à développer pour assurer l'adaptation du système de formation portent sur : la réforme du cadre réglementaire, la mise à la disposition des populations les semences améliorées, le renforcement des capacités des formateurs, la motivation des populations à prendre part aux formations et séminaires, la rénovation des équipements de travail des agriculteurs, du matériel cultural, etc.

L'option du MINADER dans ce cadre est l'implication de tous les acteurs du développement présents dans la commune (les ONG, les GIC, les associations). Par ailleurs, le MINADER développe une stratégie de formation agricole professionnelle de masse qui puisse répondre aux besoins de formation continue des agricultrices et les producteurs en général à Ndikinioméki. L'objectif poursuivi est la mise sur pied des encadreurs pouvant mieux suivre les jeunes productrices/eurs par an. De plus, pour améliorer la professionnalisation des jeunes, le MINADER a développé des modules de formation adaptés aux différents métiers ruraux, pour améliorer la vocation à l'emploi agricole, le MINADER se propose de promouvoir l'intégration des enseignements agricoles, communautaires et coopératifs dans la commune de Ndikinioméki.

II.3 faciliter l'accès des femmes aux crédits et aux subventions

Lorsque les producteurs agricoles ne sont pas en mesure de couvrir leurs dépenses immédiates, ou lorsqu'ils souhaitent passer à des techniques plus productives, mais également plus coûteuses, ils doivent se tourner soit vers le marché du crédit, soit vers d'autres sources d'appoint financier. Les services financiers portant notamment sur l'épargne, le crédit et les contrats d'assurance contribuent à améliorer le développement et la production agricole, consolident la sécurité alimentaire et stimulent la vitalité économique des ménages, de la communauté et de l'ensemble du pays. De nombreuses études ont démontré qu'améliorer l'accès direct des femmes aux ressources financières revient à potentialiser les investissements sous forme de capital humain en promouvant la santé, la qualité de la nutrition et l'instruction des enfants. Privées d'un tel concours, ces productrices risquent de ne pas pouvoir assumer les risques ni procéder aux mises de fonds que supposent les innovations et les investissements nécessaires à l'amélioration de leur productivité, de leur revenu et de leur bien-être, Banthia A, Johnson S, McCord M, Matthews B (2009). Les faits observés indiquent que les marchés du crédit n'accordent pas le même traitement aux femmes et aux hommes. Il existe en effet des barrières juridiques et des impératifs culturels qui, dans certains cas, interdisent aux femmes d'être détentrices d'un compte en banque ou de passer directement des contrats d'ordre financier. De manière générale, les femmes ont une moindre maîtrise des catégories d'actifs fixes qui sont habituellement exigés comme caution d'un prêt. Il existe donc une discrimination institutionnelle, de la part des organismes de prêts privés et publics qui, souvent, tend à décourager les femmes d'obtenir de tels concours en leur restreignant les facilités, ou en leur accordant des prêts d'un montant inférieur à ceux consentis aux hommes pour des activités analogues (Fletschner, 2009; Banque mondiale, FAO et FIDA, 2009). La quasi-

totalité des ménages dirigés par des femmes interrogés ont déclaré souhaiter élargir leurs activités agricoles mais se trouver entravés par le manque d'argent nécessaire à l'achat de terre ou d'intrants tels que les semences, engrais et pesticides ainsi qu'à l'embauche de main-d'œuvre, plaçant le crédit parmi les principales barrières à la diversification de leurs moyens d'existence (Ellis, Manuel et Blackden, 2006).

La subvention constitue dans le contexte actuel de pauvreté du monde rural un moyen non négligeable pour améliorer les productions. Plusieurs projets du MINADER y ont eu recours pour avoir un certain impact. C'est le cas de la plupart des projets PPTE du MINADER (projet plantain, palmier à huile, bas-fonds etc.), de certains projets comme le PSSA (programme spécial pour la sécurité alimentaire) et la dernière phase du PNVRA (programme national de vulgarisation et de la recherche agricoles), qui ont apporté des intrants et équipements subventionnés aux petits producteurs, mais malheureusement, la PNVRA sera suspendu en janvier 2018. Si la subvention n'est pas à exclure dans certains cas particuliers pour accroître le niveau de production, on ne saurait compter sur elle pour couvrir entièrement et durablement les besoins de financement des exploitations, compte tenu de la difficulté à mobiliser continuellement les fonds de subvention auprès de l'Etat et des bailleurs. Au regard de ce qui précède, il apparaît que les besoins de financements corrélatifs à une croissance forte et durable des productions agropastorales ne pourront être couverts que par un recours au crédit pour largement plus de 50%. Il est donc indispensable de mettre en place un système de crédits adapté et efficace pour couvrir les besoins de financement des exploitations, afin d'atteindre les objectifs de production fixés.

II.4 conservation des produits agricoles

Les technologies de conservation sont applicables indistinctement à des matières premières agricoles. Elles permettent une fourniture alimentaire stable, compensant ainsi les saisonnalités des productions et un approvisionnement des métropoles urbaines à partir des zones de production et de transformation. En effet, les procédés de conservation des produits agricoles relevés dans les zones enquêtées sont totalement traditionnels. Cependant, les solutions technologiques sont multiples et reposent sur deux variables majeurs à savoir : la disponibilité des eaux mesurée par l'activité de l'eau et la température. Les micro-organismes ainsi que les tissus vivants (fruits et légumes) présentant deux variables complémentaires telles que le pH et la disponibilité de l'oxygène. Plusieurs technologies combinent ces différentes variables pour tirer parti des synergies. Ces différentes méthodes de conservation et même de séchage devraient être déployés pour

emmener les femmes à les adopter et à mieux tirer profit dans leurs produits agricoles d'écoulement à long terme.

II.5 faire du e-commerce un réseau de distribution à part entière ou partielle pour les produits agricoles

L'E-commerce est un secteur émergent jouissant d'un grand potentiel et pourrait promouvoir les ventes des produits agricoles, aider les habitants ruraux à sortir de la pauvreté et faciliter la revitalisation rurale. Au lieu du mode de circuit classique (producteur grossistes-points de ventes- consommateurs), l'e-commerce permet de raccourcir la chaîne avec deux types de fonctionnement principaux :

- La vente directe : (producteurs- consommateurs): Le producteur vend ses produits directement aux consommateurs, sans frais depuis la plateforme e-commerce. Le producteur s'occupe du stockage et de la logistique.
- La plateforme verticale : (producteurs - entreprise e-commerce -consommateurs) :

L'entreprise e-commerce sélectionne et achète les produits des producteurs. Elle les revend ensuite sur comptoir en ligne (à l'exemple des structures comme, Sellam Quick, Amazone...). L'entreprise s'occupe de la collecte, du stockage et de la logistique. Ce mode est adapté aux produits frais et même séchés car il nécessite du stockage sophistiqué, une maîtrise à la fois de la chaîne du froid et de la livraison dans un délai très court. Ce mode d'écoulement est avantageux pour les agricultrices dans la mesure où celles-ci gagneraient en temps de travail (certaines entreprises peuvent les financer dans leurs travaux agricoles), dans les tracasseries de transport et même les éventuelles pertes, car ces entreprises achèteraient sur place. Par ailleurs, pendant les moments de crise (le cas du covid 19), le e-commerce faciliterait aux consommateurs de se procurer des produits agricoles sans contraintes.

II.6 mise en place d'un système d'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'agriculture

Par définition le concept d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Dans l'agriculture solidaire, aussi appelé AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), il existe un partenariat entre producteur et consommateur (association). Dans une AMAP, chaque

consommateur s'engage individuellement pour une saison auprès du producteur et paye les produits en avance en préfinançant le travail de l'agriculteur ou producteur qui en échange lui fournira ses produits sur cette même durée. C'est cet engagement et ce préfinancement qui est à la base de la solidarité car il garantit au paysan un revenu stable pour l'année et facilite la planification de sa production. Le consommateur lui sait d'où proviennent les aliments et de quelle façon ils ont été produits, car les membres s'engagent pour une saison et payent une participation mensuelle, trimestrielle et parfois annuelle (coopérative). Cette méthode de partenariat encourage les agriculteurs à produire davantage et à cultiver sur des vastes espaces sans se soucier des moyens financiers. Le consommateur ne préfinance pas seulement le travail, mais il fournit également le matériel agricole, les intrants... il existe des ASMAP (associations des sociétés minières et agropastorales) ou un ou plusieurs producteurs produisent pour un groupe de personnes, celles ou un ou plusieurs personnes s'associent et préfinancent un producteur ou un groupe de producteur, l'élément commun à toutes ces AMAP est le principe de solidarité. Cette approche permettra ainsi un rééquilibrage des systèmes de production entre les grandes et les petites exploitations en vue notamment d'augmenter et de stabiliser les revenus des petits producteurs.

D'après nos observations, l'agriculture de service ne se contente pas de rechercher une diversification des ressources monétaires des agriculteurs puisqu'une partie de son offre est aujourd'hui liée à des aménités, qualifiables pour certaines et non quantifiables pour la plupart, n'entrant pas dans les facteurs de rémunération de l'activité. Elle relèverait donc de l'Économie Solidaire en ce sens qu'elle embrasserait l'ensemble des questionnements du « que produire, comment, pour qui et dans quel but ? ». La reconnaissance de cette agriculture par la société actuelle peut se faire par le biais d'un ensemble de politiques publiques coordonnées à différentes échelles spatiales (Union Européenne, État, collectivités territoriales) qui prennent en compte sa production d'aménités et les coûts cachés de l'agriculture productiviste. L'aboutissement de cette coopération pourrait se manifester par des contractualisations territoriales entre les pouvoirs publics et les personnes engagées dans les territoires (entrepreneurs locaux, professionnels de l'Économie Solidaire, associations citoyennes), Ludovic Mandy, Agnès Terrieux, (2014).

III. DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION

Selon les commerçants camerounais, le mauvais état des routes rurales vers les bassins de production est la principale raison de la fluctuation des prix des produits agricoles dans les grandes métropoles du pays, les agriculteurs éprouvant beaucoup de difficultés à évacuer leurs productions

vers les villes. Au conseil national de la route tenu en juin 2016, le premier ministre Philémon Yang a ordonné au ministre des Travaux Publics le lancement urgent du programme de désenclavement des grands bassins de production agro-pastorale et des sites touristiques ceci dans le but de rendre accessible à tous les produits agricoles à des prix raisonnables. Selon le président de la République du Cameroun dans son discours en 2011 à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du comice agro-pastoral d'Ebolawa, augmenter les productions déficitaires et améliorer nos voies de communication avec les zones rurales doivent être désormais considérés comme d'urgentes priorités. Depuis lors aucune initiative n'a été engagée du moins dans la zone de Ndikiniméki, les choses sont restées intactes. Le gouvernement devrait pencher un regard sur cette zone afin d'améliorer les conditions d'évacuation des produits agricoles des femmes.

III.1 Développer les exportations des produits agricoles

La banane douce, le coton, le café et le cacao, constituent l'essentiel des exportations agricoles du Cameroun. Si au cours de la dernière décennie, les exportations de banane et de coton se sont bien développées, on assiste à une stagnation des exportations de cacao et à une baisse de celles de café. Par ailleurs, on assiste à un redémarrage timide des exportations d'ananas. Les exportations des cultures vivrières se font principalement dans la sous-région. La méconnaissance des marchés sous régionaux et les difficultés de quantification des flux aux frontières rendent aléatoires les projections et prévisions. On fait cependant l'hypothèse d'un développement de ces marchés, sur lesquels les produits camerounais devraient être tout à fait compétitifs. De même ils devraient profiter d'une intégration régionale renforcée. Il s'agira pour le MINADER, par une politique de relance des productions, de développement de la compétitivité des produits et d'exploration de nouveaux marchés d'atteindre des taux de croissance en volume de 6 à 7% des exportations.

IV. RÉDUIRE LES INTRANTS, EN PARTICULIER LES ENGRAIS MINÉRAUX DE SYNTHÈSE

L'utilisation des intrants modernes au niveau des exploitations suppose que ceux-ci soient d'abord disponibles physiquement, puis économiquement accessibles. Le MINADER entend, pour ce qui est des semences améliorées, subventionner l'acquisition du matériel végétal de base, et subventionner partiellement (à des niveaux à définir) leur multiplication et leur diffusion au niveau des exploitations, avec un accent particulier sur les cultures stratégiques comme le cacao, le café,

le manioc, la banane plantain, le maïs, le palmier à huile et le riz. S'agissant des pesticides, le MINADER entend poursuivre la lutte contre les grands fléaux des cultures, notamment les oiseaux granivores dans la partie septentrionale, les criquets pèlerins, ainsi que les capsides et autres sur les caféiers et les cacaoyers. Le plan national de lutte phytosanitaire est mis en place en vue de définir les modalités des interventions en matière phytosanitaire. Pour ce qui est des engrais, tout en continuant la concertation avec les opérateurs privés en vue de développer l'offre d'engrais, le MINADER entend poursuivre ses actions en matière d'information sur les types d'engrais adaptés aux différentes zones agro écologiques du Cameroun. Il s'avère aussi utile de soutenir le sous-secteur des engrais en veillant sur les mesures douanières et fiscales qui pourraient à terme élever les prix des engrais et les rendre moins accessibles au niveau des petites exploitations. Il faudrait également limiter l'utilisation des engrais chimiques et prôner pour l'utilisation des engrais biologiques tels que le fumier, les ordures ménagères, la fiente...

Dans ce chapitre, il était question pour nous de proposer les perspectives du développement agricole par les femmes à Ndikiniméki. Grâce à cette analyse, les différents points de vue des femmes, des autorités et des acteurs locaux se sont confrontés au guide d'entretien afin de prendre en considération, de commenter et de proposer les solutions pour une meilleure optimisation du développement agricole des femmes dans la localité de Ndikiniméki et de trouver une solution quant à la manière d'utiliser les nouvelles techniques afin d'ajouter de la valeur et d'augmenter la qualité des produits. L'analyse des exposés et des discussions a permis d'identifier cinq points qu'il conviendra de garder à l'esprit lorsqu'il s'agira de programmer ces interventions de développement agricole des femmes à savoir : faciliter l'accès à la terre aux femmes et leur garantir la sécurité foncière, intégrer la formation des agricultrices aux nouvelles techniques agricoles, l'action du Minader, faciliter l'accès des femmes aux crédits et aux subventions, techniques de conservation, le désenclavement des bassins de productions, la mises en place d'un système d'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'agriculture. Ce qui répond à l'objectif spécifique n°4 selon laquelle, présenter les stratégies pour une meilleure optimisation du développement ou des pratiques agricoles des femmes comme levier du développement socio-économique de Ndikiniméki.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude axée sur le développement agricole des femmes : enjeux, défis et perspectives dans la commune de Ndikinioméki avait pour objectif central les enjeux et des défis du développement socio-économique de Ndikinioméki et la place occupée par la femme dans ce processus. Après avoir délimité ce sujet et la zone d'étude qui est l'arrondissement de Ndikinioméki, nous avons bâti notre travail sur la méthode hypothético déductive. Cette méthodologie nous a permis d'élaborer des hypothèses en amont et qui ont été vérifiées en aval tout en passant par le calcul de l'échantillonnage, le calcul du pas d'enquête, l'élaboration d'une fiche d'enquête, la collecte des données primaires et secondaires, l'administration du questionnaire ensuite le traitement et l'analyse des données. Cette phase terminée, notre étude s'est poursuivie sur la présentation de la femme et le développement agricole à Ndikinioméki et le rôle joué par celle-ci. Le diagnostic effectué montre que la femme « Banen » est considérée comme socle du développement agricole mais celle-ci reste influencée par les facteurs anthropiques dudit processus liés à l'action de l'homme, ses différents outils utilisés, la qualité de la main d'œuvre employée, la dynamique de la population ainsi que les techniques agricoles utilisées pour un rendement meilleur. Nous relevons ici plusieurs méthodes de travail et techniques employées par celle-ci telles le brulis, le labour, le séchage. En revanche, cette activité est confrontée à de nombreux enjeux d'ordre économiques, socioculturels, environnementaux et à des défis liés aux pratiques agricoles des femmes de Ndikinioméki sur la taille des parcelles et de la production agricole, sur la sécurité alimentaire et même des contraintes liées à l'écoulement des produits agricoles. Cela correspond à la première hypothèse de recherche selon laquelle : le développement agricole des femmes revêt des enjeux et des défis aux plan socio-économique et culturel à Ndikinioméki. Car, la femme à Ndikinioméki est confrontée à de nombreuses difficultés et principalement le droit foncier. Selon le droit coutumier la femme ne peut hériter la terre à cause de sa nature et sur le fait que celle-ci irait en mariage, pour notre famille et pour la société Banen, la femme est un bien tout comme la maison ou la plantation et leur accès aux terres est limité ce qui fragilise la capacité des femmes à investir dans leurs terres d'où la nécessité de clarifier sa situation foncière. Ce qui réduit leurs activités dans le développement agricole et entraînant ainsi des conséquences à la fois positives et négatives. En effet, les conséquences positives se laissent entrevoir sur la quantité et la qualité de rendements en termes de sacs et d'argent. Il est important de noter que cette zone est essentiellement rurale et l'on

rencontre une diversité de cultures à des saisons variées telles que le manioc, la banane plantain, les arachides, la patate, les ignames, le haricot et bien d'autres spéculations.

Bref, l'on remarque la baisse du chômage grâce aux pratiques agricoles, la multiplication des constructions des maisons dans cette zone, la scolarisation des enfants, les achats des terres. Ce qui atteste par conséquent l'hypothèse 2 qui confirme que : Les défis d'ordre structurels, organisationnels, et les conséquences socio-économiques et culturelles justifient les pratiques pour le développement agricole des femmes à Ndikinioméki. Cependant, notons que cette activité fait face à d'énormes difficultés. En ce qui concerne les routes, les difficultés remarquables sont le mauvais état des routes, le coût du transport très élevé, le mauvais état des routes, des bourbiers. Les femmes de Ndikinioméki sont confrontées à ces différentes difficultés. D'où l'urgence aux différents acteurs (Population locale, l'Etat et les acteurs non étatiques) de mobiliser les stratégies de perfectionnement du développement agricole afin que cela puisse produire une grosse étincelle dans l'arrondissement de Ndikinioméki.

Pour pallier ces difficultés, plusieurs stratégies sont susceptibles d'éradiquer les problèmes liés au développement agricole des femmes à Ndikinioméki à savoir : faciliter l'accès à la terre aux femmes de Ndikinioméki, octroyer la sécurité foncière aux femmes de Ndikinioméki, intégrer la formation des femmes de cette commune dans l'apprentissage de nouvelles techniques agricoles dans la conservation de leurs produits agricoles, faciliter l'accès des femmes aux crédits et subventions, adopter les nouvelles méthodes de commercialisation de leurs produits agricoles, la mise en place d'un système d'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'agriculture, le désenclavement des bassins de productions, développer les exportations dans les pays voisins et réduire l'utilisation des intrants en particulier les engrais minéraux de synthèse, des innovations techniques et technologiques. Ceci rejoint l'hypothèse 3 qui est entièrement validée tout en confirmant que : Les conséquences des pratiques agricoles des femmes à Ndikinioméki sont tant techniques que socioculturelles. En dépit des efforts consentis, l'action des différents acteurs du développement local semble encore insuffisante du fait de la mauvaise gestion, de la corruption et du manque de suivi. Implémenter ces recommandations et consolider cette synergie d'acteurs permettraient de garantir au mieux le développement agricole des femmes de Ndikinioméki.

BIBLIOGRAPHIE

Agarwal B. (2003), Gender and land rights revisited: exploring new prospects via the state, family, and market. *J Agrar Change* 3(1–2):184–224

Amanda, E., Claire, M., C. Mark, B. (2006), World Bank Publications, 2006 - 89 pages

Banthia A, Johnson S, and McCord M, Matthews B (2009) Micro insurance that works for women: making gender-sensitive micro insurance programs. Microinsurance paper no. 3, microinsurance innovation facility. International Labour Organization, Geneva

Banque, M. (2019), agriculture et alimentation (banquemondiale.org)

Banque, M. (2006), Agriculture investment sourcebook. Module 7. Investment in agribusiness and market development. Washington DC, http://siteresources.worldbank.org/EXTAGISOU/Resources/Module7_Web.pdf.

BANQUE MONDIALE, DEININGER, Klaus, (2003). Pour des politiques foncières favorables à la croissance et la réduction de la pauvreté. Rapport de recherche politique, Oxford University Press et Banque mondiale

Bella, H. (2009), agriculture et croissance économique au Cameroun, à Ingénieur d'Application de la Statistique, mémoire online

Brisson, G. (2019), exploration conceptuelle de la notion d'enjeu et de quelques termes apparentes : projet de recherche ATISEE (analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnemental), Rimouski, Québec : université du Québec à Rimouski, disponible sur le site EE@uqar.ca.

Conférence sur le Statut de la Femme, Mexique 1975

Conférence de la Décennie des Nations Unies pour la Femme, 1980

Convention sur toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des femmes, 1994, Articles pertinents : 2, 4, 14 et 16

Constitution de la République du Cameroun (1996), loi n^o 96/06 du 18 Janvier

ONGBASSOMBEN M., (2016) « Femme et foncier au Cameroun : entre lois et réalité », Inclus dans *Bulletin 224 women and land*.

Bezner Kerr R. (2008), Gender and agrarian inequality at the local scale. In: Snapp SS, Pound B (Eds) *Agricultural systems: agroecology and rural innovation for development*. Academic, London, pp 281–308

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948

Djire M. (2006), *réformes foncière et accès des femmes à la terre au sahel*

Djiré M. (2006), Les ventes de terres et l'appropriation foncière au Mali: les pratiques foncières entre la tradition, le marché et les procédures légales (FAO, Réformes agraires 2006/02)

Dictionnaire Larousse, 455p.

Dictionnaire universel, Paris, Hachette, Edition 2011, pp. 189-192

Duflos, E. et Kathryn, I. (2004), Le rôle des pouvoirs publics à l'égard de la microfinance, Note sur la microfinance n°19, Washington, DC: GCAP, http://www.cgap.org/gm/document-1.9.2367/DB19_FRN.pdf.

DOSSOU-YOVO C. et GANDOUNOU, B.M. (2009), politique foncières et l'accès des femmes à la terre au Bénin : cas de l'Atlantique et de l'Ouémé, WILDAF/ FeDDAF-Bénin, p. 46

DONGMO D. (1985).*Les cultures maraîchères dans la province de l'Ouest : Production et commercialisation''*, Thèse de Doctorat de 3è cycle en Géographie Rurale, Université de Yaoundé I, 347 p.

DONGMO J.L. (1972).*L'aménagement de l'espace rural en pays Bamiléké : Ouest-Cameroun*, Université de Lille, thèse de doctorat 3eme cycle.

DONGMO, J.L. (1981).*Dynamique bamiléké : la maîtrise agraire*, Thèse de Doctorat d'État en Géographie, Volume 1, Université de Yaoundé.

Duflo, E., Udry Cr. (2004), *allocation des ressources au sein des ménages en Côte d'Ivoire : normes sociales, comptes séparés et choix de consommation*. **Africa Can End Poverty**

Diarra, D.M., Monimart, M. (2006), Femmes sans terre, femmes sans repères? Genre, foncier et décentralisation au Niger. Dossier 143, Programme Zones Arides, IIED, Londres.

Encyclopédie numérique Microsoft encarta Collection Version 2009.

ETOUNGOU N. (2013). «*Etude sociologique de l'accès à la propriété foncière par les femmes rurales du département de la Lékié : Cas de la commune d'Obala* », U.Y I, mémoire de Master, département de sociologie, 136p

ESSANG T. MOUSTIER P. (1994), Étude de la filière légumes au Cameroun. In : réunions annuelle 1994. productions horticoles. Programme et résumés des communications CIRAD-FLHOR. Montpellier : CIRAD-FLHOR, 4. Réunion annuelle du CIRAD-FLHOR : productions horticoles Montpellier, France, 29 août 1994/2 septembre 1994

FAO. (2009), Financement de la chaîne de valeur. Améliorer les services pour les systèmes agroalimentaires. Rome, <http://www.fao.org/ag/ags/subjects/fr/ruralfinance/valuechain.html>.

FAO, (2009), **Accès à la terre en milieu rural en Afrique : stratégies de lutte contre les inégalités de genre**, Rome, FAO-Dimitria.

F.A.O (2015), (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), « Sécurité alimentaire et droit à l'alimentation », 2015 <https://decoratex.biz/bsn/fr/razvitijselskogo-hozyaystva-osobennosti-harakteristika-i-trebovaniya.html>

F.A.O. (2015), Des systèmes agricoles durables reconnus comme modèles d'innovation, de durabilité et d'adaptabilité au Bangladesh et au Japon

Banque mondiale, douanes françaises et camerounaises citées par business France 2013 et 2014
FAO, MAAF, Ambassade de France au Cameroun.

FAO (2009) ; à l'éradication de la faim et à une reprise des investissements dans l'agriculture"[1]
[archive]

FAO-DIMITRA, (1996), Femmes et développement, Bruxelles, Fondation Roi Baudain, consulté le 08 Mai 2023, <http://www.fao.org>

FAO (2005), *la situation mondiale de la l'alimentation et de l'agriculture. Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy*

FAO (2018), *l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. The State of Food and Agriculture 2018 explores the links between agriculture, rural development and migration.* © FAO/Simon Maina

Fletschner (2009), Rural Women's Access to Financial Services: Credit, Savings, and Insurance
DOI: 10.1007/978-94-017-8616-4_8 Chapter length: 22 pages

Fida (2009), Outils décisionnels du FIDA en matière de finance rurale

Fida (2001), Guide pratique de suivi et d'évaluation des projets de développement rural. Document du Comité d'évaluation. Rome, <http://www.ifad.org/gbdocs/eb/ec/f/29/EC-2001-29-W-P-3.pdf>.

Fida (2009), sécurité foncière et réduction de la pauvreté, *site (en ligne) consulte le 12 mars 2022,*

FOTSING.J.M. (1995), Compétition foncière et stratégie d'occupation des terres en pays Bamiléké (Cameroun). In : Blanc-Parmard C. (Ed), CAMBRÉZY Luc (ED.). Paris ORSTOM, p.131-148.

<http://www.bucrep.cm> consulté le 8 octobre 2022

[http:// www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com) consulté le 16 janvier 2023

Institut National de la Statistique(2004), Données statistiques sur l'importance de l'agriculture, Yaoundé, Cameroun.

Geneviève, A. (2003), Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières?, Revue du MAUSS, n° 21.

Goislard C. (2007), Information juridique et sécurisation foncière en milieu rural : Etudes de cas dans le sud malien, Rapport de consultation FAO

Heuzé, S. (2016), *De nouvelles pratiques d'accompagnement: Le Dispositif ITEP, un concept d'intervention*. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.heuze.2016.01>

Jacquet (1993), Développement durable <https://www.jacquet.ch/histoire/>

Ki Zerbo F. (2004), *Les femmes rurales et l'accès à l'information et aux institutions pour la sécurisation des droits fonciers. Etude de cas au Burkina Faso, Rapport d'étude FAO*.

Koné M. (2006), Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé.

Kossouma Liba'a N. (2019), L'accès des femmes au foncier dans l'Extrême-Nord du Cameroun African Journal of Land Policy and Geospatial Sciences, ISSN2657-2664, Issue no3, Avril 2019
20 de Diplôme de Professeur d'Enseignement de Second Degré de géographie, Ecole normale supérieur de MAROUA

Kossumna Liba'a.N. (2016), études sur les conflits agropastoraux dans les régions camerounaises du Nord, Adamaoua, et Est. Rapport d'étude, Bertoua/Cameroun. UNHCR/LWF.

Kossumna Liba'a N. (2019), l'accès des femmes au foncier dans l'Extrême nord du Cameroun entre persistance de la tradition et dynamiques socio-économiques.

Korbeogo G. (2006), ++ Gourma, Colloque international 'Les frontières de la question foncière At the Frontier of land issues', Montpellier.

Linda, J. (2020), Chargée d'études économiques d'Agriculture Stratégies Le 01 décembre 2020.

Mamdy, L. (2013), « Une formation à l'agriculture solidaire », ENFA, Toulouse.

Mamdy, L., Terrieux, A. (2014), *quelles relations entre l'agriculture de service-s, l'économie sociale et l'économie solidaire ?* 2014/1 N° 221 | pages 205 à 211 ISSN 0245-9442 DOI 10.3917/pour.221.0205.

Mahamadou H. (2010), contributions des groupements féminins au développement de la commune rurale de Tounouga /Gaya au Niger. Mémoire online

MOUSSA D. (2007), Réformes foncières et accès à la terre au Sahel : quelles stratégies pour les réseaux ? Communication à la conférence-débat organisée par International Land Coalition et IFAD – Rome

Modeke M.O., (2015) La place de l'agriculture dans la croissance économique du territoire de Gemena, Université Protestante de l'Ubangi (UPU) - Licence en économie rurale, mémoire online.

Moupou M. (1987), “Innovations culturelles et développement rural à Bangourain (Noun)”, in Revue de Géographie du Cameroun, Yaoundé.

Moupou M. (2023) gestion foncière sur la rive gauche du Mbam, revue de géographie du Cameroun n° VI vol I pp-13-26-

MOUPOU M. (1992). Enjeux spatiaux et dynamique des paysages en pays Bamoun (Ouest-Cameroun), *Revue de géographie du Cameroun*, vol. XIII, n°1, pp. 01-13.

MOUPOU M. (2010). « La sécurisation foncière sur les fronts pionniers au Cameroun pp. 65-82 in *NKANKEU F. et BRYANT C. (éds) 2010, Regards multidisciplinaires sur les conflits fonciers et leurs impacts socio-économico-politiques au Cameroun, Université de Montréal, 341 p.*

NJOUONANG DJOMO H. G. (2013). « *Stratégies d'accès à la terre face aux compétitions et mutations foncières dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI* », U Y I, Mémoire de Master, département de Géographie, 159p.

Ntsama C. V. (2021), Mises en valeur agricole et dynamique des agroforêts dans les savanes autour de Bafia, centre-Cameroun

Organisation du Ministère de la condition féminine (1998), Décret n°098/069 du 04 Mai 1998

Objectifs du Millénaire pour le Développement, Septembre (2000).

ONU FEMMES CAMEROUN (2021), *projet d'appui au développement des filières agricoles, un mémorandum d'entente pour l'accompagnement dans l'élaboration de sa stratégie genre.*

- **PAM (2011),** *le programme alimentaire mondial renforce ses opérations en réponse à la crise en Côte d'Ivoire et au Liberia.*

PAM (2011), Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun. En ligne www.wfp.org/foodsecurity consulté le 06 mars 2022

Pacte international Relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels, 1966, Articles pertinents : 2.2 ; 3 et 11.1

Protocole à la convention sur toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme

Protocole à la charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux Droits de la femme en Afrique (Article 19, c)

Pech, (2021). RAPPORT sur les défis et les perspectives pour le secteur de la pêche en mer Noire 25.5.2021 - (2019/2159(INI)) A9-0170/2021

Roudart L. Guénard C. (2019) revue internationale des études du développement, (2019)/2 n° 238, pages 7 à 29.

Sophie F. (2009), les enjeux de l'agriculture de demain COGITERRA - CNIL N°845317 - ISSN N°2107-667, **Actu Environnement**

Seley H. (1993), **Du rêve à la découverte**, Montréal, Les Éditions La Presse.

SELLERON G., (1993), agriculture intensive, 78 p.

Sanchez M.S., (2012). Développement agricole rural ou opportunité de rente financière des jeunes dans les stratégies de lutte contre l'endettement

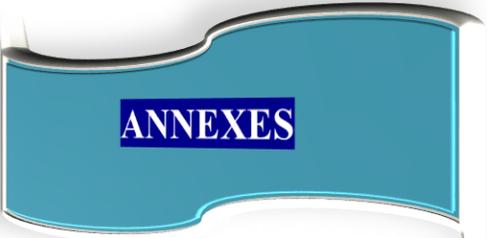
TCHAWA P., (2009). « Propriété foncière et développement »; *In Actualité des Forêts Tropicales*, Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales. pp 8-9

Vers la mise en œuvre de la déclaration de l'UA sur le Genre, juin (2006) article paru dans le journal « PANAPRESS», Banjoul, Gambie.

WOCAT(2020), *questionnaire on gender-responsive sustainable land management technologies*. Calla et Army(1961)

Yomb, J. (2014). Développement agricole rural ou opportunité de rente financière des jeunes dans les stratégies de lutte contre l'endettement. *Pensée plurielle*, 37, 111-123. <https://doi.org/10.3917/pp.037.0111>

Zaaboubi Siham (2007), effets comparatifs de deux outils aratoires (disques – dents) et de différents précédents cultureux sur les propriétés physiques d'un sol cultivé en céréales dans la région de Timgad. Université EL-HADJ LAKHDAR- BATNA.



ANNEXES

ANNEXE 1: ATTESTATION DE RECHERCHE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I



FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
B.P 755 Yaoundé
Tél. 22 22 24 05

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY
P.O BOX 755 Yaoundé
Tel. 22 22 24 05

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr. PAUL TCHAWA

Chef du Département de Géographie, atteste que

Mademoiselle : BASSILEKINE BALIHIKI EDITH

Matricule : 16C845

Est inscrit(e) au cycle de : MASTER (2021-2022)
Spécialité : Marginalités, Stratégies de Développement et Mondialisation.

Et prépare une thèse sur le sujet : Femmes et développement agricole, enjeux, perspectives : Cas de l'arrondissement de Ndikinimeki.

A cet égard, je prie toutes les personnes ressources et tous les organismes sollicités de lui réserver un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette recherche dont la contribution à l'appui au développement ne fait pas de doute.

Fait à Yaoundé le 10/6 JUL 2022



CHEF DE DEPARTEMENT

Clement Anguh Nkwemoh
Associate Professor (M.C)
University of Yaoundé I

ANNEXE 2 : AUTORISATION DE DECENTE SUR LE TERRAIN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX TRAVAIL PATRIE

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU

ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI

SOUSPREFECTURE DE NDIKINIMEKI

BUREAUX DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES JURIDIQUES ET
POLITIQUES

REPUBLIC OF CAMERON
PEACE WORK FATHERLAND

CENTRE REGION

MBAM REPUBLIC OF CAMERON
AND INOUBOU DIVISION

NDIKINIMEKI SUBDIVISION

NDIKINIMEKI SUBDIVISIONAL OFFICE

ADMINISTRATIVE JUDICIAL AND
POLITICAL AFFAIRS OFFICE

NO 0014/ADTR/JD4/D5/BRA G

AUTORISATION DE DESCENTE SUR LE TERRAIN POUR LES RECHERCHES

Le sous-préfet de l'arrondissement de Ndikiniméki soussigné, autorise madame BASSILEKINE BALIHIKI EDITH, étudiante en master spécialité marginalités, stratégie de développement et mondialisation, à l'université de yaounde1 département de géographie, à mener une recherche dans toute l'étendue de l'arrondissement de Ndikiniméki enfin de préparer une thèse sur le sujet, FEMMES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE ENJEUX DEFIS ET PERSPECTIVES DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, en accordance de l'attestation de recherche du 06 juillet 2022 signé par le chef de département de géographie, professeur ANGUH NKWEMOH à l'Université de yaounde1.

Madame BASSILEKINE BALIHIKI EDITH est appelée à procéder à ladite recherche en respectant les textes en vigueur et l'ordre publique.

AMPLIATIONS
PREFET/MI/BAFIA
RESPONSABLE FMO
DOSSIER CHRONO



NDIKINIMEKI. 02 22 JUIL 2022
LE SOUS-PREFET
ADJOINT.
Okpa Née Susan Njie
Executive Officer

ANNEXE : 3 QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE EN VUE DE LA RÉALISATION DE MASTER EN GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Sujet : femmes et développement agricole : enjeux, défis et perspectives dans la commune de NdikiniMéki **NB :** Cette fiche de questionnaire est conçue dans la logique de la recherche académique en géographie économique, elle est adressée à la population locale. Alors, nous vous certifions davantage que ce questionnaire est non lucratif et les réponses seront utilisées unilatéralement sous le sceau de confidentialité. Votre aide nous sera indispensable non seulement à la meilleure compréhension de la place et le rôle qu'occupe la femme dans le développement agricole à NdikiniMéki, mais aussi afin de suggérer de gammes de solutions liés aux problèmes de leurs activités agricoles.

IDENTIFICATION DU REpondant

Noms et prénoms de l'enquêté ou Tel -----

La Région de l'enquête----- Date-----

Commune-----village-----

Quartier_____ Nationalité-----

Nombre de personnes dans la maison _____

SECTION 0 : SITUATION SOCIO- DEMOGRAPHIQUE DE L'ENQUETE

Q1- quel âge avez- vous ?

15-20 21-25 26-30 31-35 36-40

41-45 46-50 51-60 61-65 71ans plus

Q2. De quelle région d'origine êtes- vous ?

A C E EN L

N NO O S SO

Q3. Le sexe : M F

Q4. Quelle est votre religion d'origine ?

Paiéns Protestant Catholique Musulman Autres

Q5. Quel est votre statut matrimonial ? Marié monogamie Marié polygamie

Célibataire veuf (ve) divorcé Autres.....

Q6. Quelle langue parlez-vous ?

Français Tunen Anglais Autre.....

Q7. Quel est votre niveau d'instruction

Pas du tout Primaire Secondaire Université

Q8. Quel est votre type d'occupation (votre profession) ? Cultivateur Eleveur

Cultivateur et éleveur

SECTION I : QUELS SONT LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE A NDIKINIMEKI ET QUELLE PLACE OCCUPE LA FEMME

Q9. quelle place occupe la femme dans le développement agricole à Ndikiniméki

Mamelle nourricière socle autres

Q10- Avez- vous des champs dans les zones jadis non mises en valeur ? Oui non

Q11- Quelles sont les cultures de votre exploitation ? (par ordre d'importance croissante à la contribution de vos revenus)?.....

Q 12- Quels types de cultures pratiquez-vous sur vos parcelles ?

Cultures vivrières cultures de rente

Cultures maraîchères (légumes) cultures maraîchères et vivrières ...

Q13- Mise en valeur des parcelles : (remplissez juste ce tableau selon votre entendement en couchant au préalable la nature de main d'œuvre)

| | Individuelle | Familiale | Salariale |
|---|---------------------|------------------|------------------|
| Nature de main d'œuvre | | | |
| Nombre de champs cultivés ou d'hectares | | | |
| Nombre des personnes | | | |

Autres

SECTION II:QUELS SONT LES ENJEUX ET DEFIS DES PRATIQUES AGRICOLES À NDIKINIMEKI

Q14.quelle est le taille ou la superficie des parcelles agricoles que vous possédez

.....

Q15.À combien évaluez-vous vos rendements agricoles annuels en termes de tonnes et d'argent

Couchez la case qui vous correspond par couloir)

| Sacs | ✕ | Argent | ✕ |
|--------|---|-----------------|---|
| -10 | | -100000 | |
| 10-20 | | 100000-200000 | |
| 30-40 | | 300000-400000 | |
| 50-60 | | 500000-600000 | |
| 70_80 | | 700000-800000 | |
| 90-100 | | 900000-1million | |
| Plus | | Plus | |

Autres.....

Q16-Selon vous quelles appréciations faites-vous au regard de vos performances toute l'année ?

Positives Négatives

Q17- Quelles sont les techniques culturales utilisez-vous par le passé et actuellement pour la mise en valeur de vos parcelles ? (mettez le numéro correspondant dans le tableau ci-dessus) **1-culture en terrasse 2-culture en désordre 3-culture en ligne 4-utilisation d'intrants agricoles et produits phytosanitaires 5-traction animale**

| | |
|----------------------|----------------------|
| Techniques anciennes | Techniques nouvelles |
| | |

Autres

Q18- Existence-t-il de spécificités agricoles propres aux femmes à NdikiniMéki aujourd'hui ? Oui

Si oui lesq

Si non pourquoi ?

Q19.quels outils culturaux utilisez-vous ?

Houes machettes

Feux de brousse autres

Q20. -les mutations agricoles sont dues aux éléments suivants à NdikiniMéki : Faites vos choix prioritairement parmi les réponses suivantes :

- sols de type volcanique - climat adéquat

- passage des bœufs -position géographique stratégique

- l'utilisation des intrants agricole usage de traction animale

-dynamisme de population besoin de juguler la pauvreté et la faim

Q21-Etes -vous propriétaire des parcelles cultivées ? Oui Non

Si Oui comment êtes -vous devenus propriétaire ?

Héritage achat don location Autres

Si Non à qui appartient les parcelles ?

Q22- Comment vous organisez vos différents revenus issus des activités agricoles ?

- Investir dans la construction familiale

- utilisation comme subsistance familiale

- Investir toujours dans l'agriculture

- Scolarisation

- mariage

- achat de terrains

Q23.quels sont les techniques de conservation des produits agricoles utilisez-vous ?

Traditionnellement modernes

Q24.quels sont les modes de stockage ?

Magasins agréés magasins individuels

Associations autres

SECTION III : QUELS SONT LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES FEMMES À NDIKINIMEKI

Q25. Selon vous quels sont les éléments physiques les plus importants favorisant la production agricole à Ndikiniméki ?.....

Q26- Quel système d'exploitation pratiquez-vous ?

Monocultures polycultures rotation de cultures

Q27- Avec quoi fertilisez-vous vos parcelles pour assurer l'amélioration de votre production ?

Déchets de l'animale ordure ménagère

Engrais chimiques pas du tout

Autres.....

Q 28- Pour quelle fin cette agriculture est-elle destinée :

Autoconsommation commercialisation les deux

Q29- Où rendez-vous vos produits agricoles ?

Marche local aux revendeurs du village Nigeria Douala

Q30- Avez-vous les difficultés d'évacuer vos produits sur le marché ? Oui Non

SI oui lesquelles

Si non pourquoi ?.....

Q31- Quels sont les principaux produits agricoles consommés de manière locale et quelles stratégies utilisez-vous pour la bonne productivité agricole (citez par ordre d'importance) ---

Produits agricole consommés.....

Stratégies de productivité

Q32 - Que faites –vous concrètement pour garantir votre alimentation ?

Stock important de céréales priorité à l'agriculture de subsistance

Achat direct sur le marché vendre les produits agricoles et ré achetés sur le marché
Autres

Q33.avez-vous des risques de perte de vos produits agricoles à cause d'une mauvaise conservation

Oui Non

SI oui lesquelles

Si non pourquoi ?.....

SECTION IV : COMMENT OPTIMISER LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE COMME LEVIER DU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE À NDKINIMEKI

Q34. Quels sont les acteurs importants aux mutations agricoles observées àNdikiniméki?.....
.....

....

Q35- Depuis quand ces acteurs interviennent-ils ici ?

Il y a de cela : 10 ans 20 30 plus

Q35-Parmi les acteurs suivant lesquels sont plus dynamiques ?

ONG COOPERATIVES TAT PAYSANS GIC
AGENTS VULGARISATEURS

Autres.....

Q36- Comment interviennent –ils (couchez les plus utiles) ?

Financement octroi de don outils de travaux conseils

Semences améliorées intrants agricoles

Autres

Q37- Que gagnent concrètement les paysans dans la collaboration avec ces acteurs ?

.....

Q38- Depuis la présence de ses organismes sur a Ndikiniméki qu'est –ce qui a changé dans la pratique de l'agriculture ici ?

Augmentation de revenus les deux

Augmentation de superficie nombre de personnes

Autres.....

Q39-Ya-t-il des projets ou des organisations relatifs à la promotion de l'agriculture ici ?

Oui lesquels.....

Non pourquoi ?.....

Q40-Quelles mesures préconisez-vous pour améliorer davantage votre production agricole utile à la sécurité alimentaire et même à la réduction de la pauvreté et si en cas d'aide que souhaiteriez-vous de provenance extérieure pour mieux affronter votre activité ?

Mesures possibles

Aides extérieures.....

Merci pour votre collaboration !

ANNEXE : GUIDE D'ENTRETIENS AUPRÈS DES PERSONNES RESSOURCES

NB : Toutes les informations fournies en réponse aux présents entretiens seront considérées comme strictement confidentielles et ne peuvent être utilisées à des fins recherches académiques. Ainsi nous organisons cela comme suit.

1- Que pensez-vous de la transformation du secteur du développement agricole chez les femmes et avant quelle était sa situation ?

2-Quels sont les éléments (physiques, humains et socioéconomiques) qui ont changé de manière rapide et radicale dans l'agriculture à Ndikiniméki?

3- À quel niveau ces mutations agricoles sont-elles perceptibles?

4-Quelles sont les performances possibles attribuées au développement agricole des femmes à Ndikiniméki?

5- quelles appréciations faites –vous de ces performances ?

6- Quelles réponses pouvez-vous suggérer au développement agricole des femmes à Ndikiniméki ?

7- Pouvez nous parler à propos de votre structure ? Présentation: Nom- objectifs-Missions - Vision-Bénéficiaires ou population cible-Contraintes-Stratégies et méthodes -Domaine d'intervention- performances -Activités à ce jour -Partenaires -Sources de financement

8- Au regard des activités que vous menez et du taux de pénétration de votre structure ou activité en milieu rural, pensez-vous qu'elle puisse véritablement porter le développement agricole des femmes dans votre zone d'intervention ? Ces implications possibles

Merci pour votre collaboration !

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|------|
| DEDICACE..... | i |
| REMERCIEMENTS | iii |
| RESUMÉ..... | v |
| ABSTRACT | vi |
| SOMMAIRE | vii |
| LISTE D'ABREVIATION | viii |
| LISTE DES FIGURES..... | ix |
| LISTE DES TABLEAUX..... | x |
| INTRODUCTION GENERALE..... | 1 |
| I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET | 3 |
| II. DELIMITATION DU SUJET | 4 |
| II.1 délimitation spatiale | 4 |
| PRÉSENTATION SOMMAIRE DE NDIKINIMÉKI..... | 6 |
| II-2 Le climat..... | 7 |
| II-3 Les sols | 9 |
| II-4. Végétation..... | 14 |
| II.5 l'hydrographie | 16 |
| II.6. le relief | 18 |
| II.7 Délimitation temporelle | 19 |
| II.8 Délimitation thématique..... | 20 |
| III. PROBLEMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE | 20 |
| III.1 Problématique | 20 |
| III.2 QUESTIONS DE RECHERCHE | 23 |
| III.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE | 23 |
| III.4 HYPOTHESES DE RECHERCHE..... | 23 |

| | | |
|---|---|----|
| IV. | INTERET DE L'ETUDE | 25 |
| IV.1 | Intérêt pratique et social..... | 25 |
| IV.2 | Intérêt social..... | 25 |
| IV.3 | Intérêt scientifique | 25 |
| V. | CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'ETUDE | 25 |
| V.1 | Approche des auteurs sur les défis et conséquences du développement agricole..... | 25 |
| V.2 | Approche des auteurs sur les enjeux | 28 |
| V.3 | Approche des auteurs sur les stratégies d'accès à l'espace..... | 29 |
| VI. | THEORIE EXPLICATIVE ET CONCEPT | 31 |
| VI.1 | La théorie du possibilisme | 31 |
| VI.2 | Cadre conceptuel | 32 |
| VII. | METHODOLOGIE | 37 |
| VII.1 | La démarche systémique | 37 |
| VII.2 | Les données de premières mains..... | 40 |
| VII.3 | Les données qualitatives | 40 |
| VII.4 | Les données à Caractère quantitatif | 41 |
| VII.5 | Les techniques de collecte des données à caractère quantitatif. | 42 |
| VII.6 | Outils de collecte..... | 42 |
| VII.7. | Type d'échantillonnage..... | 43 |
| VII.8 | Taille de l'échantillon | 43 |
| CHAPITRE I : FEMMES ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE | | 45 |
| I. | LE ROLE OU LA PLACE DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE À NDIKINIMEKI | 45 |
| I.1 | la femme comme socle du développement agricole à Ndikiniméki..... | 45 |
| I.2. | La femme comme source du développement socio-économique de Ndikiniméki..... | 46 |
| I.3 | la femme comme actrice de la préservation de l'environnement..... | 47 |

| | |
|--|-----------|
| II. Facteurs anthropiques du développement agricole des femmes de Ndikiniméki..... | 48 |
| II.1 la main d'œuvre..... | 48 |
| II-2 les outils utilisés..... | 50 |
| II.3 la dynamique de la population | 51 |
| II.4 les techniques agricoles utilisées..... | 52 |
| CHAPITRE II : ENJEUX ET DÉFIS DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES À | |
| NDIKINIMÉKI..... | 60 |
| I.ENJEUX DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES A NDIKINIMEKI | 60 |
| I.1. Enjeux socio-culturels | 60 |
| I.2 enjeux économiques | 63 |
| I.3 Enjeux environnementaux | 65 |
| I.3.1 Facteurs de productions | 66 |
| II.3.2 Pratique agricole comme signe de réussite socio-économique chez les femmes ... | 74 |
| II. DÉFIS DES PRATIQUES AGRICOLES DES FEMMES À NDIKINIMÉKI..... | 76 |
| II 1. Taille de la production agricole | 76 |
| II.2. La sécurité de l'autosuffisance alimentaire..... | 78 |
| II.3. Les contraintes d'écoulement des produits agricoles des femmes de Ndikiniméki .. | 79 |
| CHAPITRE III : LES CONSEQUENCES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES FEMMES | |
| A NDIKINIMEKI | 83 |
| I. Les conséquences négatives | 83 |
| I.1. Retard de la production causé par le climat(les pluies) et les sols | 83 |
| I.2. L'impact de l'utilisation des intrants sur les spéculations, la santé, l'eau, l'air et la dégradation des sols | 91 |
| II. Les conséquences positives de l'agriculture à Ndikiniméki | 93 |
| II.1 : quantité et qualité de production annuelle | 93 |
| II. 2. la rentabilité agricole | 96 |

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE IV : PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE PAR LES FEMMES À NDIKINIMÉKI | 99 |
| I. FACILITER L'ACCES A LA TERRE AUX FEMMES ET GARANTIR LA SECURITE FONCIERE..... | 99 |
| I.1.L'accès à la terre..... | 99 |
| I.2 Sécurité foncière..... | 104 |
| II. INTEGRER LA FORMATION DES FEMMES AGRICULTRICES..... | 105 |
| II.1 Les techniques agricoles..... | 106 |
| II.2 l'action du MINADER dans le développement agricole des femmes à Ndikiniméki ... | 106 |
| II.3 faciliter l'accès des femmes aux crédits et aux subventions | 107 |
| II.4 conservation des produits agricoles..... | 108 |
| II.5 faire du e-commerce un réseau de distribution à part entière ou partielle pour les produits agricoles | 109 |
| II.6 mise en place d'un système d'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'agriculture..... | 109 |
| III. DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION | 110 |
| III.1 Développer les exportations des produits agricoles..... | 111 |
| IV. RÉDUIRE LES INTRANTS, EN PARTICULIER LES ENGRAIS MINÉRAUX DE SYNTHÈSE..... | 111 |
| CONCLUSION GENERALE..... | 113 |
| BIBLIOGRAPHIE | 115 |
| ANNEXES..... | 122 |
| TABLE DES MATIERES | 133 |
